



16 i Chemin de Malacher – 38240 MEYLAN
04.76.18.92.26 / dianeige@dianeige.fr



258 rue Jean Perrier Gustin - 73000 BASSENS
04 79 62 77 62 / infos@comete-conseils.fr



2 Avenue du Marché Brauhauban – 65000 TARBES
05 62 34 11 / amidev@orange.fr



135 avenue de Boufflers - 54000 NANCY
03 83 56 11 54 / pascaljacottin@wanadoo.fr

Elaboration d'un schéma directeur de développement touristique du territoire Gavarnie-Gèdre, vers la labellisation Grand Site de France

VOLUME 3 : ANNEXES

SOMMAIRE

1	ANNEXE 1 : RAPPEL DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL	3
1.1	PHASE 1 : VALIDATION DES PRINCIPES GENERAUX DU SCHEMA DIRECTEUR (ORIENTATION STRATEGIQUE)	3
1.2	PHASE 2 : LE SCENARIO RETENU : PROJET POUR UN GRAND SITE NATIONAL GAVARNIE – GEDRE (MISE EN COHERENCE)	3
1.3	PHASE 3 : DETAIL DES ACTIONS RETENUES ET REDACTION DES FICHES ACTIONS, DANS UN OBJECTIF D’OPERATIONNALITE BATIES SELON 2 AXES STRATEGIQUES	3
2	ANNEXE 2 : LES FICHES ACTIONS	6
2.1	LES FICHES ACTION PAR AXE GEOGRAPHIQUE	6
2.2	LES FICHES ACTION PAR AXE THEMATIQUE	57
2.3	RECAPITULATIF DES FICHES ACTIONS	93
2.3.1	LES FICHES ACTIONS GEOGRAPHIQUES	93
2.3.2	LES FICHES ACTIONS THEMATIQUES	94
3	ANNEXE 3 : LES ACTIONS A MENER	95
3.1	GOUVERNANCE , ORGANISATION DU TRAVAIL, FONCIER, FINANCES (FAT 1, 2, 3, 4, 5, 23, 28, 29, 30 ET 31)	98
3.2	UNE RICHESSE IMMATERIELLE RARE (TRANSFRONTALIER, PYRENEISME...) FAT 6,9,19,20,21	98
3.3	UN HAUT LIEU DE PRATIQUE DE LA RANDONNEE ET DE LA MONTAGNE (FAT 6, 8, 9, 16, 19, 20, 24)	98
3.4	UNE CULTURE PASTORALE FORTE, PARTAGEE ET NECESSAIRE (FAT 8, 12, 13, 14, 15, 20, 22, 24, 25, 26)	98
3.5	DES VILLAGES HISTORIQUEMENT CHARGES MAIS A REQUALIFIER DANS LE SOUCI DU DETAIL (FAT 4, 5, 6, 8, 19)	99
3.6	UNE GESTION DES FLUX DURABLE ET EXEMPLAIRE, ECO-MOBILITE (FAT 6, 8, 9, 10, 11, 19, 21)	99
3.7	UNE MULTI-SAISONNALITE TOURISTIQUE VITALE (FAT 1, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 24, 26)	99
3.8	UN LIEU DE RESSOURCEMENT (FAT 6, 8, 9, 16, 25, 27)	100
3.9	VIVRE AU PAYS A L'ANNEE (6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 22, 24, 25, 26)	100

1 ANNEXE 1 : RAPPEL DE LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Il nous paraît important et même essentiel en guise de préambule à cette présente note de valoriser tout d'abord la **démarche marketing** et de **développement touristique**, la **vocation du territoire** et de **chacune des zones**, et ensuite d'aborder les moyens d'y arriver, avec un phasage dans le temps, dont la question de la **mobilité**. Cette dernière, pour importante qu'elle soit bien évidemment, ne doit malgré tout que rester un **outil** ou une **série d'outils** au service de la valorisation touristique des espaces du territoire d'étude.

Nous proposons d'après notre expérience de procéder à une décomposition de l'étude selon 3 phases pour une démarche parfaitement logique au service du territoire à forts enjeux de Gavarnie-Gèdre.

Une première phase de validation par le maître d'ouvrage de l'ensemble des grands principes que nous avons pu établir sur ce territoire. Les six principes énoncés dans le détail au point 2.1, revêtent tout à la fois un rôle de diagnostic, état des lieux mais pas seulement. Au travers de ces principes majeurs, c'est tout à la fois une photographie fidèle du territoire aujourd'hui qui transparaît, qu'une suggestion engagée pour des pressentis de valorisation et de mise en tourisme applicable sur une succession de secteurs réfléchis et participant à une cohérence de ce territoire.

1.1 PHASE 1 : validation des principes généraux du schéma directeur (orientation stratégique)

Cette phase constitue le préalable indispensable à toute proposition de mise en tourisme pertinente du territoire Gavarnie-Gèdre dans une optique de labellisation Grand Site de France. Cette étape couvre l'état des lieux qui a été effectué en amont de toute proposition. La prise en considération des aménagements, des activités, des équipements préexistants est importante. Le travail proposer pour la mise en œuvre de ce schéma directeur s'appuie résolument sur des éléments sur lesquels capitaliser afin de nourrir une nouvelle dynamique touristique et économique. Tout projet en cours ou à venir à plus ou moins brève échéance a bénéficié de notre attention.

Un cas particulier mais néanmoins toujours à l'esprit d'une inscription au projet global de territoire, le secteur dit « de Troumouse » aura fait l'objet de toute notre attention. Compte-tenu des engagements pris sur l'accessibilité de ce site, le développement de solutions de mobilités respectueuses du cadre exceptionnel de ce cirque, transports et fréquentation ont fait l'objet d'un descriptif singulier.

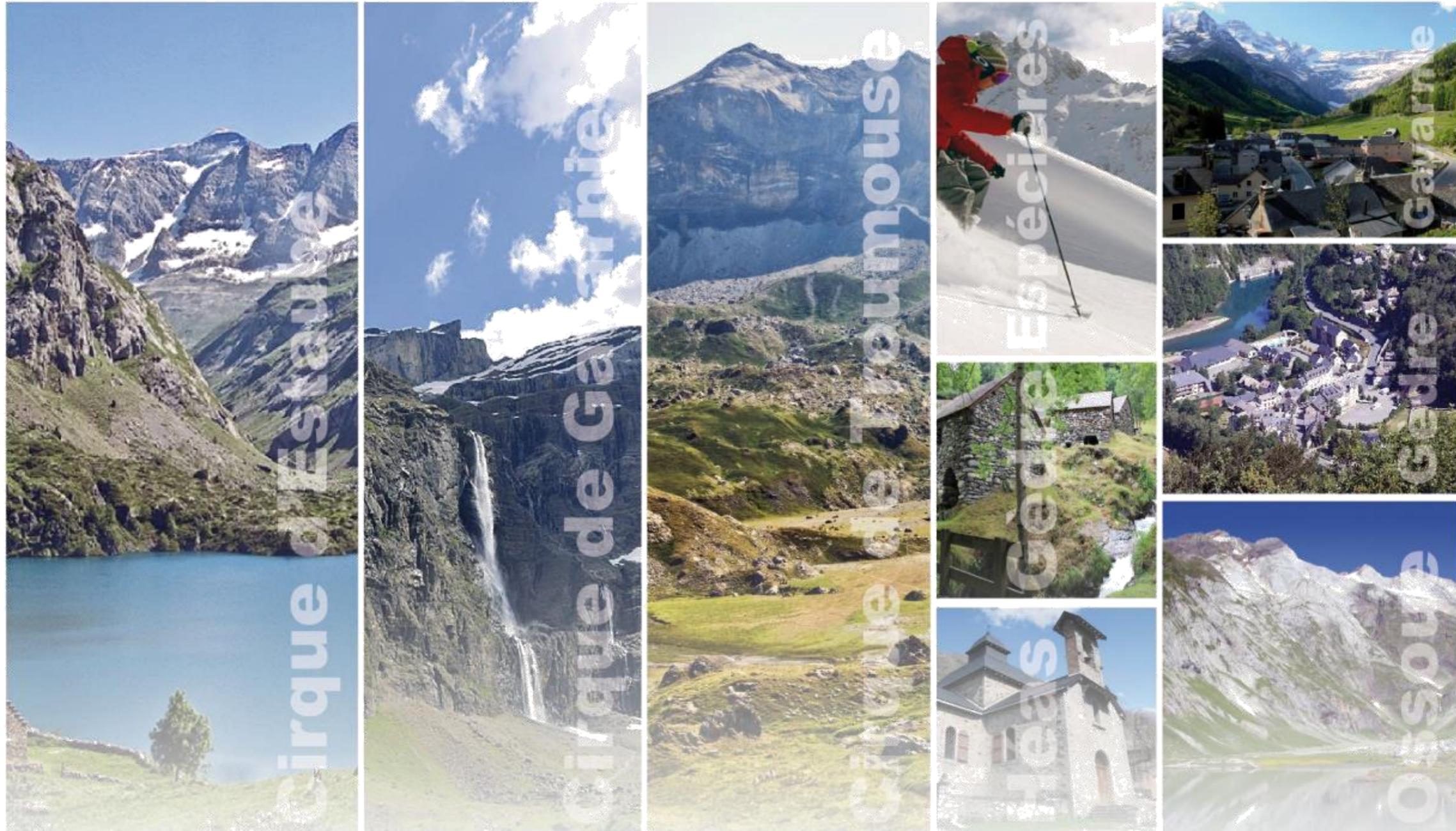
- Etat des lieux détaillé des projets existants sur le territoire
- Définition des principes d'aménagement et de gestion
- Définition de scénarii de développement touristique
- Le Projet d'aménagement de Troumouse
- Développement commercial de la destination
- Organisation de tables rondes thématiques sur les projets ou actions du territoire

1.2 PHASE 2 : Le scénario retenu : projet pour un Grand Site National Gavarnie – Gèdre (mise en cohérence)

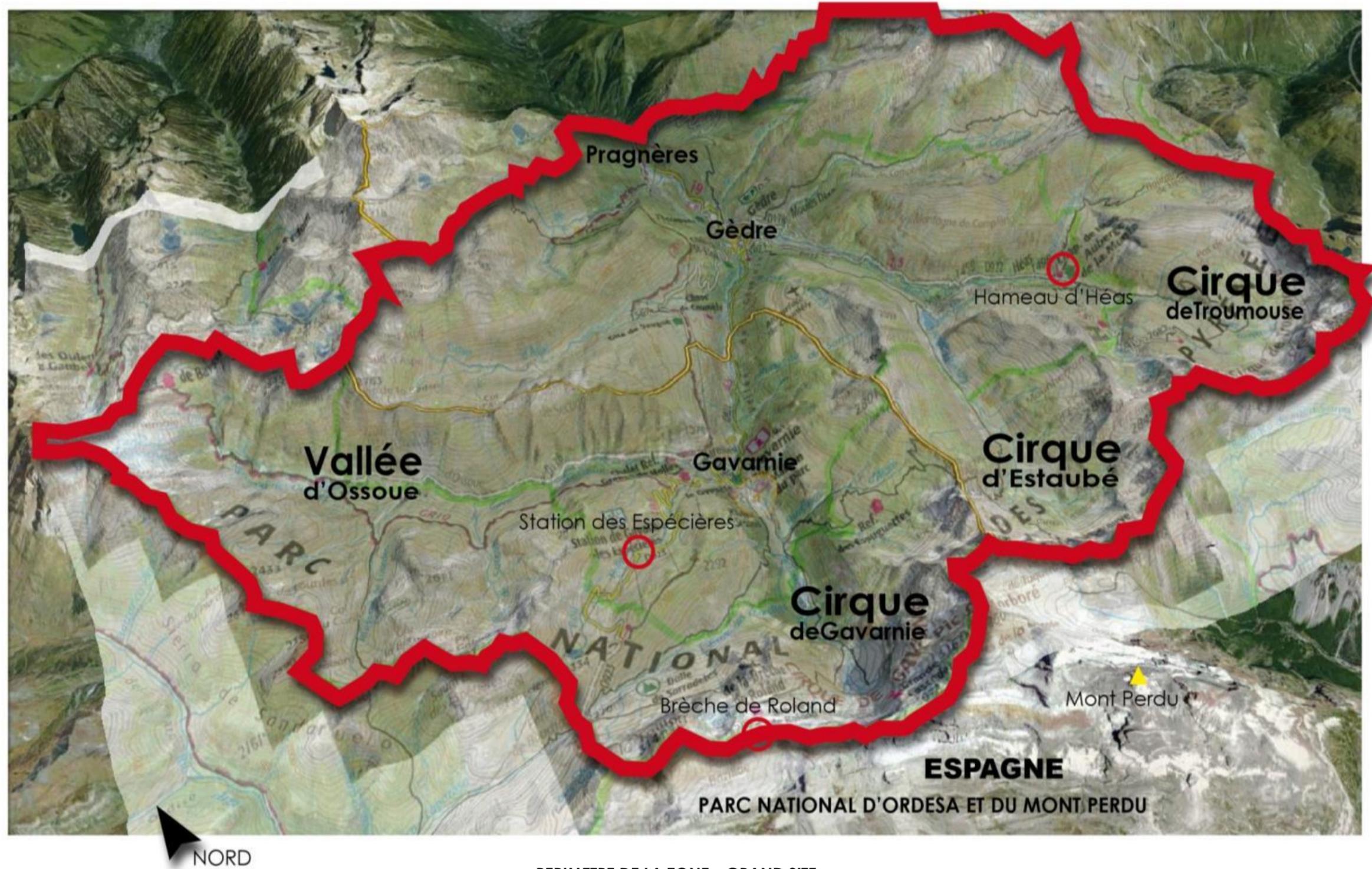
- L'analyse multicritères des scénarii d'aménagement du territoire
- Présentation des scénarii et scénario retenu

1.3 PHASE 3 : Détail des actions retenues et rédaction des fiches actions, dans un objectif d'opérationnalité bâties selon 2 axes stratégiques

- Axe géographique
- Axe thématique



AMBIANCE DU TERRITOIRE



PERIMETRE DE LA ZONE « GRAND SITE »

2 ANNEXE 2 : LES FICHES ACTIONS

Le volet stratégique de l'étude voit son aboutissement au travers d'un plan d'actions avec des fiches actions qui détaillent les actions retenues, dans un objectif d'opérationnalité.

Les fiches actions sont divisées en deux catégories :

- les fiches par **axe géographique**, dont les références commencent par « FAGn » dans les pages suivantes,
- Les fiches par **axe thématique**, dont les références commencent par « FATn, dans les pages suivantes.

Cette division a été décidée afin de pouvoir gérer de manière indépendante les **actions sectorisées** car dépendantes d'un lieu / site / zone ou secteur et celles plus **transversales** à l'approche globale de découverte et d'usage du grand territoire.

Ces fiches ont vocation, durant la période programmatique, à définir les actions à proposer selon plusieurs critères permettant de les trier voire de les hiérarchiser.

2.1 LES FICHES ACTION PAR AXE GEOGRAPHIQUE

Les fiches par axe géographique sont sectorisées sur la base des grandes zones géographiques présentées aux chapitres 3.1 et 3.2.

5 volets structurent généralement les fiches :

- Intitulé de l'action,
- Problématique / Objectifs,
- Description de l'opération,
- Contexte « labellisation et réglementation,
- Estimation des coûts

27 Fiches géographiques ont été envisagées.

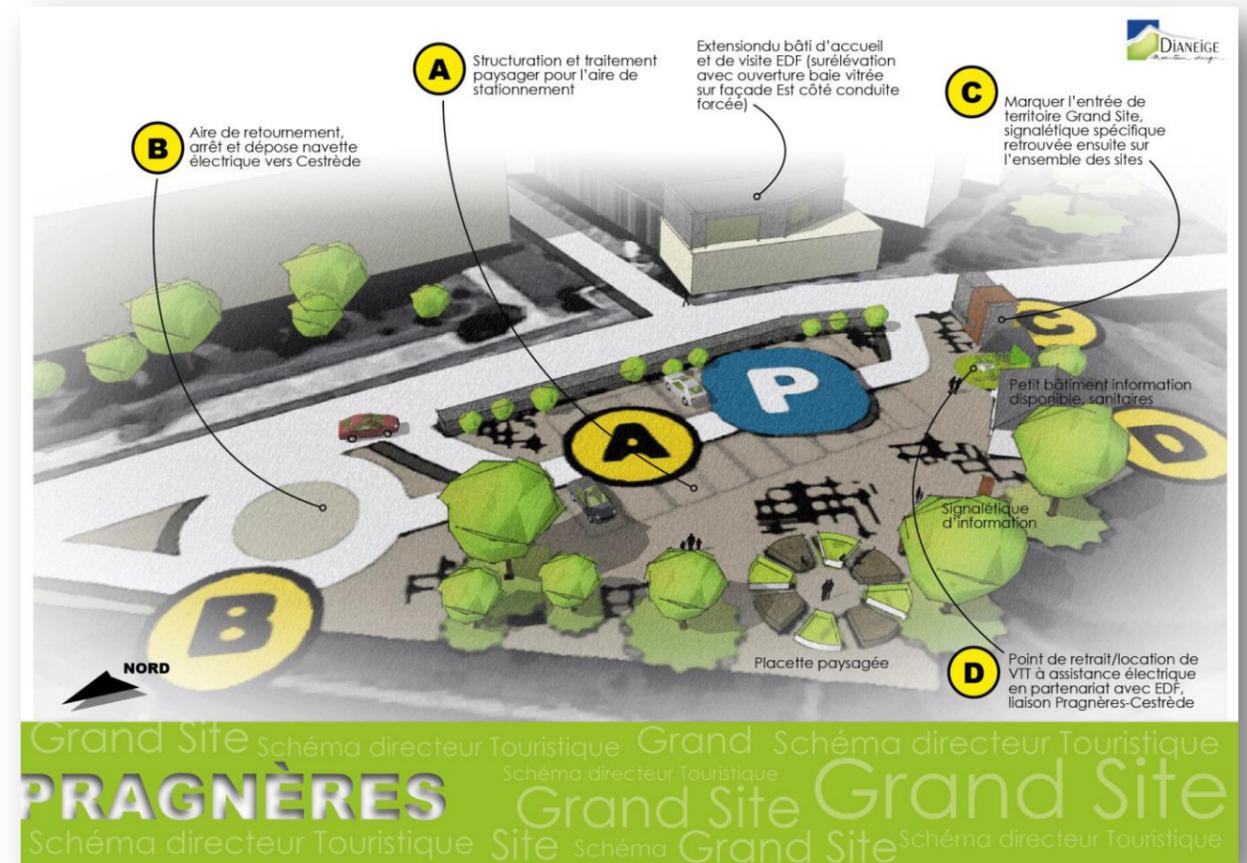
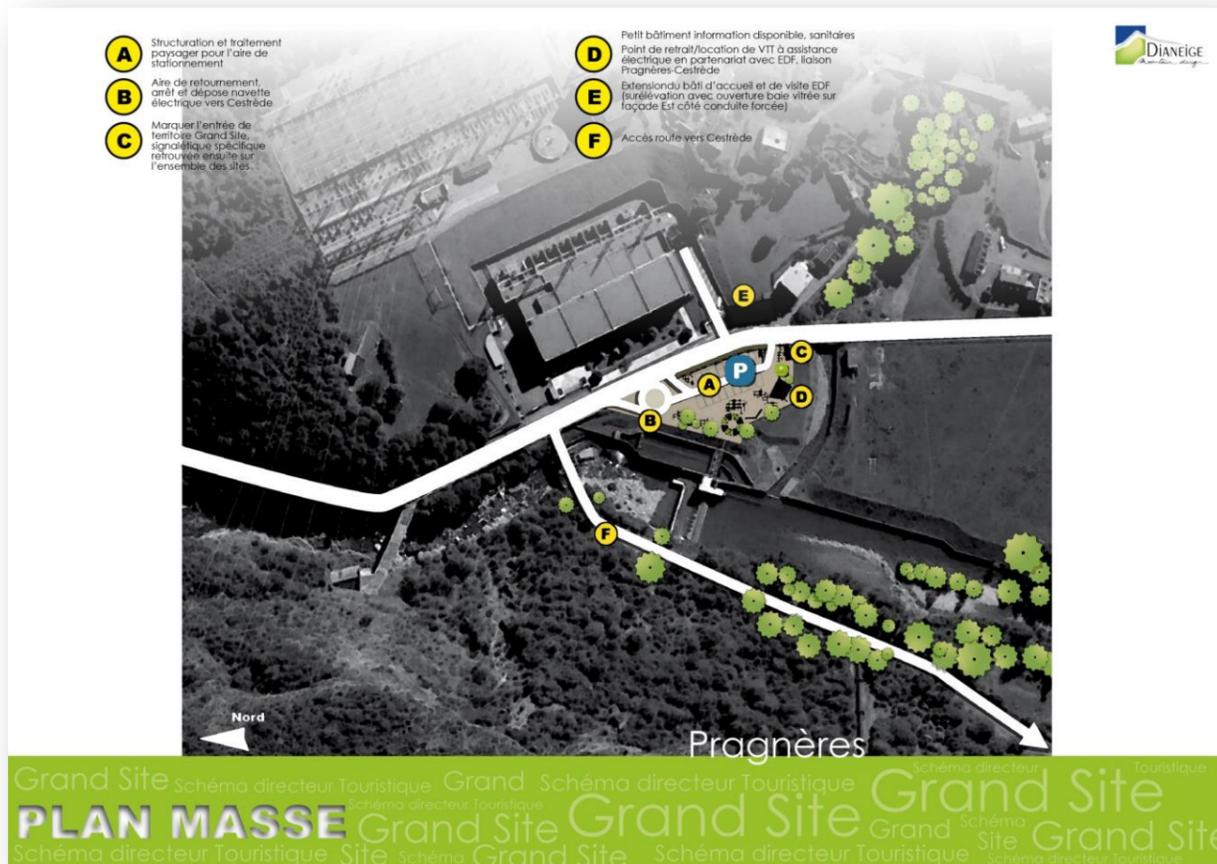
Elles concernent 6 secteurs :

- **Pragnères,**
- **Gèdre,**
- **Troumouse,**
- **Gavarnie,**
- **Les Espécières,**
- **Ossoue.**

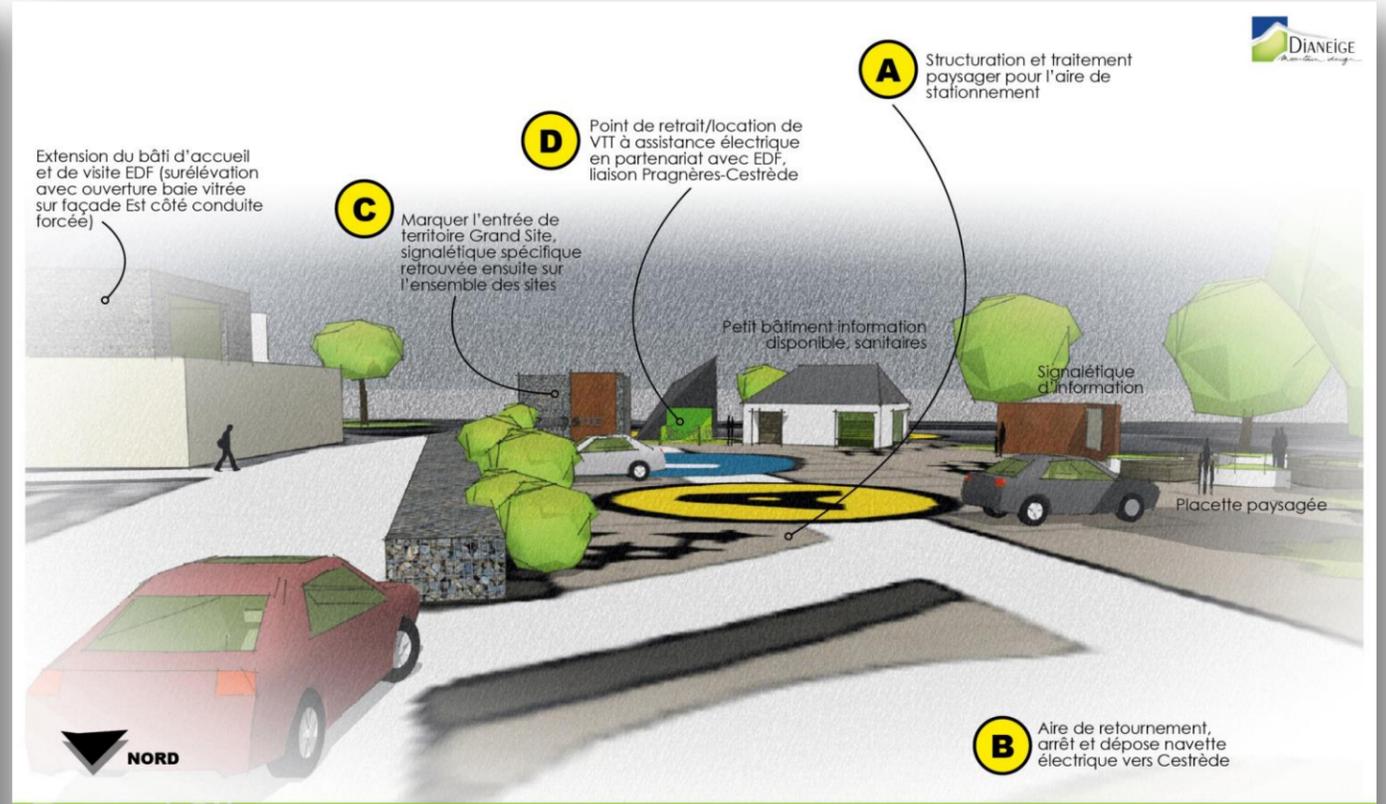
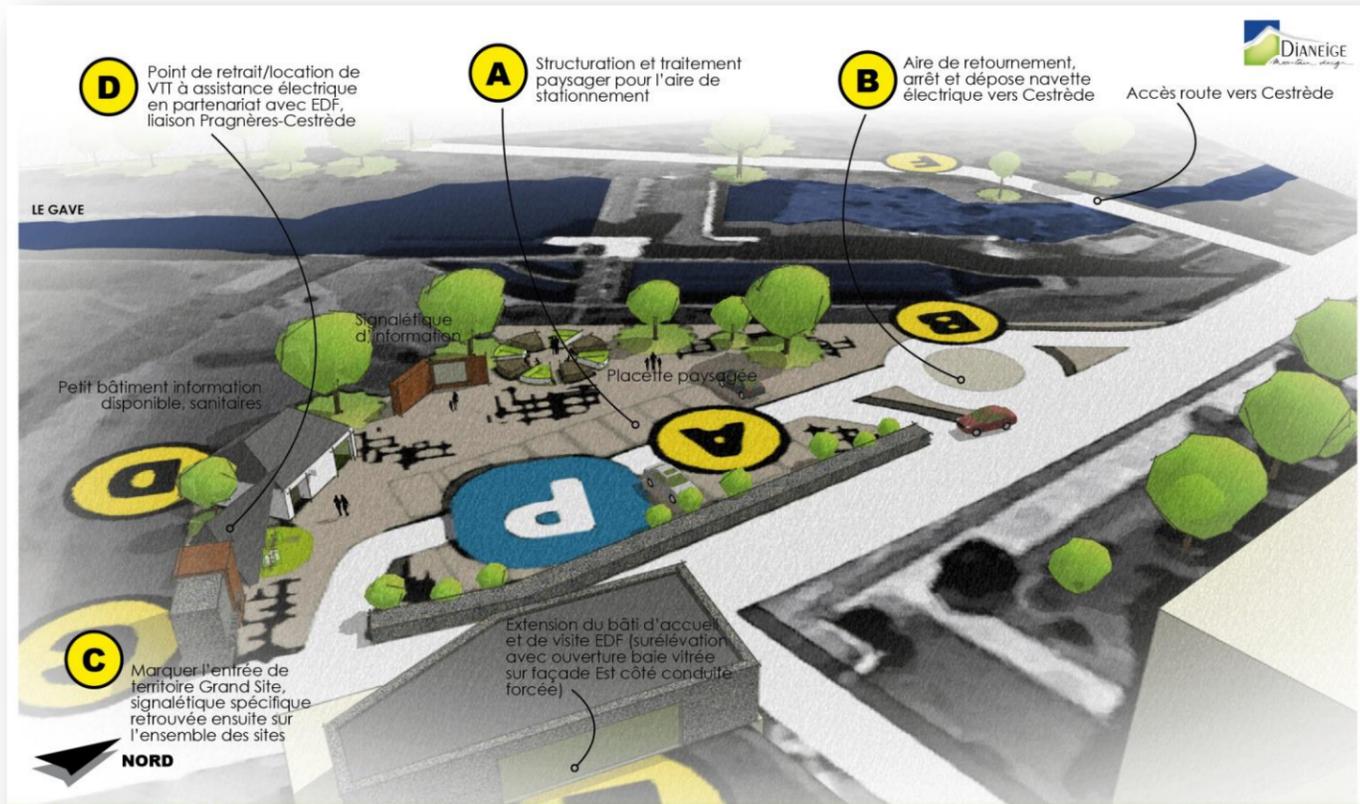
FAG1 : PRAGNERES
1 - Intitulé de l'action : Site de Pragnères : porte d'entrée du territoire touristique
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Première porte d'entrée sur le territoire Grand Site de Gavarnie Gèdre. • Une meilleure perception de ce rôle est nécessaire • Enjeux : <ul style="list-style-type: none"> ↳ voie d'accès au corridor valléen qui mène à Gèdre puis à Gavarnie à organiser, ↳ premier site hydroélectrique des Pyrénées à valoriser.
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Etude de conception pour la création d'une aire d'accueil : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Réorganiser le stationnement face à la centrale pour créer une aire d'accueil et d'information + extension du stationnement selon besoins définis dans « mobilité générale ». ↳ Point d'information loisirs outdoor sur territoire ↳ Lisibilité par une signalétique avec totem à planter sur une portion du stationnement • Mobilité (cf. FAT n°9, n°10) : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Organisation d'un système de navettes pour la desserte valléenne ↳ Mise en place d'un point de prise de transport, solution navette et solution location de VTT à assistance électrique pour rallier le secteur de Cestrède (Cf. descriptif vocation Cestrède et actions à réaliser) ↳ Mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques • Montage d'un partenariat avec EDF : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Travailler en synergie avec EDF pour proposer de développer le contenu de la visite du site de la centrale ↳ Donner une place essentielle à Pragnères par l'angle thématique de l'eau • Elaboration du schéma directeur des circuits de randonnée du territoire (cf. FAT n°16) : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Un départ sur la grande boucle itinérante pédestre sur le territoire : le "tour des cirques" (GR10 + autres) ↳ Départ de boucle fond de vallée vers Gèdre

Partenaires et acteurs identifiés :		
<ul style="list-style-type: none"> • EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes, • SDE des Hautes-Pyrénées 		
Loisir outdoor structurant:		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Centrale Pragnères (912m) / Vallée du Barrada / Cirque dets Lits (1596m) ↳ Cirque dets Lits (1596m) / Lac de Rabiet (2199m) ou Hourquette de Bugarret (2614m), ↳ Centrale Pragnères (912m) / Granges de Bué (1482m) par GR10), départ "Tour des Cirques" ↳ Raccord possible au "tour des cirques" en RD par Col de Ripeyre (1631m) à Gèdre • VTT : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Boucle Pragnères/Gèdre par Cestrède 		<p>Linéaire</p> <p>Linéaire, liaison Néouvielle</p> <p>Tour des Cirques, + hiver</p> <p>Tour des Cirques, + hiver</p> <p>Boucle</p>
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Non	
Grand Site National	Oui	Porte d'entrée du Grand Site
Parc National des Pyrénées	ZA	<p>En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 12, et 15, ↳ aux orientations 4, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 21, 22, 24, et 25, <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 13.6 : accompagner la commémoration des 60 ans de la construction des aménagements

		de Pragnères (expo) ↳ 13.8 : proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique (visites). ↳ 25.9 : Réflexion sur la mise en place d'un système de navettes des villes de piémont vers le haut des vallées,
Site Natura 2000	Non	
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts (*)		
500 000,00 € HT		



SCHEMA DE PRINCIPE



Grand Site schéma directeur Touristique Grand Site schéma directeur Touristique
 PRAGNÈRES Schéma directeur Touristique Grand Site
 Schéma directeur Touristique Site schéma Grand Site Schéma directeur Touristique

Grand Site schéma directeur Touristique Grand Site schéma directeur Touristique
 PRAGNÈRES Schéma directeur Touristique Grand Site
 Schéma directeur Touristique Site schéma Grand Site Schéma directeur Touristique

FAG2 : PRAGNERES // Sous-secteur : BARRADA
1 - Intitulé de l'action : Sentiers thématiques / restauration bergerie et cabane / pastoralisme
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Vocation loisirs outdoor, • Valorisation agropastoralisme, • Sentiers : randonnée, thématiques, accès au départ de Pragnères. • Lier à l'itinéraire général de la boucle du "<u>Tour des Cirques</u>" en prolongement du GR10 en versants Ouest pour créer une fin d'itinérance après passage par Campbieil. • Préserver le caractère intimiste de la vallée : développer des produits de randonnée accompagnée (accompagnateurs et éleveurs).
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du schéma directeur des circuits de randonnée du territoire (cf. FAT n°16) : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Gestion et entretien des sentiers existants, ↳ Ouverture de nouvelles portions de sentier si besoin ou création de petites boucles thématiques, ↳ Elaboration de sentiers thématiques : focus sur l'agropastoralisme (témoignage historique Henri Fédacou), l'observation de la faune (site historique de réintroduction de la Marmotte dans les Pyrénées, zone potentielle de réintroduction du Bouquetin ?, la gestion forestière etc...) • Elaboration de cahiers pédagogiques pour la randonnée accompagnée (cf. FAT n°16) • Mise en place de signalétique et balisage (cf. FAT n°27) • Support d'information au départ de Pragnères et pour randonneurs en provenance de Campbieil. • Définition d'un programme d'actions pour l'accompagnement et le soutien au maintien du pastoralisme, etc. • Restauration de bergeries, cabanes : abris étapes pour les randonneurs d'une journée (pique-nique accompagné)

Loisir outdoor structurant:		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Centrale Pragnères (912m) / Vallée du Barrada / Cirque dets Lits (1596m) ↳ Cirque dets Lits (1596m) / Lac de Rabiet (2199m) ou Hourquette de Bugarret (2614m), ↳ Raccord possible au "tour des cirques" en RD par Col de Ripeyre (1631m) à Gèdre 		<p>Linéaire</p> <p>Linéaire, liaison Néouvielle</p> <p>Tour des Cirques, + hiver</p>
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Non	
Grand Site National	Oui	Porte d'entrée du territoire
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	<p>En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4 6, 7, 8, 9, 11, 19, 21, 22, 26, 31, et 33, <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 5.3 : Accompagner les manifestations locales en lien avec le patrimoine pastoral, ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines.

Site Natura 2000	pp RG	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ P1, P3 : Restaurer l'activité pastorale: entretien du milieu estives ↳ F2 : Restaurer le balisage sentier ↳ E7 Chiroptères: étude et gestion des habitats ↳ H1 Gestion forestière pour la biodiv : élaborer un livret découverte/formation des AMM ↳ H2 Restaurer les habitats le long du sentier: limiter érosion/canaliser fréquentation / restauration du sentier
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts		250 000,00 € HT

FAG3 : PRAGNERES // Sous-secteur : CESTREDE
1 - Intitulé de l'action : Développement d'aménagement autour de valorisation de l'histoire de l'hydroélectricité
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Vocation loisirs outdoor. • Valorisation des témoins (bâti, etc.) des travaux de mise en œuvre de la centrale hydroélectrique de Pragnères. • Développement de tracés de randonnée autour d'une thématique de l'eau (hydroélectricité) et l'agropastoralisme. • Développement au départ de Pragnères d'une offre de mobilité : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Accès navette avec aire de retournement en fin de piste ↳ Accès par location de VTT à assistance électrique au départ de la centrale hydroélectrique • L'accès, depuis Pragnères en suivant le GR10 permet de basculer vers une zone de lacs suspendus à proximité de la cabane de Cestrède.
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Cf. FAT n°16 : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Gestion et entretien des sentiers existants, ↳ Ouverture de nouvelles portions de sentier si besoin ou création de petites boucles thématiques, ↳ Elaboration de sentiers thématiques : focus sur l'hydroélectricité, l'agropastoralisme (quartier de granges et estives), la gestion forestière, etc. ↳ Valorisation de granges, cascades, ancien canal de Caubarole, alimentation de Pragnères ↳ Approche faune/flore avec sapinière, • Cf. FAT n°8 : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Selon opportunité, restauration de bâti (bergeries, cabanes, ruines de chantier, ...) pour l'accueil de contenus de découverte et d'interprétation : abris étapes pour les randonneurs d'une journée (pique-nique accompagné) • Cf. FAT n°27 : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise en place de signalétique et balisage ↳ Support d'information au départ de Pragnères via le tracé du GR10 et pour randonneurs en provenance de Saugué/Aspé

Partenaires et acteurs identifiés :		
<ul style="list-style-type: none"> • EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes, 		
Loisir outdoor structurant:	Observations	
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Tour du plateau de Bué ↳ Granges de Bué (1436m) / vallée Cestrède / Col de l'Oule (2556m), ↳ Granges de Bué (1436m) / Plateau du Saugué (1528m) par GR10 • VTT : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Boucle Pragnères/Gèdre par Cestrède 	Boucle courte, + hiver Boucle + liaison Cauterets et Cestrède Tour des Cirques, + hiver Boucle	
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Non	
Grand Site National	Oui	Porte d'entrée du territoire
Parc National des Pyrénées	ZA	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 16, 19, 21, 22, 25, 26, 31, et 33, Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 5.3 : Accompagner les manifestations locales en lien avec le patrimoine pastoral, ↳ 7.5 : Résorption des points noirs. ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 13.7 : Proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique par la mise en place de visites, ↳ Action n°16 : Favoriser les démarches

		<p>éco-responsables,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines.....
Site Natura 2000	PP	<p>En cohérence avec actions Docob</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ P1 : Aide aux éleveurs pour la fauche Saugué (MAET) ; Restaurer les rigoles d'irrigation (patrimoine) ↳ T5 GR10: entretien et aménagement (Bué) ↳ P6, P7 Restaurer l'activité pastorale : réhabilitation cabane + atelier fromagerie + aménagement pastoraux
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts		
250 000,00 € HT		

FAG4 - GEDRE// Sous-secteur : GEDRE VILLAGE
1 - Intitulé de l'action : Restructuration de la place du village Stationnement organisé pour la mobilité
2 – Objectifs / Problématique : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement du cœur du village • Création d'une ambiance, d'une animation • Valoriser les commerces et services à la clientèle
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Approche technique de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Report du stationnement sur un autre lieu ↳ Suppression du stationnement sur la place du village au profit de la vie des commerces et de l'animation ↳ Requalification par un travail sur le revêtement de sol (référence minérale à la géologie grand site) ↳ Optimiser le stationnement à proximité du complexe multiloisirs ↳ Développer et organiser le stationnement pour la mobilité ↳ Prolongement pour franchissement piéton sécurisé vers stationnement principal côte hôtel des Pyrénées ↳ Terrasses en lien avec commerces et services autour de la place : diversifier le tissu « commerçant » ↳ Traitement paysager : Reprise ou complément muret ↳ Eclairage et d'ambiance nocturne ↳ Signalétique selon charte (cf. fiche schéma directeur signalétique) suivant besoin : balisage, information, enseigne etc. (cf. FAT n°27) ↳ Concertation avec commerçants et acteurs économiques à proximité ↳ Collaboration avec le conseil général 65 dans le cadre du franchissement de la RD 921 ↳ Inscription et modifications engendrées au document d'urbanisme (POS, prochainement PLU) (cf. FAT n°4) • Appel d'offres pour maîtrise d'œuvre

4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Non	
Grand Site National	Oui	Porte d'entrée du territoire
Parc National des Pyrénées	ZA	<p>En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 13, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 25, 26 et 33 <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Action n°7 : La résorption des points noirs paysagers (ob 18): ↳ Action n°8 : Les plans de maintien des paysages remarquables, ↳ Action n°9 : Le patrimoine bâti de proximité : <ul style="list-style-type: none"> ○ 9.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant la réhabilitation du petit patrimoine bâti. ↳ Action n°10 : L'aménagement des bourgs (ob 5) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 10.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant l'aménagement des villages, ○ 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux, ○ 10.3 : Accompagner l'enfouissement des réseaux électriques ↳ Action n°11 : La gestion raisonnée des espaces : <ul style="list-style-type: none"> ○ 11.1 : Réaliser des documents d'urbanisme pilotes intégrant plus concrètement les enjeux agricoles et environnementaux notamment dans des démarches intercommunales ↳ Action n°12 : Vers un éclairage public économe et respectueux de la qualité du ciel étoilé, ↳ Action n°14 : L'opération "zéro pesticide, ma commune adhère", ↳ Action n°15 : Elaborer un Plan climat énergie territorial et mieux connaître les impacts du changement climatique.

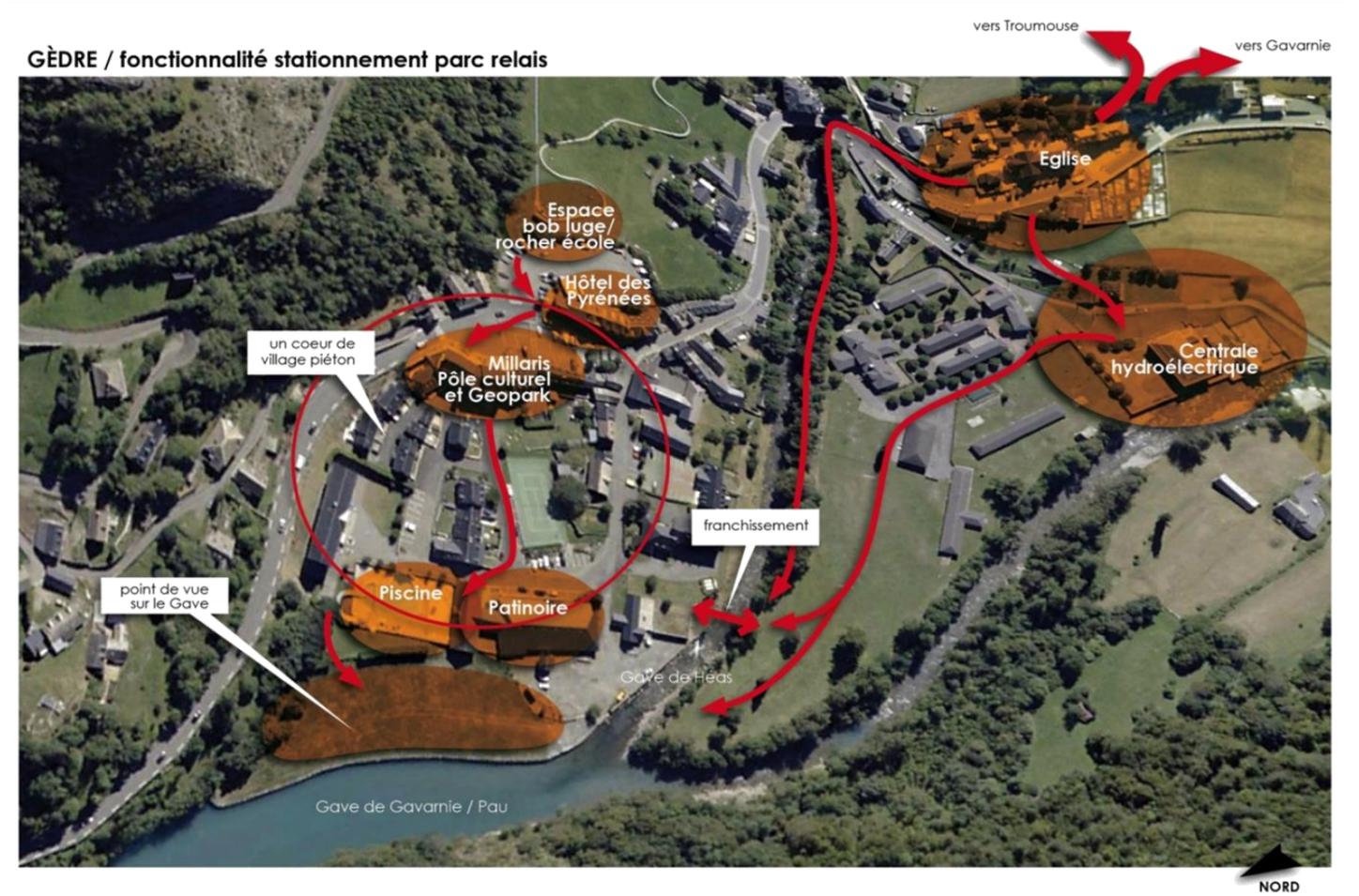
Site Natura 2000		pp En cohérence avec actions Docob ↳ P5 : Coumély de Gèdre: embroussaillage / accès
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 - Estimation des coûts		
2 500 000,00 € HT		



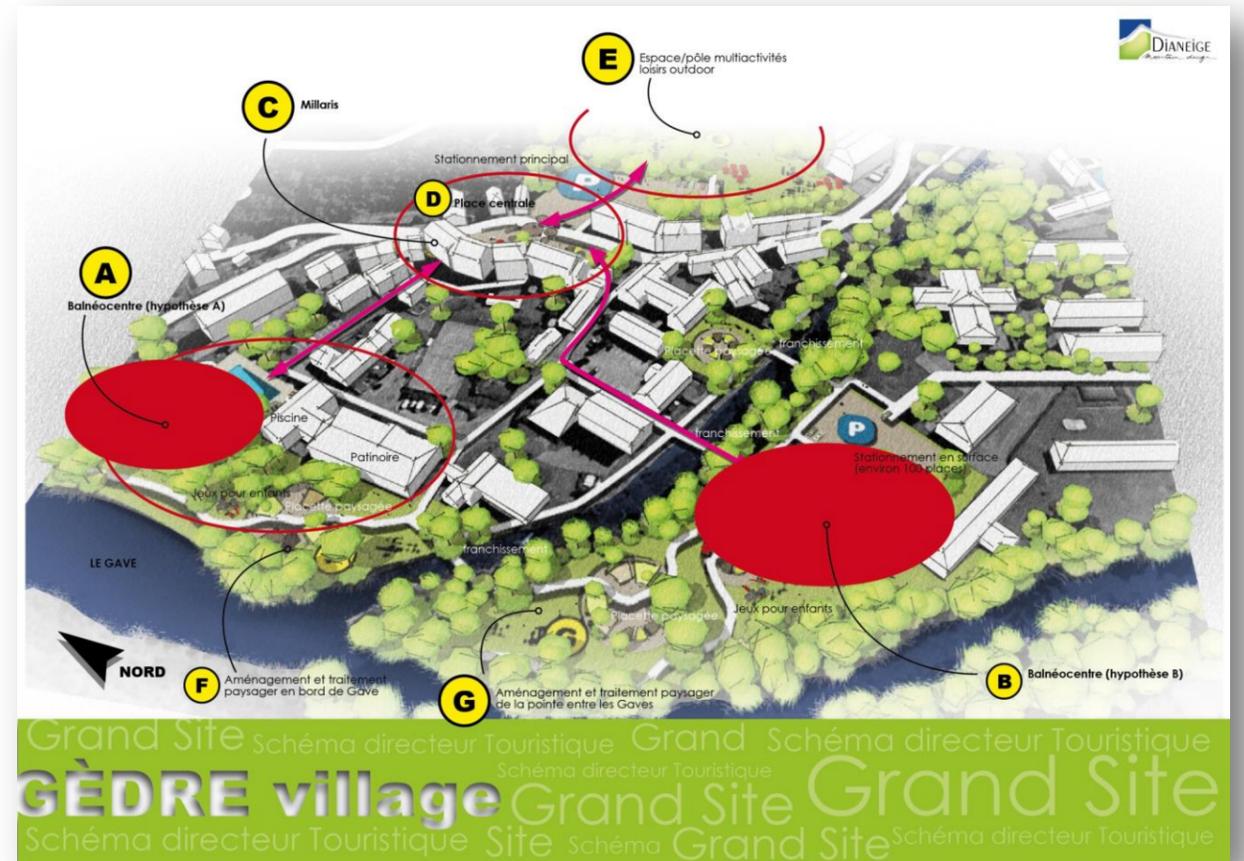
FAG5 : GEDRE// Sous-secteur : GEDRE VILLAGE	
1 - Intitulé de l'action : Création de cheminements piétonniers : lien entre les différents pôles du village	
2 – Objectifs / Problématique : <ul style="list-style-type: none"> Relier les centres d'activité et de service Mise en place d'équipement de loisirs : patinoire, piscine, balnéo-centre, place centrale avec commerces, services, Millaris, office de tourisme et pôle multi activités préconisés en lieu et place de l'actuelle bob/luge Proposer un linéaire de cheminements piétons sécurisés et paysagers sur l'ensemble de la commune comme offre de ballades ou de parcours de découverte 	
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> Matérialisation de ces cheminements par un traitement graphique ou par l'emploi de matériaux spécifiques Jalonnement de mobiliers de confort (bancs, tables pique-nique, méridiennes etc.) Signalétique selon charte (cf. fiche schéma directeur signalétique) suivant besoin : balisage, information, enseigne etc. Aménagement de franchissement, passerelle piétonnière sur les Gaves Aménagement d'une portion de ce linéaire de cheminement comme parcours d'interprétation thématique hydroélectricité eau-énergie et patrimoine (sur un principe similaire au sentier Ramond) 	
Loisir outdoor structurant :	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Randonnée : ↳ Gèdre (1030m)/Col Ripeyre (1660m)/Vallée Barrada/Centrale Pragnères (912m) ↳ Gèdre (1011m) / Granges de Campbielh (1678m), deux options, rive droite ou rive gauche ↳ Gèdre (1011m) / barrage des Gloriettes (1668m) par granges de Coumély, "Sentier Ramond" ↳ Gèdre (1011m) / Gavarnie (1365m) par Granges de Coumély (1700m) et refuge des Espuguettes (2027m), ↳ Gèdre (1011m) / Pont de Saugué (1528m) par Saussa 	<p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p> <p>Linéaire</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p>

<ul style="list-style-type: none"> VTT : ↳ Boucle Pragnères/Gèdre par Cestrède 	Boucle
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :	
Site classé	Non
Grand Site National	Oui
Parc National des Pyrénées	ZA
	<p>Porte d'entrée du territoire</p> <p>En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 17, 22, 23, 24, 25, 26 et 33 <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Action n°7 : La résorption des points noirs paysagers (ob 18): ↳ Action n°8 : Les plans de maintien des paysages remarquables, ↳ 9.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant la réhabilitation du petit patrimoine bâti. ↳ Action n°10 : L'aménagement des bourgs (ob 5) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 10.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant l'aménagement des villages, ○ 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux, ○ 10.3 : Accompagner l'enfouissement des réseaux électriques ↳ 13.7 : Proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique par la mise en place de visites ↳ Action n°14 : L'opération "zéro pesticide,

		ma commune adhère",
Site Natura 2000	pp	En cohérence avec actions Docob ↳ P5 : Coumély de Gèdre: embroussaillage / accès
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts		
		250 000,00 € HT



FAG6 : GEDRE// Sous-secteur : GEDRE VILLAGE	
1 - Intitulé de l'action :	
Développement d'un complexe multiloisirs : piscine / aqualudique / patinoire	
2 - Objectifs / Problématique :	
<ul style="list-style-type: none"> • Etoffer l'offre touristique au sein du village de Gèdre afin de « fixer » la clientèle en créant des complémentarités, • Création d'une synergie entre le complexe multiloisirs - Millaris - le centre piscine/balnéo/patinoire, • Restructuration paysagère et fonctionnelle de cet ensemble 3 points + place • Augmenter la capacité d'accueil à l'intérieur d'établissements (indoor - intempéries) • Compléter les fonctions, dynamiser le village • Complémentarité avec le centre Balnéo de Gavarnie • Création d'un centre de profit 	
3 - Description de l'opération :	
<ul style="list-style-type: none"> • Selon un concept à affiner (en complémentarité de celui de Gavarnie), extension de la piscine (ludique, 4 saisons, détente, solarium, plage). • Le complexe pourra être construit par phases et fonctionnera en association avec le parc multiloisirs et Millaris + ouverture et cheminements vers/autour du Gave • Fonctionnement « packagé » avec autres partenaires (hébergement, restauration, etc.) • Appel d'offres pour maîtrise d'œuvre • Mise en conformité des documents d'urbanisme (cf. FAT n°4) 	
4 - Estimation des coûts	
1 250 000,00 € HT	



FAG7 : GEDRE// Sous-secteur : GEDRE VILLAGE
1 - Intitulé de l'action : Développement d'un parc de loisirs Outdoor
2 – Objectifs / Problématique : <ul style="list-style-type: none"> • Etoffer, dynamiser l'offre sur le village de Gèdres : fixation clientèle, animation • Augmentation de la capacité d'accueil touristique sur activités/attractions outdoor • Créer un complément direct à Millaris + complexe ludéo/piscine/patinoire
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Le site occupé par le bob-luge doit être restructuré et adapté aux demandes et technologies d'aujourd'hui. • Modalités de développement à convenir avec le propriétaire privé • Conception et réalisation d'un parc multiloisirs adapté à des pratiquants (enfants, adultes) et accompagnants • Fonctionnalité sur les « 4 saisons » : luge sur rail et/ou sur tapis synthétiques, cascades de tyroliennes, toboggans, mini-golf, etc. • Concertation avec les acteurs privés « parties prenantes » • Contracter une mission de maîtrise d'œuvre • Mise en conformité des documents d'urbanisme (cf. FAT n°4)
4 – Estimation des coûts 750 000,00 € HT

FAG8 : GEDRE VILLAGE // MILLARIS
1 - Intitulé de l'action : Restructuration et développement de l'offre touristique
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Conforter et étoffer l'offre d'activité et de loisir sur la commune • Développer de nouveaux équipements (balnéo-centre, approche ludique et semi-sportive) • Positionnement de Millaris : maintien des contenus de la scénographie pour les étages 1 et 2, premier clé de compréhension sur le grand paysage et la géologie en préalable à l'offre de découverte des Espécières • Aménagement de l'espace inférieure pour de l'animation, évènementiel, conférence etc
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'approche actuelle hommes-territoire, • Vocation de maison des cirques conservée, • Création de Maison de Géopark : thématique géologique, géomorphologie et grand paysage (à extraire de la scénographie actuelle), • Eléments de l'étage 1 à maintenir, • Thème de l'eau étage 2 : réflexion à inscrire dans un cadre plus global (de Millaris aux Espécières, du Maillet à Gavarnie), • Millaris : rôle à redéfinir (surface - accès), • Approche technique d'opération à mener, missionner un scénographe sur la partie géologie en niveau inférieur (agencement, médias, définition de contenus, etc.), • Conception et édition de supports promotionnels, • Garantir un accès et une progression du nouvel espace en niveau inférieur en termes de publics PMR, • Repenser l'agencement du niveau d'accueil (partie office de tourisme, scénographie, etc.).
4 – Estimation des coûts 500 000,00 € HT

FAG9 : GEDRE// Sous-secteur : CAMPBIELH	
1 - Intitulé de l'action : Sentiers de randonnée / Pastoralisme	
2 – Objectifs / Problématique :	
<ul style="list-style-type: none"> • Vocation loisirs outdoor, valorisation agropastoralisme, sentiers de randonnée, sentiers thématiques, accès au départ de Gèdre. • Lier à l'itinéraire général de la boucle du "<u>Tour des cirques</u>" en rive droite depuis Pragnères. • Préserver le caractère intimiste de la vallée : développer des produits de randonnée accompagnée (accompagnateurs et éleveurs). 	
3 – Description de l'opération :	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et entretien des sentiers existants (parcours journée avec divers choix de boucles, • Elaboration de sentiers thématiques, focus sur l'agropastoralisme (quartier de granges), l'observation de la faune (marmotte, isards, grands rapaces, ...), etc. (cf. FAT n°16) • Selon opportunité, restauration de bergeries, cabanes : d'abris étapes pour les randonneurs d'une journée (pique-nique, animations avec accompagnateurs, etc.), (cf. FAT n°8) • Elaboration de cahiers pédagogiques pour la randonnée accompagnée, • Accompagnement et soutien au maintien du pastoralisme, etc. (cf. FAT n°20) 	
Loisir outdoor structurant :	Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Gèdre (1011m) / Granges de Campbielh (1678m), deux options, rive droite (Estarets) ou rive gauche (Pène Aube) ↳ Granges de Campbielh (1678m)/ Port de Campbielh (2596m) par Le Sausset. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Boucle, Tour des Cirques + hiver ↳ Linéaire, Tour des Cirques + liaison Aure + hiver
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :	
Site classé	Oui
Grand Site National	Oui
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :

	<ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 19, 21, 22, 25, 26, 31, et 33, <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins (ob 8), ↳ 4.5 : La réintroduction du Bouquetin ibérique : Communication, concertation et information la plus large possible pour favoriser l'adhésion au projet et sensibiliser à la biodiversité, ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ Action n°18 : La contractualisation des exploitations agricoles pour la conservation des prairies et de la zone intermédiaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 18.1 : Aide à la mécanisation, ○ 18.5 : Animation sur les nouveaux dispositifs MAET pour une contractualisation forte sur le territoire, ○ 18.7 : Elaboration de contrats innovants, ○ 18.8 : Création d'une exposition sur les prairies fleuries et la zone intermédiaire. ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ Action n°29 : La présence et le travail des hommes en estive :
--	---

		<ul style="list-style-type: none"> o 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. o 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux,
Site Natura 2000	Oui	En cohérence avec actions Docob ↳ P2 : Relancer l'activité de la fauche sur Campbielh: réflexion sur l'accès (<i>projet mis en suspend par la mairie</i>)
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts		
200 000,00 € HT		

FAG10 : GEDRE// Sous-secteur : SAUGUE / ASPE
1 - Intitulé de l'action : Découverte paysagère et agropastorale
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement spécifique et localisation en balcon du cirque de Gavarnie • Spécificité à développer : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Valorisation de l'activité agricole et pastorale ↳ Découverte du patrimoine agricole en général : granges et prairies bien entretenues, • Expériences individuelles d'accueil en estive pour les touristes : découverte, émotion, partage. • Site pilote pour expérimenter ce type de démarches • Développement d'un accueil « courte durée » : balcon belvédère, patrimoine bâti, murets, parcellaire... • Recherche d'une <u>meilleure accessibilité</u> depuis Gèdre.
3 – Description de l'opération : (Cf. schéma directeur de la signalétique : FAT n°27) : <ul style="list-style-type: none"> • Plan de balisage des cheminements (notamment anciens chemins vicinaux) • Actions d'information pour communiquer sur réseaux et conditions d'usage : éviter la divagation de promeneurs • Actions d'accompagnement pédagogique et de guidage dans les zones d'estives, • Animations évènementielles d'accueil des publics et de mise en contact avec éleveurs et autres professions agricoles, • Balade de découverte paysagère agropastorale avec rencontre et partage d'expériences (boucles Gèdre - Plateau de Saugué - Bareilles) • Reprise avec véhicule/gestion des rotations à organiser (routière et autres : parapente ? et espaces de stationnements/pose à prévoir) (cf. FAT n° 10 - mobilité dans les secteurs)

Loisir outdoor structurant :		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Plateau du Saugué (1528m) / Granges de Bué (1436m) par GR10 ↳ Pont de Saugué (1528m) / Col de l'Oule (2556m) ↳ Pont de Saugué (1528m) / tour du Saugué par vallée gave d'Aspé et Les Laquettes, ↳ Pont de Saugué (1528m) / Gavarnie (1365m) par Col d'Aspé (2281m), plateau du Milhas et vallée Ossoue. 		<p>linéaire, Tour des Cirques + hiver</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques liaison Cestrède + hiver</p> <p>Boucle courte + hiver</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques, liaison Gavarnie</p>
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	<p>En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 19, 21, 22, 25, 26, 31, et 33, <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins (ob 8), ↳ 4.5 : La réintroduction du Bouquetin ibérique : Communication, concertation et information la plus large possible pour favoriser l'adhésion au projet et sensibiliser à la biodiversité, ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire,

		<ul style="list-style-type: none"> ↳ Action n°18 : La contractualisation des exploitations agricoles pour la conservation des prairies et de la zone intermédiaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 18.1 : Aide à la mécanisation, ○ 18.5 : Animation sur les nouveaux dispositifs MAET pour une contractualisation forte sur le territoire, ○ 18.7 : Elaboration de contrats innovants, ○ 18.8 : Création d'une exposition sur les prairies fleuries et la zone intermédiaire. ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ Action n°29 : La présence et le travail des hommes en estive : <ul style="list-style-type: none"> ○ 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ↳ 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux, ↳ 27.1 : mise en place de zones refuges hivernales pour la quiétude des galliformes
Site Natura 2000	Oui	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ P1 : Aide aux éleveurs pour la fauche Saugué (MAET) ; Restaurer les rigoles d'irrigation (patrimoine) ↳ T2 : Aménagement et valorisation du plateau de Saugué: sentier thématique/parking d'accueil
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts		
250 000,00 € HT		

FAG11 : TROUMOUSE// Sous-secteur : CIRQUE
1 - Intitulé de l'action : Observation et contemplation d'altitude // Valorisation zone d'estive et pastoralisme
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Point majeur d'accessibilité routière à haute altitude • Emotion : ratio effort / avantages très attractif. • Qualité paysagère (ouverture spatiale) et activités anthropiques. • Offre touristique à étoffer • Les conditions d'accès : mobilité
3 – Description de l'opération : Reprise de deux points : <ul style="list-style-type: none"> • Zone d'observation / de contemplation d'altitude – Valorisation pour : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Public de contemplatifs, ↳ Point d'accessibilité situé aux pieds des sommets culminant à 3000 m, ↳ Cirque avec profil Nord - Sud relativement plan : « découverte facile » en famille et en autonomie, avec une forte ouverture paysagère. ↳ Vocation « contemplative diurne » ↳ Activité nocturne : soirée d'initiation à l'astronomie (possibilité d'un repas au Maillet et d'une soirée d'observation à la cabane de la vierge) et autres activités pédagogiques. • Zone d'estive et de pastoralisme : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Zone du grand cirque : vitrine de valorisation du pastoralisme - agropastoralisme et du patrimoine bâti afférent (cabanes avec « nouvel » usage à mettre en valeur) - (cf. FAT n°8, n°20) ↳ Point d'étape de balade, lieu de confort, lieu de repos et/ou d'abri pour un pique-nique ou étape randonneur... - (cf. FAT n°8, n°20) ↳ Médiation humaine en petits groupes : agropastoralisme, paysages d'hier et d'aujourd'hui, biodiversité, géomorphologie ... - (cf. FAT n°16, n°20) ↳ Dynamique pastorale et approche transfrontalière : sentier du port de la Canau - (cf. FAT n°16, n°20)

Loisir outdoor structurant :		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Parking cirque (2013m) / lac et cabanes des Aires (2182m) ↳ Lac et cabanes des Aires (2182m) / Oratoire Ste Famille (1910m) / Hourquette de Héas (2612m) / Port de Campbielh (2598m), ↳ Parking cirque (2013m) / Chapelle Héas (1519m) par prise d'eau des Touyères ↳ Parking cirque (2013m) / Port de la Canau (2686m) 		Boucle courte, linéaire, Tour des Cirques + hiver Linéaire, Tour des Cirques liaison Aure + hiver Linéaire, var Tour des Cirques Linéaire transfrontalier vers Pineta hiver
Cascades de glace : Secteur Cirque de Troumouse		
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	Pour mémoire orientation 2002, arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au Maillet avec arrêt circulation à ce point, <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'une navette Maillet / cirque, ↳ parking à Héas et maintien péage, ↳ aire stationnement au Maillet et petit parking "randonneurs" au Cirque.
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 31, et 33, Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins (ob 8), ↳ 6.10 et 25.4 : requalifier le parking de Troumouse et mise en place de navette (2014), ↳ 6.11 : réhabiliter et valoriser le sentier transfrontalier du Port de la Canau (2014), ↳ 7.5 : Résorption des points noirs

		<p>paysagers,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.2 : Mise en place d'une charte pour l'équipement des canyons et des voies d'escalade, ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 25.4 : Requalification du parking d'accueil à Troumouse et mise en place de navettes, ↳ 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ↳ 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux, ↳ 27.1 : mise en place de zones refuges hivernales pour la quiétude des galliformes.
Site Natura 2000	Oui	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↳ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs ↳ T5 : Mise aux normes sanitaires des refuges : Maillet/Sarradet, ↳ T6 : Gestion fréquentation Troumouse, ↳ P3 : Réfection des cabanes pastorales Aguilla et Aguilhous.
Patrimoine Mondial UNESCO	Oui	<p>En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de fermeture estivale de l'accès au cirque de Troumouse à partir du Maillet avec à court terme (2014/2015) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise en place d'une navette "écologique", ↳ Aménagement d'une aire naturelle de

		<p>parking avec numéros clausus au Maillet, développement d'un projet touristique sur ce site, et à plus long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'un transport par navette électrique Gèdre/Héas/Maillet.
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 – Estimation des coûts		
100 000,00 € HT		

FAG12 : TROUMOUSE
<p>1 - Intitulé de l'action :</p> <p>Organisation de la mobilité à l'échelle de la vallée / section Gèdre – Cirque de Troumouse (parking)</p>
<p>2 – Problématique / Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des stationnements et des flux par nature des visites, modes et temporalités, • Sécurisation des trajets, • Amélioration de la qualité d'accès et de découverte des sites de la vallée, • Préservation environnementale (gestion des flux, des externalités (bruit / pollutions...)).
<p>3 – Description de l'opération :</p> <p><u>En mode piéton, sur itinéraires de randonnée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès est (Hourquette de Héas) ouest (Gavarnie par Hourquette et crête d'Alans sous le versant sud du Piméné), • Accès Nord (depuis Gèdre en passant le sentier des Gloriettes vers le Maillet), accès sud (depuis Estaubé : brèche de Tuquerouye ou port neuf de pinède ou port de la Canau). <p>Stratégie d'équipements sur la base d'un schéma d'aménagement intégré à l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Points d'arrêt – de repos – d'observation cohérents avec le service d'exploitation navettes, • Points d'arrêt – de repos – d'observation sur les sections de randonnée les plus flatteuses (belvédères, plas...), • Signalétique afférente présentant les entités paysagères, les services proposés et l'entité Grand Site, en conformité avec les supports implantés par le PN (types, chartes, matériaux, réversibilité). <p><u>En mode route</u></p> <p>Accès par la D922 depuis Gèdre, avec bifurcation possible vers Gloriettes ou Troumouse.</p> <p>Stratégie de gestion des flux à mettre en place en vallée depuis Gèdre sur la base d'un schéma progressif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt des véhicules le plus bas possible en vallée (une ou des poches de stationnement à créer), • Transport en Commun par navettes entre ces points de stationnement et le haut de la vallée à l'aide de moyens de transports alternatifs et doux, utilisation de Héas

et du Maillet comme points de rupture de charge,

- Autorisation conjointe d'autres moyens de transports complémentaires sur l'itinéraire (flux résidents, professionnels et ayants droits autorisés),
- Capacité, cadencement et points d'arrêts à évaluer en fonction des expériences passées.

Les points à reprendre sur ce site en accès à Troumouse :

SECTION GENERALE D'ITINERAIRE :

- Etude de faisabilité d'un service navette avec choix de l'outil de déplacement et aménagements dédiés (notamment aux points de montée/descente),
- Reprise des espaces aujourd'hui bitumés (reprofilage de la voie véhicules/navettes pour une meilleure lisibilité des modes de cheminement), ménager un point de dépose clair et organisé pour les navettes (signalétique, mobilier, etc.),

GLORIETTES / ESTAUBE :

- Analyse des flux d'accès et des capacités d'accueil par périodes d'ouverture de la route de manière à créer un service,
- Etude d'un schéma d'accès au lac et à la vallée à partir d'un service de transport organisé depuis l'aval (vraisemblablement depuis le croisement D922 – D176), ce schéma d'accès permettra dans un premier temps de faire cohabiter accès direct VL et navettes, il pourra devenir strictement transport en commun dans un second temps.

HEAS :

- Opération de valorisation de la Chapelle et de l'Oratoire : 1er sanctuaire marial des Hautes Pyrénées et mise en valeur de l'histoire de la statue,
- Création d'une randonnée thématique religieuse à héas jusqu'à l'oratoire,
- Création d'une activité de vente légère (produits locaux) sur Héas.

MAILLET :

- Requalification du bâtiment existant (rénovation extérieure et intérieure, accès, traitements et ambiances, accueil, etc.),
- Aménager une pièce d'eau à proximité de l'auberge (valorisation paysagère, rappel de l'élément eau en plus du bassin versant et des ruisseaux qui s'écoulent déjà sur site, etc.), valorisation du pastoralisme,

CIRQUE :

- Effacement progressif de la section routière non exploitée (amont du Maillet jusqu'au parking de Troumouse),

- Mise en valeur des cabanes pastorales et traitement signalétique interprétatif,
- Développer une offre de balades au départ de petits sentiers en boucles accessibles depuis l'auberge du Maillet.

4 - Programmation souhaitable des interventions :

Sur circulation routière :

Deuxième semestre 2014 : Analyse des flux liés à la première exploitation d'un service navette à l'été 2014 et proposition d'un service dédié pour la saison 2015.

Fin 2014 / début 2015 : Organisation de la compétence transport avant le lancement d'un marché de mise en œuvre et d'exploitation d'un service de navettes routières, en effet il faut décider si ce type de démarche est d'intérêt communautaire.

2015 / 2016 : Mise en œuvre d'un service de transport complet (portage, juridique, exploitation, véhicules, tarification).

Sur circulation pédestre :

Fin 2014 / 2015 : Evaluation des aménagements à réaliser (conception).

2015 / 2016 : Programmation des opérations (réalisation / pose).

5 - Estimation des coûts :

1 200 000,00 €

FAG13 : TROUMOUSE// Sous-secteur : HEAS
1 - Intitulé de l'action :
Développement de l'accueil et animation touristique thématisée
2 – Problématique / Objectifs :
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser ce point d'accueil de la vallée de Troumouse, • Interaction avec Gèdre – Gloriettes – Maillet, • Densifier l'offre avec développement de thématiques : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Religieuses (culte marial) et légendaire, ↳ Echanges transfrontaliers historiques ↳ Village de montagne vivant (activités pastorale).
3 – Description de l'opération :
<ul style="list-style-type: none"> • Carrefour d'accès par randonnée pédestre • Point d'arrêt routier à l'accès à Troumouse, • Développement de thématiques : <ul style="list-style-type: none"> ↳ légendaire, ↳ village de montagne vivant (activités pastorale). ↳ Mise en cohérence selon pertinence avec projet mené sur interprétation en Pays Toy (CSVB), ↳ Réalisation d'une étude de conception et mise en œuvre de parcours de découverte à l'échelle du hameau, par un prestataire (valorisation patrimoine culturel et naturel), • Implantation de supports de signalétique selon besoin (Cf. fiche thématique 27), • Travaux d'accès aux différents sites valorisés pour tous publics et notamment PMR, • Réalisation par un prestataire compétent d'un programme d'animations et d'événementiels sur le hameau et à ses abords, en lien avec la thématique majeur culture et patrimoine (organisation de concerts, balades nocturnes au flambeau, etc.), • Contractualisation de conventions avec propriétaires fonciers selon projets et besoin de passage ou aménagements sur parcellaire privé, non maîtrisé par la collectivité.

Loisir outdoor structurant :		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Chapelle de Héas (1519m) / Oratoire Ste Famille (1910m), + continuité vers Hourquette Héas (2612m) ↳ Chapelle Héas (1519m) / Parking cirque (2013m) par prise d'eau des Touyères ↳ Chapelle de Héas (1519m) / Auberge du Maillet (1840m) / Port de la Canau (2686m) 		Linéaire, culte marial, var Tour des Cirques Linéaire Linéaire transfrontalier historique vers Pineta
Cascades de glace :		
- Secteur Maillet (dont sites école)		
Canyon :		
Plusieurs parcours le long de la route d'accès Héas + Gloriettes		
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	Pour mémoire orientation 2002, arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au Maillet avec arrêt circulation à ce point, ↳ mise en place d'une navette Maillet / cirque, ↳ parking à Héas et maintien péage, aire stationnement au Maillet et petit parking "randonneurs" au Cirque.
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 12, 13, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 31, et 33, Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : ↳ 5.3 : Accompagner les manifestations locales en lien avec le patrimoine pastoral, ↳ 6.10 et 25.4 : requalifier le parking de Troumouse et mise en place de navette (2014), ↳ 6.11 : réhabiliter et valoriser le sentier transfrontalier du Port de la Canau (2014), ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages remarquables, ↳ 9.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant la réhabilitation du petit

		<p>patrimoine bâti,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 10.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant l'aménagement des villages, ↳ 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux, ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.2 : Mise en place d'une charte pour l'équipement des canyons et des voies d'escalade, ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 25.4 : Requalification du parking d'accueil à Troumouse et mise en place de navettes, ↳ 25.9 : Réflexion sur la mise en place d'un système de navettes des villes de piémont vers le haut des vallées.
Site Natura 2000	Oui	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↳ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs ↳ T5 : Mise aux normes sanitaires des refuges : Maillet/Sarradet, ↳ T6 : Gestion fréquentation Troumouse, ↳ P3 : Réfection des cabanes pastorales Aguilha et Aguilhou.
Patrimoine Mondial UNESCO	Oui	<p>En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014, de fermeture estivale de l'accès au cirque de Troumouse à partir du Maillet avec à court terme (2014/2015) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise en place d'une navette "écologique", ↳ Aménagement d'une aire naturelle de parking avec numéros clausus au Maillet, ↳ développement d'un projet touristique sur ce site, <p>Et à plus long terme :</p>

		↳ mise en place d'un transport par navette électrique Gèdre/Héas/Maillet.
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 - Estimation des coûts		
250 000,00 € HT		

FAG14 : GLORIETTES / ESTAUBE
1 - Intitulé de l'action : Développement de l'accueil et animation touristique / sentiers thématisés
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Visage contrasté : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Point d'accès : lac des Gloriettes (patrimoine industriel, approche de notre thème récurrent de l'eau, etc.), ↳ En prolongement : milieu plus sauvage et itinérance: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lac des Gloriettes et fond du cirque en randonnée, ✓ Itinérance longue durée : liaison Gèdre et Gavarnie, transfrontalière vers Pineta ou Mont Perdu par Tuquerouye (présence refuge), Port de Pinède ou Port Bielh.
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une aire d'accueil et de service sur les Gloriettes - (cf. FAT n°6) • Elaboration de sentiers thématiques : focus sur le thème de l'eau et botanique/géologie en complément Sentier Ramond existant, clin d'œil à l'hydroélectricité au barrage des Gloriettes - (cf. FAT n°11, n°16) • Gestion et entretien des sentiers existants, ouverture de nouvelles portions de sentier si connexion nécessaire ou création de petite boucles thématiques - - (cf. FAT n°11, n°16) • Elaboration de sentiers thématiques : focus sur le thème de l'eau - (cf. FAT n°11, n°16) • Approche faune/flore et botanique sur le cirque et surtout sur les portions de descente vers Gavarnie - (cf. FAT n°11, n°16) • Selon opportunité, restauration de granges, cabanes : abris étapes pour les randonneurs d'une journée (pique-nique, animations avec accompagnateurs, etc.) - - (cf. FAT n°8) • Signalétique et balisage selon charte existante, support d'information au départ de Troumouse, l'Araillé, lac des Gloriettes, etc - (cf. FAT n°27) <p>Partenaires et acteurs identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes,

Loisir outdoor structurant :		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Barrage des Gloriettes (1668m) / Gèdre (1011m) par granges de Coumély, "sentier Ramond", ↳ Tour du lac des Gloriettes (1668 m), "sentier Ramond", ↳ Barrage des Gloriettes (1668m) / Auberge du Maillet (1840m) par Pouyboucou ↳ Barrage des Gloriettes (1668m) / fond du cirque "Pla d'Ailhet (1820m) ↳ Barrage des Gloriettes (1668m) / Hourquette d'Alans (2430m) 		<p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p> <p>Boucle courte</p> <p>Tour des Cirques + hiver</p> <p>Boucle (thématique géologie botanique)</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p>
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	Pour mémoire orientation 2002 - conserver l'accès gratuit et amélioration du stationnement au barrage : <ul style="list-style-type: none"> ↳ agrandissement parking actuel, ↳ aménagement parking inférieur du barrage, ↳ élargir aire stationnement dans vallée près du pont
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 31, et 33, <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins (ob 8), ↳ 6.10 et 25.4 : requalifier le parking de Troumouse et mise en place de navette (2014), ↳ 7.5 : Résorption des points noirs paysagers, ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages remarquables ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 13.7 : Proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique par la mise en place de visites ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire,

		<ul style="list-style-type: none"> ↳ 21.2 : Mise en place d'une charte pour l'équipement des canyons et des voies d'escalade, ↳ 21.3 : Prise en compte des zones de quiétude du Grand Tétrás (Néouvielle, Gavarnie, Somport), ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ 22.8 : Zones humides et tourbeuses : Créer des outils de valorisation des sites d'intérêt patrimonial. ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 25.4 : Requalification du parking d'accueil à Troumouse et mise en place de navettes, ↳ 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ↳ 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux, ↳ 27.1 : mise en place de zones refuges hivernales pour la quiétude des galliformes.
Site Natura 2000	Oui	En cohérence avec actions Docob : <ul style="list-style-type: none"> ↳ T1 : Sentier thématique des Gloriettes: crée en 2011 - relié à celui de Ramond (réalisé) ↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↳ T3 : Mise en cohérence et adptation des signalétiques: tourisme, sports, activité loisirs ↳ P5 : Coumély de Gèdre: embroussaillement/accès
Patrimoine Mondial UNESCO	Oui	En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014 : <ul style="list-style-type: none"> ↳ amélioration et gestion du parking des Gloriettes, avec accès payant et numéus clausus, ↳ mise en place d'une poche de parking au niveau de l'Arrayet (20 à 40 pl).
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5- Estimation des coûts		
350 000,00 € HT		

FAG15 : TROUMOUSE// Sous-secteur : MAILLET	
1 - Intitulé de l'action :	
Développement de l'offre et de l'accueil touristique	
2 – Problématique / Objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Un des camps de base constituant un point de départ pour une offre diverse de produits et services touristiques, randonnée, etc. • Etape d'un itinéraire long qui parcourt le territoire. • Point de visibilité en vallée et en inter-valléen. 	
3 – Description de l'opération :	
<ul style="list-style-type: none"> • Point de visibilité à développer avec deux rôles : <ul style="list-style-type: none"> ↳ lieu d'étape avec accès aux services et équipements, mais aussi aux parcours d'altitude, ↳ lieu d'intermodalité pour organiser l'accès au site en mode doux. 	
Partenaires et acteurs identifiés :	
<ul style="list-style-type: none"> • EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes, 	
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :	
Site classé	Oui
Grand Site National	Oui Pour mémoire orientation 2002, arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au Maillet avec arrêt circulation à ce point, ↳ mise en place d'une navette Maillet / cirque, ↳ parking à Héas et maintien péage, aire stationnement au Maillet et petit parking "randonneurs" au Cirque.
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 31, et 33, Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : ↳ 6.10 et 25.4 : requalifier le parking de Troumouze et mise en place de navette (2014), ↳ 6.11 : réhabiliter et valoriser le sentier transfrontalier du Port de la Canau (2014), ↳ 7.5 : Résorption des points noirs paysagers, ↳ 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux,

		<ul style="list-style-type: none"> ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.2 : Mise en place d'une charte pour l'équipement des canyons et des voies d'escalade, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 25.4 : Requalification du parking d'accueil à Troumouze et mise en place de navettes, ↳ 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ↳ 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux,
Site Natura 2000	Oui	En cohérence avec actions Docob : ↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↳ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs ↳ T5 : Mise aux normes sanitaires des refuges : Maillet ↳ T6 : Gestion fréquentation Troumouze, ↳ P3 : Réfection des cabanes pastorales Aguilla et Aguilhous.
Patrimoine Mondial UNESCO	Oui	En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014, de fermeture estivale de l'accès au cirque de Troumouze à partir du Maillet avec à court terme (2014/2015) : ↳ Mise en place d'une navette "écologique", ↳ Aménagement d'une aire naturelle de parking avec numéros clausus au Maillet, ↳ développement d'un projet touristique sur ce site, Et à plus long terme : ↳ mise en place d'un transport par navette électrique Gèdre/Héas/Maillet.
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
5 - Estimation des coûts		500 000,00 € HT

FAG16 : TROUMOUSE// AUBERGE DU MAILLET
1 - Intitulé de l'action : Requalification et développement de l'offre et de l'accueil touristique
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Ce « camp de base » est à restructurer et à développer sur le Tour des Cirques. • Point d'entrée pour le cirque de Troumouse (Campbieil, Barrada, Gloriettes, etc.) : développer un accueil plus qualitatif pour du grand public y compris au niveau de l'accessibilité, du confort, et un traitement de ses abords,
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Reprise des espaces bitumés : reprofilage de la voie véhicule, aménagement d'un point de dépose clair et organisé pour les navettes (signalétique, mobilier, etc.), • Missionner une agence ou bureau d'études pour faisabilité et extension du bâti (développement de nouveaux hébergements, services, etc.), • Requalification et extension du bâtiment existant au Maillet avec vocation <ul style="list-style-type: none"> ↳ Hébergement, ↳ Restauration, ↳ Salle d'accueil, expo, etc. • Développement offre de balades depuis l'auberge du Maillet, faire intervenir une équipe pour la valorisation du patrimoine (élaboration de parcours de découverte au départ de l'auberge, implantation de dispositifs ludopédagogiques, signalétique, etc.), • Aménagement d'une pièce d'eau à proximité de l'auberge du Maillet (réalisation d'une étude technique après validation des contraintes à respecter selon l'incidence sur les milieux naturels, sur l'activité pastorale, la ressource en eau, etc.), • Aménagement d'un centre de valorisation du pastoralisme et de vente de produits locaux • Approche foncière sur la zone concernée, conventionnement si nécessaire, maîtrise du parcellaire, etc., (cf. FAT n°4) • Insertion paysagère.

Loisir outdoor structurant :		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Auberge du Maillet (1840m) / Parking cirque de Troumouse (2013m) ↳ Auberge du Maillet (1840m) / Barrage des Gloriettes (1668m) par Pouyboucou ↳ Auberge du Maillet (1840m) / Chapelle de Héas (1519m) 		Linéaire, + Tour des Cirques Tour des Cirques + hiver Linéaire, culte marial
Cascades de glace : <ul style="list-style-type: none"> - Secteur Maillet (dont sites école) - Secteur Cirque de Troumouse 		hiver
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	Pour mémoire orientation 2002, arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au Maillet avec arrêt circulation à ce point, <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'une navette Maillet / cirque, ↳ parking à Héas et maintien péage, aire stationnement au Maillet et petit parking "randonneurs" au Cirque.
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 13, 14, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 30 et 33 Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 6.10 et 25.4 : requalifier le parking de Troumouse et mise en place de navette (2014), ↳ 6.11 : réhabiliter et valoriser le sentier transfrontalier du Port de la Canau (2014), ↳ 7.5 : Résorption des points noirs, ↳ 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux.
Site Natura 2000	Oui	En cohérence avec actions Docob : <ul style="list-style-type: none"> ↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↳ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs ↳ T5 : Mise aux normes sanitaires des refuges : Maillet ↳ T6 : Gestion fréquentation Troumouse, ↳ P3 : Réfection des cabanes pastorales Aguilla et Aguilhous.

Patrimoine UNESCO	Mondial	Oui	<p>En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014, de fermeture estivale de l'accès au cirque de Troumouse à partir du Maillet avec à court terme (2014/2015) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise en place d'une navette "écologique", ↳ Aménagement d'une aire naturelle de parking avec numéris clausus au Maillet, ↳ développement d'un projet touristique sur ce site, <p>Et à plus long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'un transport par navette électrique Gèdre/Héas/Maillet.
Grand Site Midi-Pyrénées		Non	
5 - Estimation des coûts			2 000 000,00 € HT

FAG17 : COUMELY		
1 - Intitulé de l'action :		
Valorisation de l'espace Coumély		
2 – Problématique / Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le potentiel de Coumély afin de densifier et créer des activités complémentaires dans la vallée de Troumouse. • Participer au maillage des cheminements pour le « Grand Tour du Territoire ». • Restauration des granges – support d'accueil des accompagnants de la clientèle. 		
3 – Description de l'opération :		
<ul style="list-style-type: none"> • Confortement et développement des sentiers à partir du barrage des Gloriettes et de Gèdre. • Renforcement des sentiers d'interprétation en complément du sentier « Ramond ». • Concentration des géosites dans le cadre du projet de Géopark • Favoriser la mobilité vers Gloriette – Estaubé afin de faciliter l'emprunt de la boucle pédestre Gloriette – Coumely – Gèdre. • Restauration des granges pour y développer un projet d'appui aux accompagnateurs et un accueil de la clientèle. 		
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	Pour mémoire orientation 2002 - conserver l'accès gratuit et amélioration du stationnement au barrage : <ul style="list-style-type: none"> ↳ agrandissement parking actuel, ↳ aménagement parking inférieur du barrage, ↳ élargir aire stationnement dans vallée près du pont
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 31, et 33, Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :

		<ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins (ob 8), ↳ 6.10 et 25.4 : requalifier le parking de Troumouse et mise en place de navette (2014), ↳ 7.5 : Résorption des points noirs paysagers, ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages remarquables ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 13.7 : Proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique par la mise en place de visites ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.2 : Mise en place d'une charte pour l'équipement des canyons et des voies d'escalade, ↳ 21.3 : Prise en compte des zones de quiétude du Grand Tétrás (Néouvielle, Gavarnie, Somport), ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines, ↳ 22.8 : Zones humides et tourbeuses : Créer des outils de valorisation des sites d'intérêt patrimonial. ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 25.4 : Requalification du parking d'accueil à Troumouse et mise en place de navettes, ↳ 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ↳ 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux, ↳ 27.1 : mise en place de zones refuges hivernales pour la quiétude des galliformes.
Site Natura 2000	Oui	En cohérence avec actions Docob : <ul style="list-style-type: none"> ↳ T1 : Sentier thématique des Gloriettes: crée en 2011 - relié à celui de Ramond (réalisé) ↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↳ T3 : Mise en cohérence et adptation des signalétiques: tourisme, sports, activité loisirs ↳ P5 : Coumély de Gèdre: embroussaillage/accès

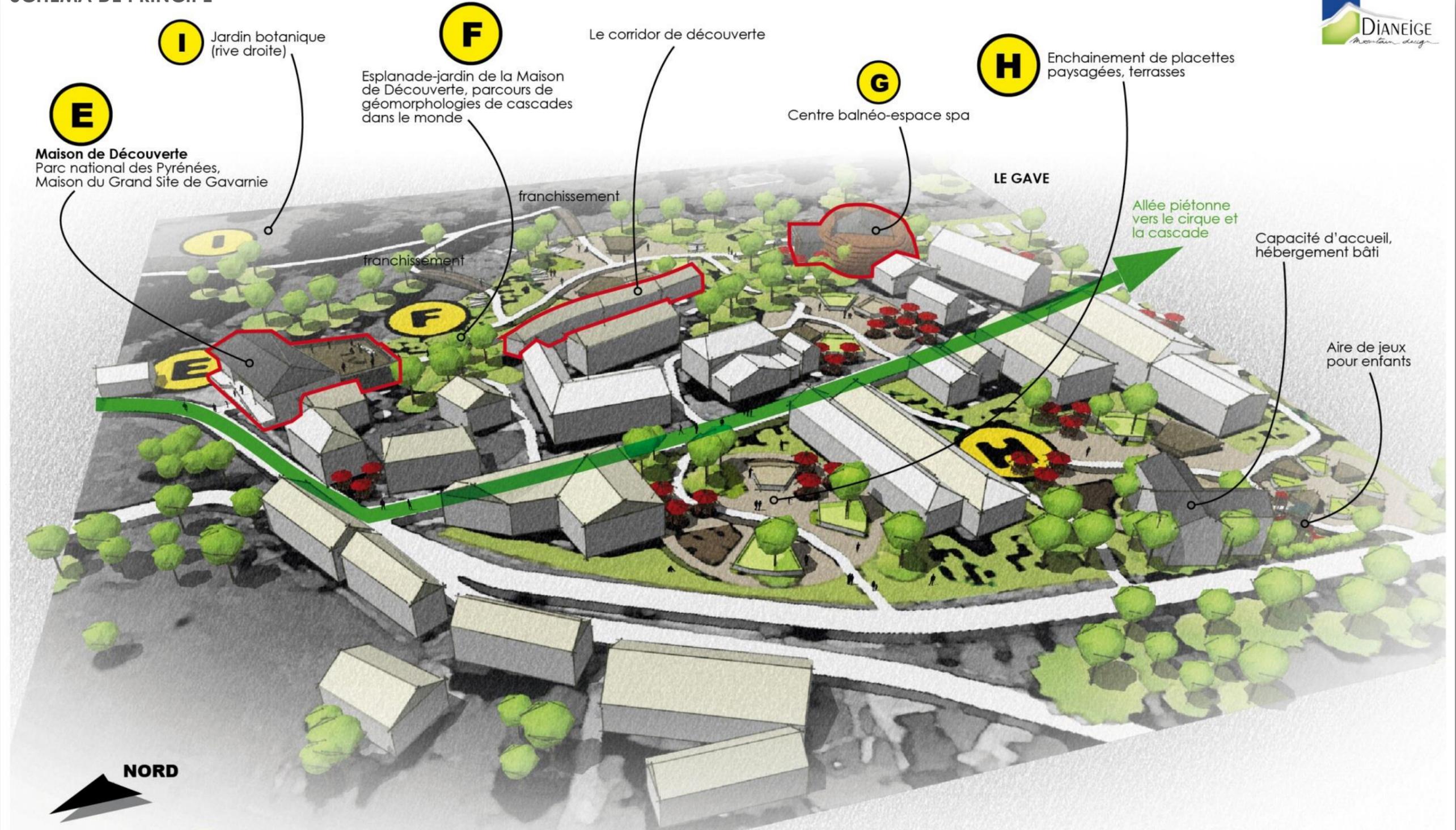
Patrimoine UNESCO	Mondial	Oui	En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014 : ↳ amélioration et gestion du parking des Gloriettes, avec accès payant et numérisés clausus, ↳ mise en place d'une poche de parking au niveau de l'Arrayet (20 à 40 pl).
Grand Site Midi-Pyrénées		Non	
5- Estimation des coûts			
			750 000,00 € HT

FAG18 : GAVARNIE // CŒUR DE VILLAGE
1 - Intitulé de l'action : Restructuration urbaine
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Requalification pour être en adéquation avec le label grand site
3 – Description de l'opération <ul style="list-style-type: none"> • Approche technique des opérations qui suivent conditionnée à la réalisation d'un schéma de restructuration et requalification du cœur de village (Gavarnie haut et Gavarnie bas) par un cabinet d'architecture et d'urbanisme, • S'assurer de la maîtrise foncière sur les secteurs concernés (bords de Gave, conventionnement avec propriétaires privés si nécessaire, etc.), et adaptation au documents et règlement d'urbanisme en vigueur, • Organisation / réorganisation des stationnements : création de stationnements (secteur Gavarnie village bas, rive gauche du Gave) – Stationnements couverts en phase 2 de développement. • Extension bâti nouveau à l'office de tourisme (point informations, services, garderie, consigne, etc.), prévoir une étude architecturale sur un nouveau bâti, s'assurer de la maîtrise foncière du parcellaire concerné, adaptation au règlement d'urbanisme en cours, etc., • Mise en place d'un sens de circulation dans le village bas de la commune, • Création de cheminements piétons en encorbellement au-dessus du Gave, • Requalification de la marche d'approche entre l'esplanade, l'office de tourisme et la maison du parc, • Création d'enchaînement de placettes avec traitement paysager, • Implantation de jeux pour enfant, • Mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques, • Création de bâtis nouveaux pour augmentation de la capacité d'hébergement touristique, • Requalification de la maison du parc national des Pyrénées (vocation maison grand site et milieu naturel), • Reprise des stationnements et locaux techniques au sud de l'actuelle maison du parc pour création d'un jardin des cascades, corridors des découvertes,

franchissement piéton sur le Gave,		
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un balnéo-centre et prolongement du jardin des cascades, • Aménagement d'un jardin botanique en terrasses sur la rive droite du Gave, • Reprise intégrale de la signalétique du village selon charte (cf. fiche schéma directeur signalétique, FAT 27) suivant besoin : balisage, information, enseigne etc. • Mission d'accompagnement AMO + conception : restructuration urbaine. 		
Partenaires et acteurs identifiés :		
<ul style="list-style-type: none"> • EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes, SDE Hautes-Pyrénées 		
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Non	<i>ZPPAUP avec règlement</i>
Grand Site National	Oui	<i>Pour mémoire orientations 2002 : Aménagement du village (réalisé pp) :</i> <ul style="list-style-type: none"> ↳ espaces publics, ↳ foncier public et privé, ↳ accès et parkings
Parc National des Pyrénées	ZA	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 13, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 22, 23, 24, 25, 26 et 33 Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 7 : La résorption des points noirs paysagers, ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages remarquables, ↳ 9.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant la réhabilitation du petit patrimoine bâti. ↳ 10 : L'aménagement des bourgs : <ul style="list-style-type: none"> ○ 10.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant l'aménagement des villages, ○ 10.2 : Réaliser des aménagements

		<p>respectueux des enjeux environnementaux,</p> <ul style="list-style-type: none"> o 10.3 : Accompagner l'enfouissement des réseaux électriques ↳ 11.1 : Réaliser des documents d'urbanisme pilotes intégrant plus concrètement les enjeux agricoles et environnementaux notamment dans des démarches intercommunales ↳ 12 : Vers un éclairage public économe et respectueux de la qualité du ciel étoilé, ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 14 : L'opération "zéro pesticide, ma commune adhère", ↳ 15 : Elaborer un Plan climat énergie territorial et mieux connaître les impacts du changement climatique, ↳ 20.5 : PMR - Réflexion autour de l'aménagement d'un itinéraire dans le village et vers le cirque de Gavarnie ↳ 25.3 : Réflexion sur l'aménagement et l'accueil sur les grands sites Midi-Pyrénées Gavarnie/Cauterets/Pic du Midi.
Site Natura 2000	Oui	<i>RAS de spécifique pour le village</i>
Patrimoine Mondial UNESCO	Oui	<i>RAS de spécifique pour le village</i>
Grand Site Midi-Pyrénées	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ↳ actions en matière de communication, signalétique, accès, accueil, cheminement vers le cirque, animation du tissu économique et social, produits touristiques, ↳ actions en matière de signalétique et d'accès PMR jusqu'à La Prade, ↳ parcours d'interprétation sur le pyrénéisme et le pastoralisme.
5 - Estimation des coûts		
		5 000 000,00 € HT

SCHEMA DE PRINCIPE



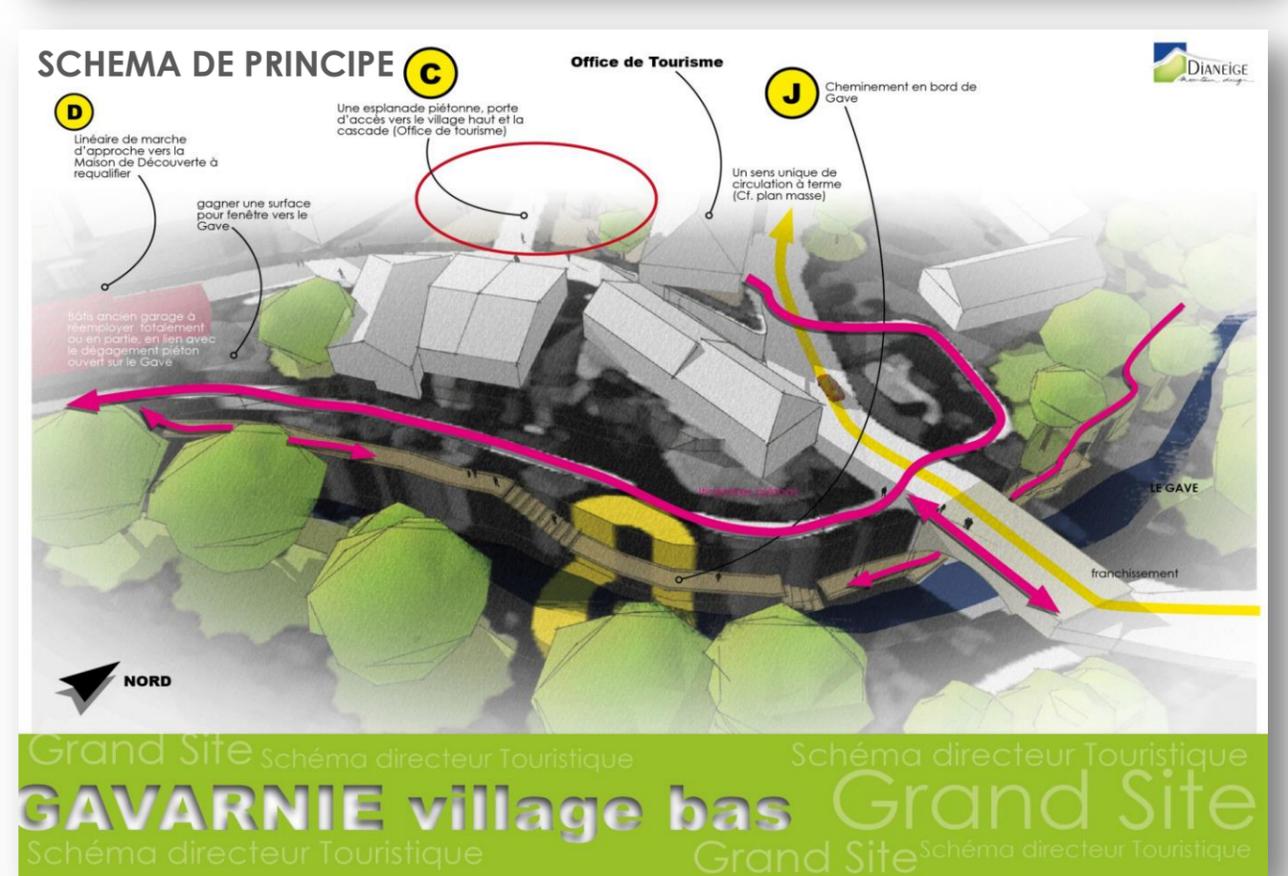
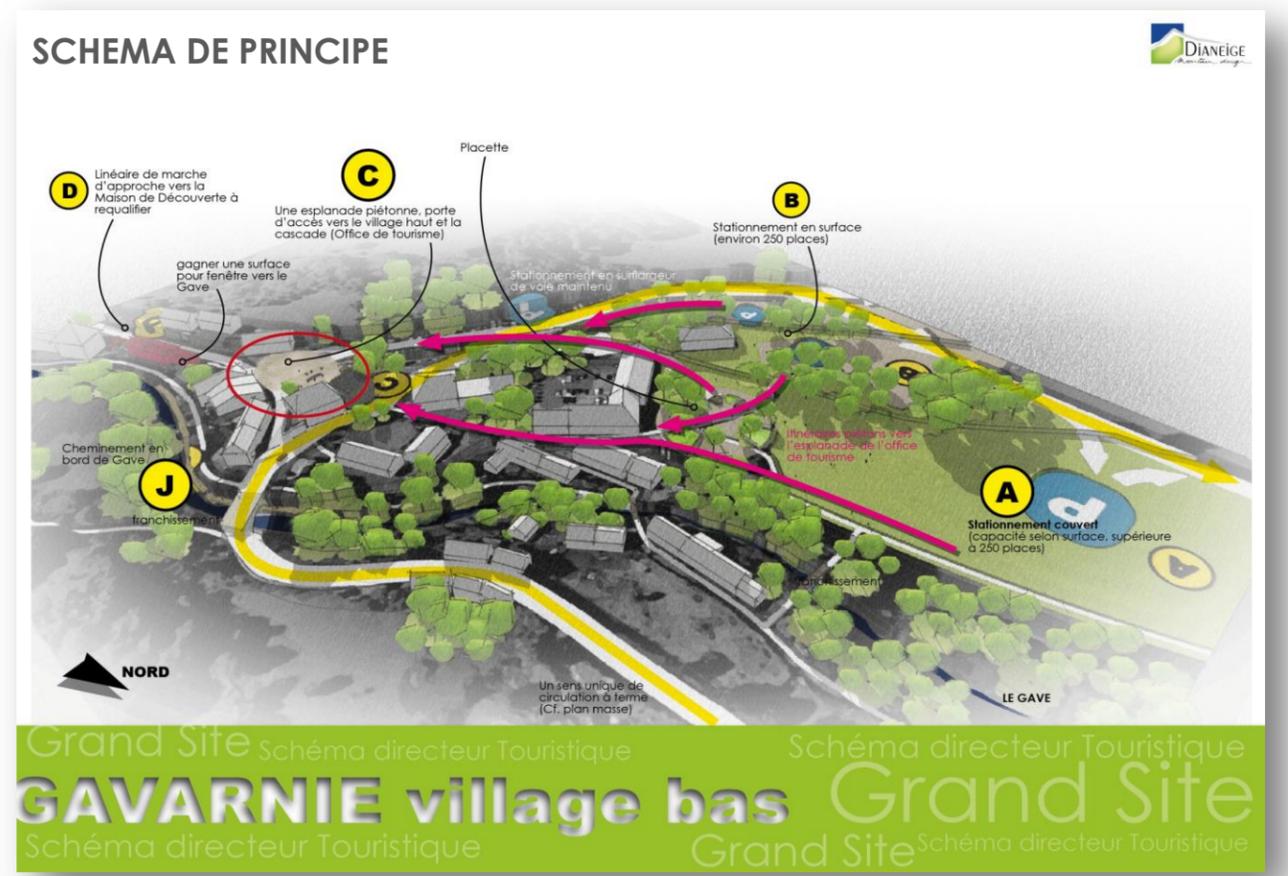
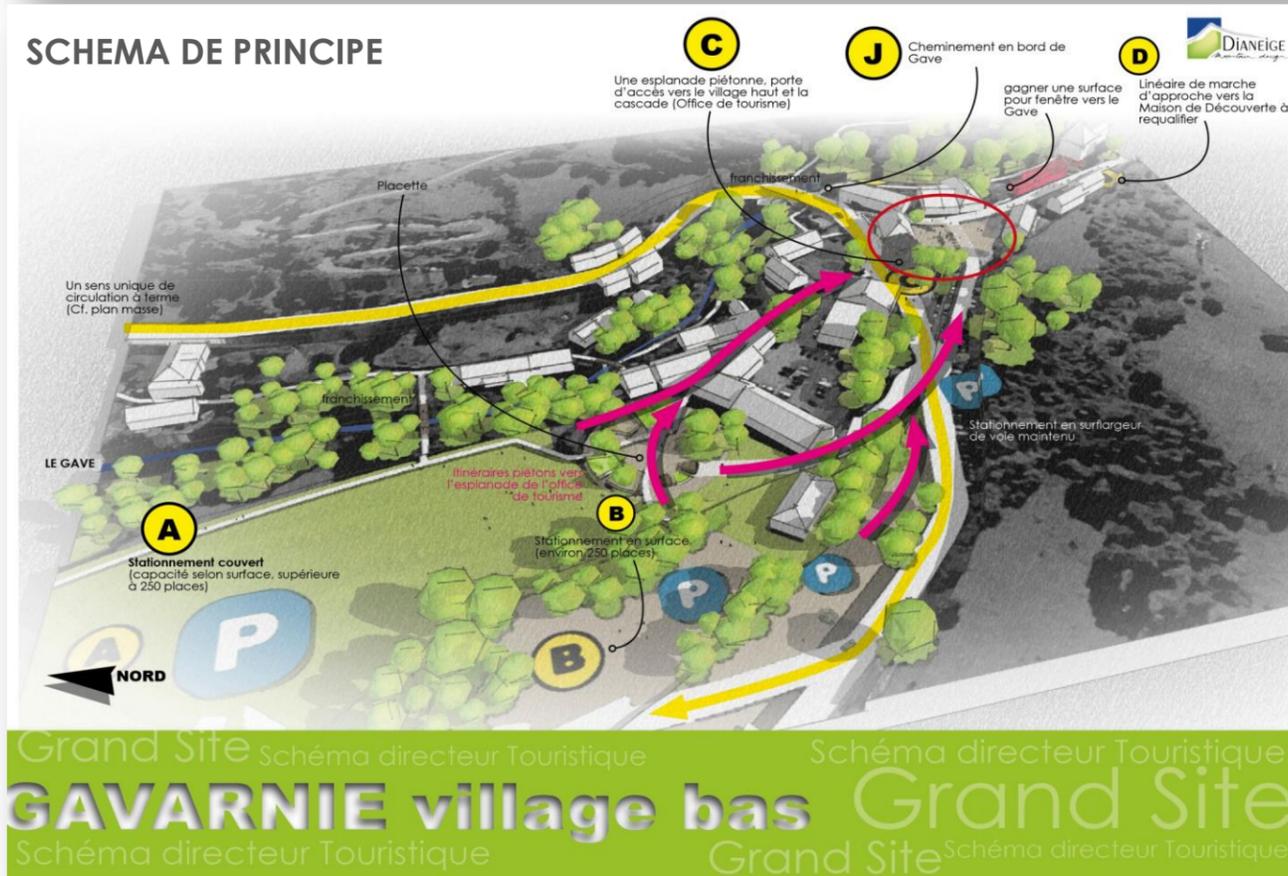
Grand Site schéma directeur Touristique

GAVARNIE village haut Grand Site

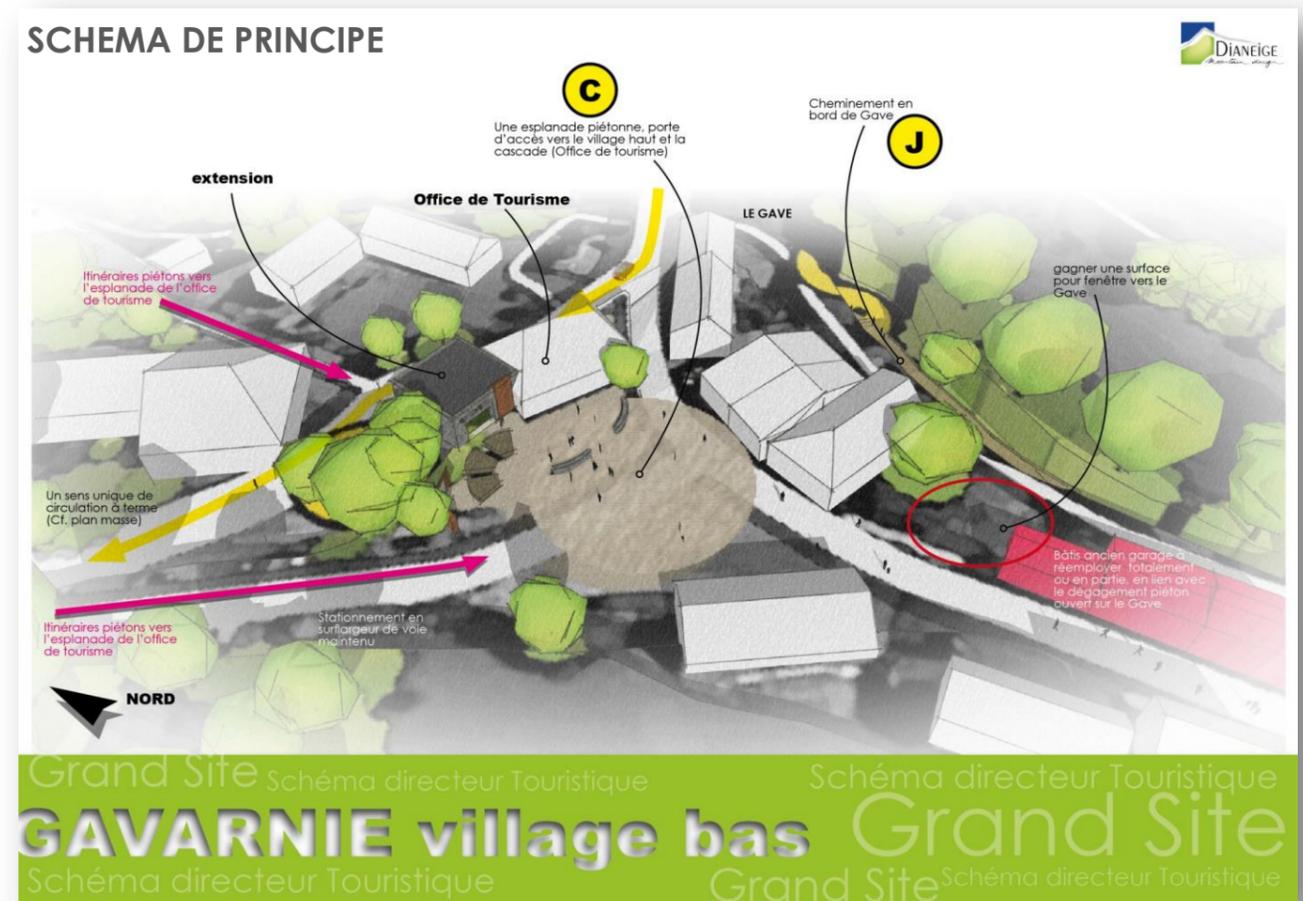
Schéma directeur Touristique

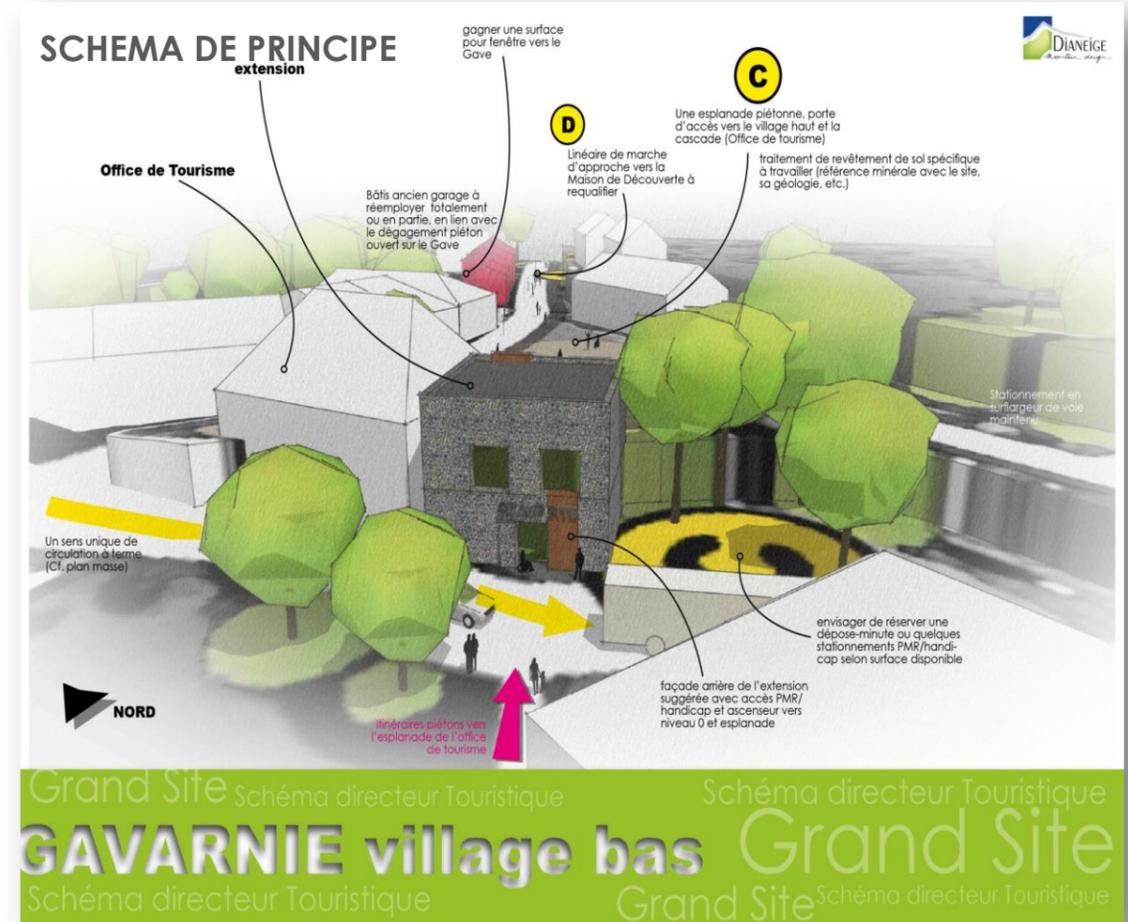
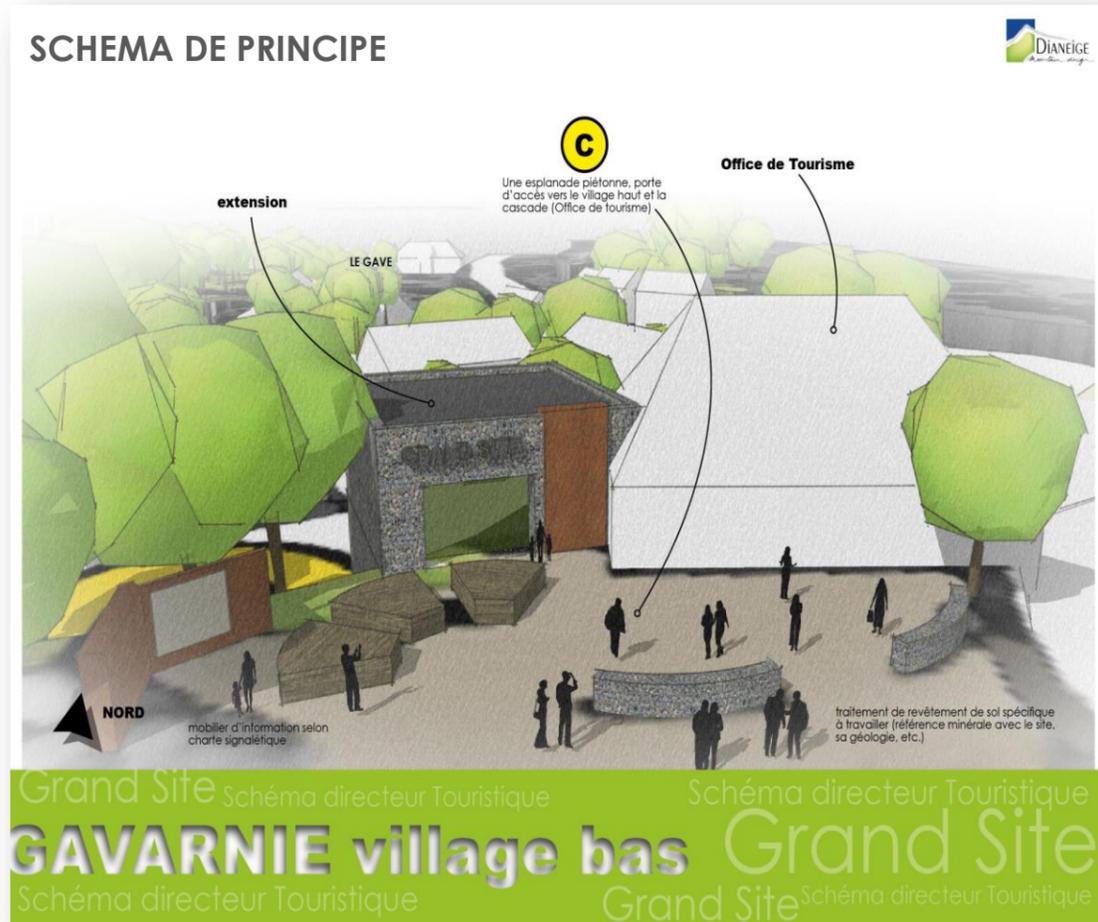
Schéma directeur Touristique

Grand Site Schéma directeur Touristique



FAG19 : GAVARNIE // Bâtiment OFFICE DU TOURISME DE GAVARNIE	
1 - Intitulé de l'action :	Développement d'un pôle d'accueil
2 - Problématique / Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement difficilement perceptible, • Doit prendre un rôle de premier relais information à l'accès des visiteurs sur le village
3 - Description de l'opération :	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure lisibilité du bâtiment sur l'espace public, • Suppression des éléments de signalétique disparate pour l'harmonisation avec les cheminements sur l'ensemble du village, • Réorganisation de l'agencement intérieur selon la nouvelle fonction (accueil premier sur site, rôle de premier filtre d'information, etc.), • Développement de services d'accueil à la clientèle. • Intégration du bâtiment dans une nouvelle logique de cheminements entre village bas et village haut, • Reprise de l'espace public en parvis Sud du bâtiment : générer un effet de microplace (récupération d'une surface d'environ 120 m², petits murets pierre, éléments d'assises à caractère urbain, implantation d'un RIS, traitement de sol, etc.). • Cf. FAG 17 : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Accompagnement maîtrise d'ouvrage sur restructuration urbaine ↳ Mission d'architecte spécifique pour restructuration de l'OT en pôle d'accueil.
4 - Estimation des coûts	750 000,00 € HT





FAG20 : GAVARNIE // Bâtiment actuel du PARC NATIONAL DES PYRENEES ET MAIRIE DE GAVARNIE
<p>1 - Intitulé de l'action :</p> <p style="text-align: center;">Restructuration</p>
<p>2 – Problématique / Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation privilégiée au cœur du village à proximité du gave • Difficilement lisible ou perceptible par les visiteurs qui progressent vers le village haut depuis l'office de tourisme • Fonctions trop confuses • Scénographie PN des Pyrénées obsolète.
<p>3 – Description de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir préalablement à toute action, le transfert de propriété du bâtiment ainsi que sa gestion à un seul et même opérateur parmi les acteurs locaux, • Préconisation quant à la maîtrise foncière du parcellaire actuel au Sud du bâtiment (stationnement à ce jour) en vue de la réalisation de l'espace esplanade-jardin de la Maison des Découvertes, • Revoir l'organisation des espaces intérieurs (reprise des surfaces, distributions des volumes, etc., selon possibilité laissée par la structure du bâtiment), • Limiter le nombre d'acteurs présents dans le bâtiment (maison Grand Site et PN des Pyrénées uniquement), • Perception du bâtiment comme un filtre entre le cheminement en village et la « fenêtre » ouverte sur le Grand Site de Gavarnie une fois le bâtiment franchi/traversé, • Revoir le traitement intérieur de la scénographie/muséographie : approche Grand Site et milieu naturel, orientation grand public des médias plus contemporains, etc. Pour cela, missionner une agence de scénographie/muséographie (fonctionnement du bâti et des surfaces disponibles, définition de médias, messages, etc.), • Prendre en compte les contraintes en termes d'accueil de publics (bâtiment de type ERP) et selon besoin, définir les postes pour mise aux normes en vigueur,

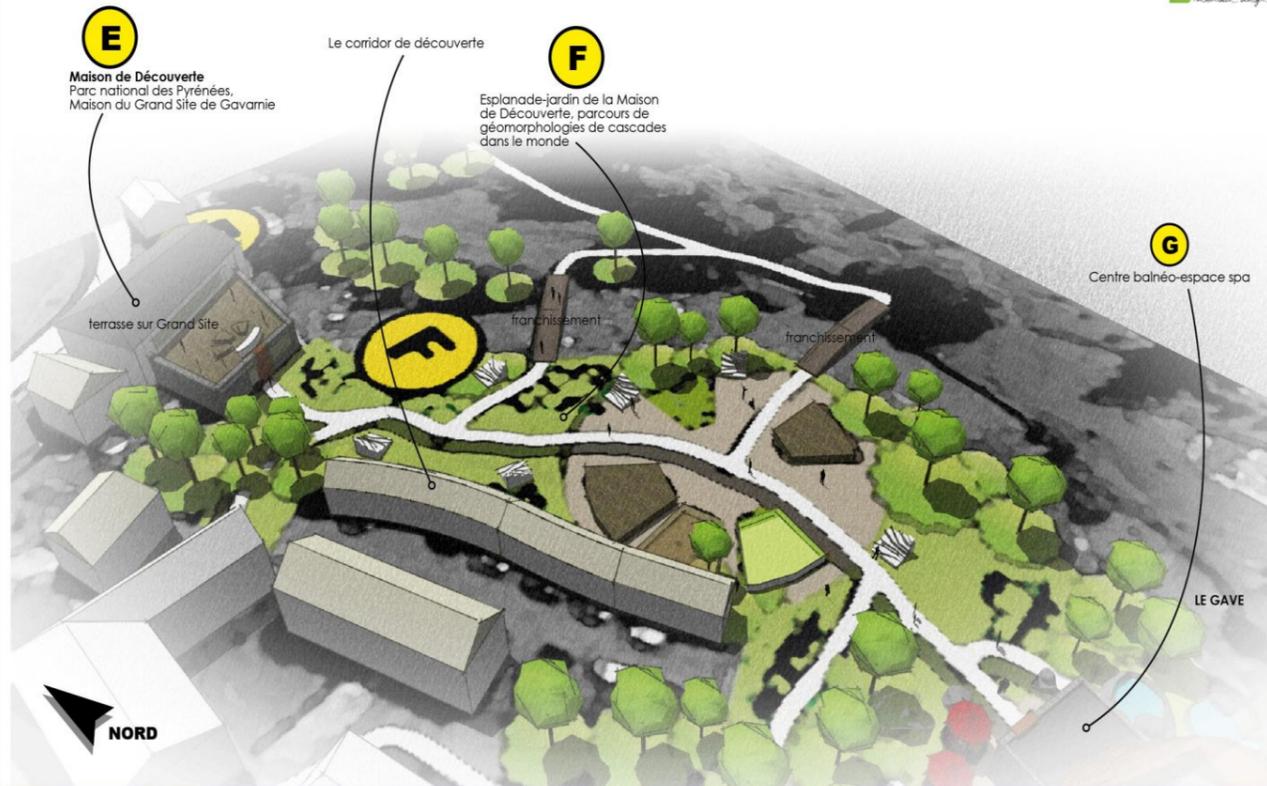
<ul style="list-style-type: none"> • Reprendre les abords, en façade Nord, côté piéton en provenance de Gavarnie village bas, • Signalétique (Cf. FAT 27) respectant la charte qui devra être élaborée pour l'ensemble du village et site, voire même territoire d'étude (un totem qualitatif près de l'accès).
<p>4 - Estimation des coûts</p> <p style="text-align: center;">2 000 000,00 € HT</p>



FAG21 : GAVARNIE // LE JARDIN DES CASCADES ET JARDIN PYRENEEN	
1 - Intitulé de l'action :	
Aménagement d'un espace dédié aux cascades et au jardin pyrénéen	
2 – Problématique / Objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Etoffer l'offre touristique en la diversifiant, • Restructuration fonctionnelle et paysagère du village de Gavarnie • Création d'un centre de profit en lien avec la restructuration du bâtiment du Parc 	
3 – Description de l'opération :	
<ul style="list-style-type: none"> • Approche technique de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Les jardins forment des éléments de transition entre le village et la nature. ↳ Le jardin sera scindé en deux parties distinctes conçues autour du Gave : ↳ Le jardin des Cascades suivant thèmes à définir : <ul style="list-style-type: none"> – Avec aménagement fixe, par exemple les miniatures des cascades du monde ou les formes de cascades, à scénariser (parcours, pédagogie, nocturne, etc.....) – Une partie pourra être laissée à la création éphémère (jardin artistique, land art), – Une autre partie laissée à la pédagogie et à la découverte pratique (enfants, adultes, stages), ↳ Le jardin pyrénéen principalement réservé aux endémiques laissant tout de même un volet sur « jardin de montagne » (en partenariat avec Jardins alpins, par exemple) ↳ Les jardins et parcours seront en lien avec le village et ses commerces, avec le centre balnéo. • A réaliser : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Acquisition foncière / partenariat avec propriétaires privés ↳ Adaptation et/ou révision des documents d'urbanisme ↳ Maitrise d'œuvre pour la conception et la réalisation + économie du projet ↳ Modalités / structures d'exploitation 	
4- Estimation des coûts	
1 500 000,00 € HT	

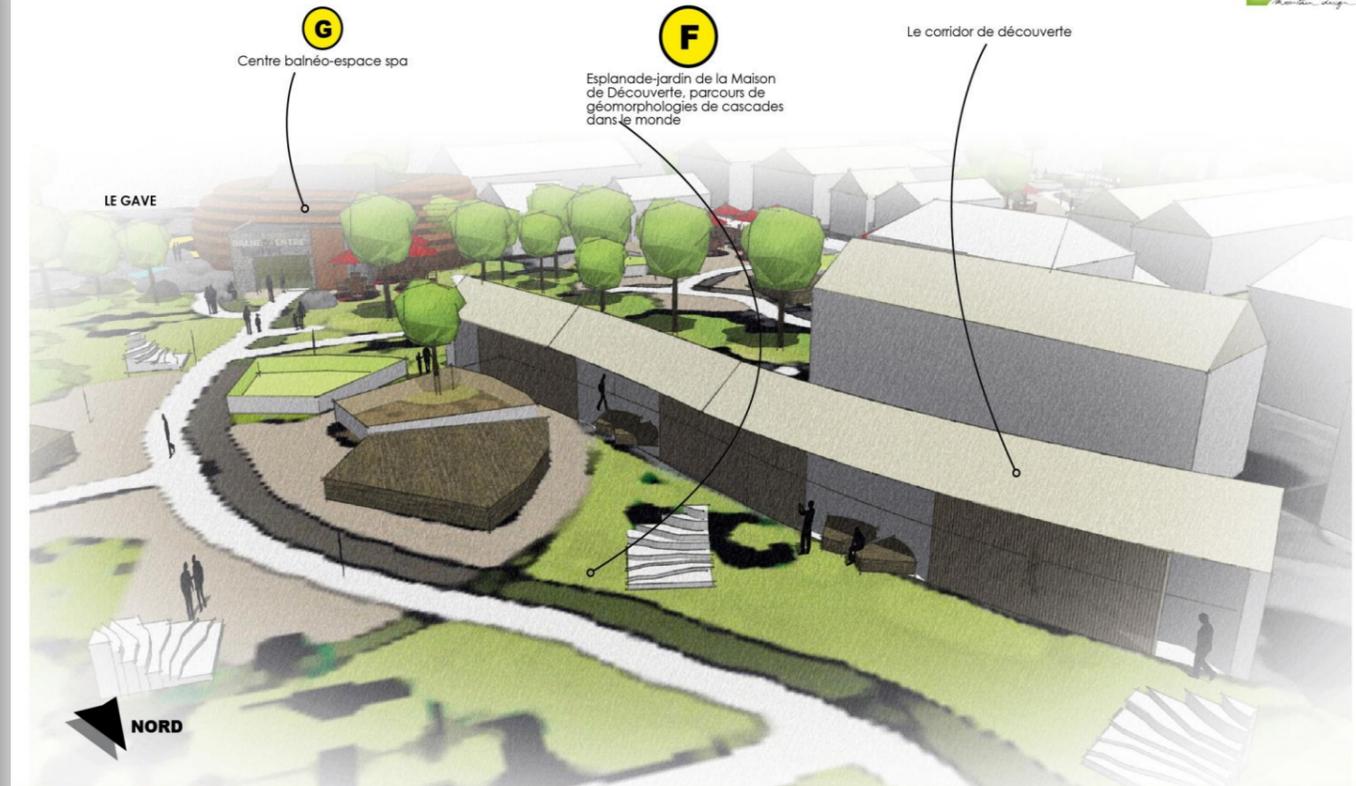


SCHEMA DE PRINCIPE



Grand Site Schéma directeur Touristique
GAVARNIE village haut Grand Site
 Schéma directeur Touristique Grand Site Schéma directeur Touristique

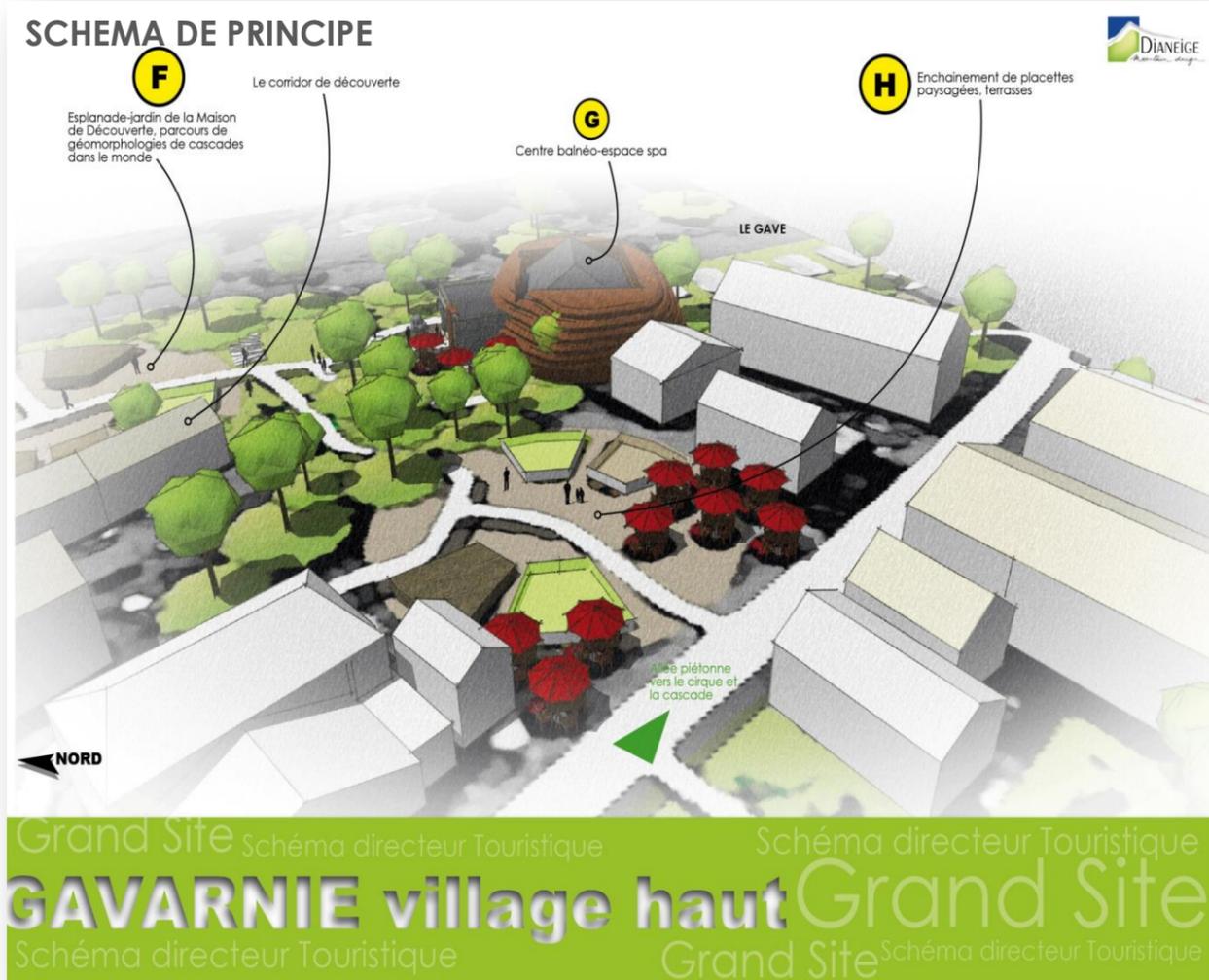
SCHEMA DE PRINCIPE



Grand Site Schéma directeur Touristique
GAVARNIE village haut Grand Site
 Schéma directeur Touristique Grand Site Schéma directeur Touristique

FAG22 : GAVARNIE // COMPLEXE BALNEO	
1 - Intitulé de l'action :	Développement d'un complexe balnéo
2 - Problématique / Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> • Etoffer l'offre touristique en créant des complémentarités • Augmenter la capacité d'accueil à l'intérieur d'établissements (indoor - intempéries) • Créer un complexe : bâtiment du parc - jardin des cascades - balnéo - jardin pyrénéen autour du Gave • Compléter les fonctions, dynamiser le village • Complémentarité avec le complexe « piscine ludique » de Gèdre • Création d'un centre de profit.
3 - Description de l'opération :	<ul style="list-style-type: none"> • Approche technique de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Selon un concept à affiner autour du thème de la « cascade », création d'un complexe aquatique basé sur la détente et le ressourcement, ↳ Le complexe pourra être construit par phases et fonctionnera en association avec les jardins et autres partenaires sous forme de package (hébergement, restauration, soins, etc...) ↳ A thématiser selon en concept général avec le complexe « piscine ludique » de Gèdre • A réaliser : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Acquisition foncière / partenariat avec propriétaires privés ↳ Adaptation et/ou révision des documents d'urbanisme ↳ Maitrise d'œuvre pour la conception et la réalisation + économie du projet ↳ Modalités / structures d'exploitation
4 - Estimation des coûts	2 000 000,00 € HT





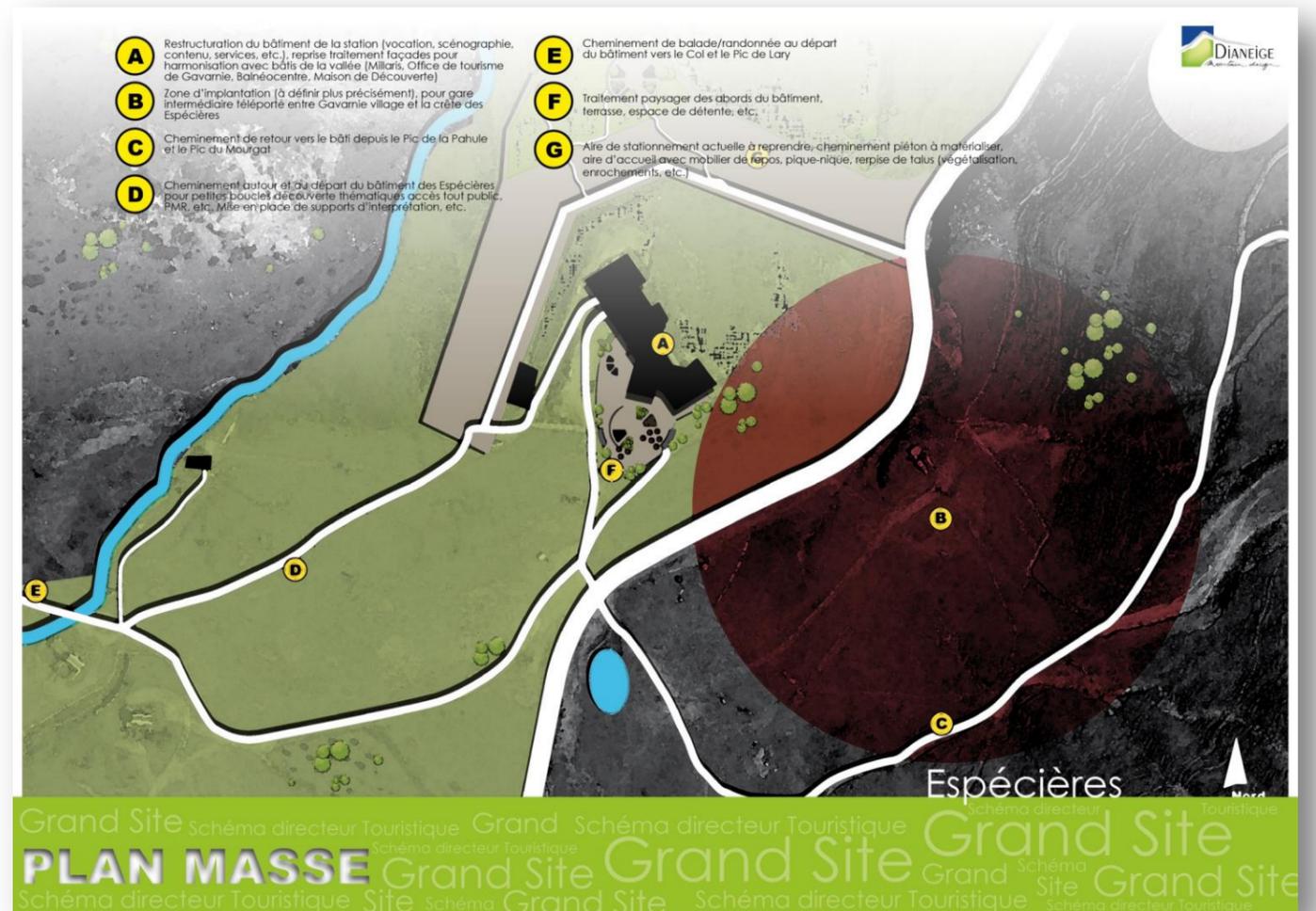
FAG23 : GAVARNIE // BALADES ET RANDONNEES ENTRE LE VILLAGE DE GAVARNIE ET LA CASCADE	
1 - Intitulé de l'action : Développement de l'offre de randonnée	
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Requalifier la liaison entre le village et la grande cascade du Cirque de Gavarnie en offrant progression et contenus • Favoriser le confort et la détente afin de « fixer » la clientèle sur des cheminements en boucle qui se complètent, • Etoffer l'offre « 4 saisons » • Mise en valeur des éléments remarquables 	
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un maillage de cheminements à vocation complémentaire sous forme de différentes boucles : <ul style="list-style-type: none"> ↳ autour du Gave, ↳ à flancs de vallée (cf. FAT n°16) • Autour du gave, les boucles au nombre de 3, s'inscriront en continuité. Chacune d'entre elles traitera d'un thème particulier pour l'interprétation. • Personnaliser les cheminements en s'inspirant des richesses du site/territoire • Confortement, maintenance des supports • Valorisation des éléments des patrimoines naturels, bâtis, construits • Médiation, jeux • Signalétique 	
Loisir outdoor structurant : <ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Gavarnie (1365m) / deux boucles courtes Pont de Nadau et La Prade ↳ Gavarnie (1365m) / Hôtellerie du Cirque (1570m) par La Prade ↳ Gavarnie (1365m) / Hôtellerie du Cirque (1570m) en Balcon ↳ Gavarnie (1365m) / Gèdre (1011m) par Granges de Coumély (1700m) et refuge des Espuguettes (2027m), ↳ Gavarnie (1365m) / Hourquette d'Alans (2430m) par refuge des Espuguettes, ↳ Gavarnie (1365m) / Col de Boucharo (2270m) ou Brèche de 	Observations <p>Boucles à thèmes + hiver</p> <p>Linéaire + hiver</p> <p>Boucle en balcon</p> <p>Linéaire + hiver</p> <p>.</p> <p>Linéaire, Tour des Cirques + hiver</p> <p>Linéaire, liaison Espézières</p>

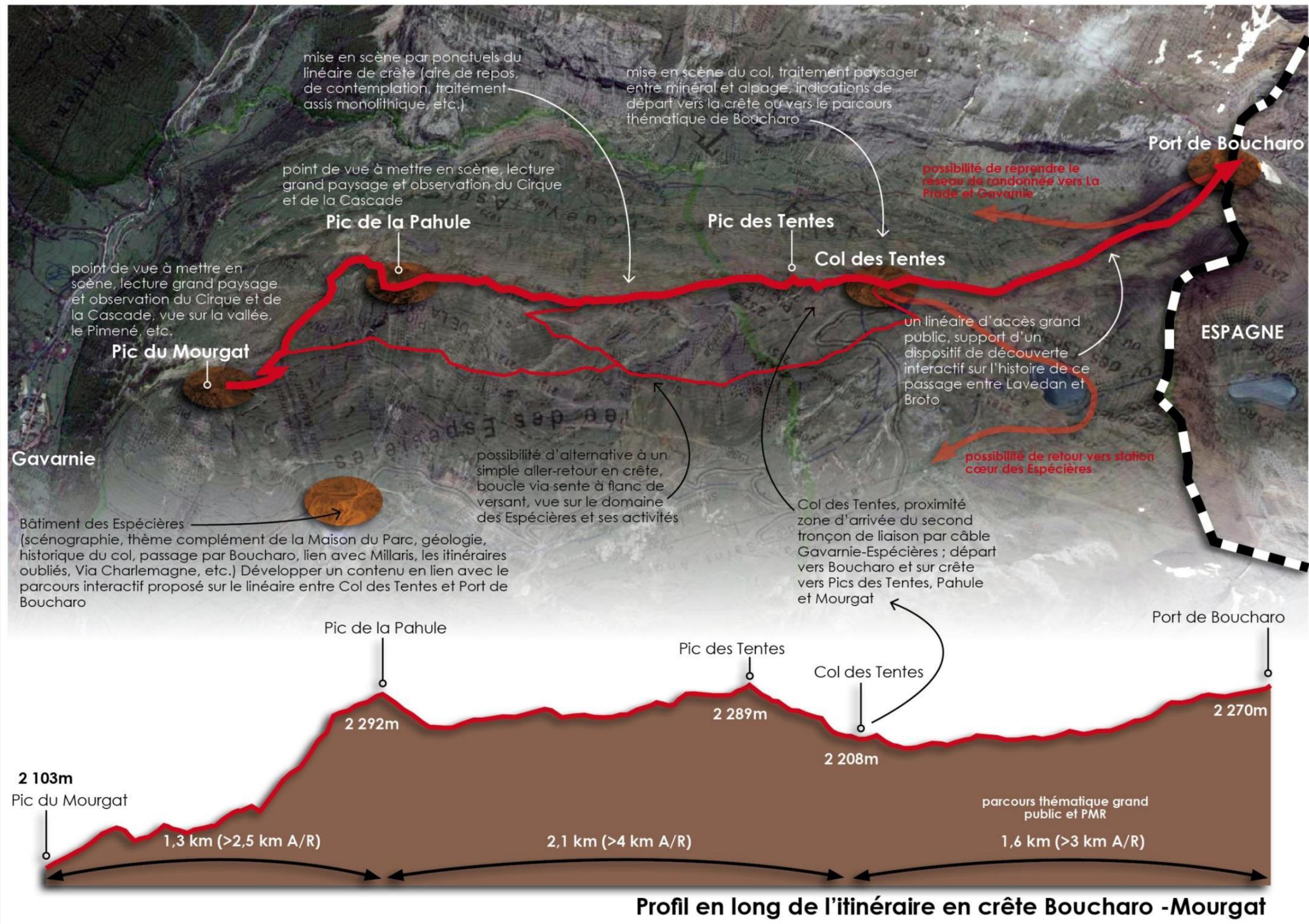
Roland (2807m - refuge) par vallée Pouey Aspé, ↳ Gavarnie (1365m) / Pont de Saugué (1528m) par vallée Ossoue, plateau du Milhas et Col d'Aspé (2281m).		Linéaire, Tour des Cirques, liaison Saugué
Cascades de glace : ↳ Secteur Cirque		
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	<i>Pour mémoire orientations 2002 :</i> ↳ Aménagement du village : espaces publics, foncier public et privé, accès et parkings (pp réalisé lors de la 1 ^{ère} OGS),
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 33 Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages remarquables, ↳ 9.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant la réhabilitation du petit patrimoine bâti, ↳ 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux, ↳ 11.1 : Réaliser des documents d'urbanisme pilotes intégrant plus concrètement les enjeux agricoles et environnementaux notamment dans des démarches intercommunales ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 18 : La contractualisation des exploitations agricoles pour la conservation des prairies et de

		<p>la zone intermédiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 18.1 : Aide à la mécanisation, o 18.5 : Animation sur les nouveaux dispositifs MAET pour une contractualisation forte sur le territoire, o 18.7 : Elaboration de contrats innovants, o 18.8 : Création d'une exposition sur les prairies fleuries et la zone intermédiaire. <p>↳ 20.5 : réflexion autour de l'aménagement d'un itinéraire PMR dans le village et vers le cirque (2013 ?),</p> <p>↳ 25.3 : Réflexion sur l'aménagement et l'accueil sur les grands sites Midi-Pyrénées Gavarnie.</p>
Site Natura 2000	Oui	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <p>↳ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie,</p> <p>↳ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs</p> <p>↳ P3 : Garantir la pérennité de la fauche : projet sur la Berce des Pyrénées,</p>
Patrimoine Mondial UNESCO	Oui	<p>↳ En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014, maintien du site de la Courade pour le festival de Gavarnie, suite à étude spécifique,</p>
Grand Site Midi-Pyrénées	Oui	<p>↳ actions en matière de communication, signalétique, accès, accueil, cheminement vers le cirque, animation du tissu économique et social, produits touristiques,</p> <p>↳ actions en matière de signalétique et d'accès PMR jusqu'à La Prade,</p> <p>↳ parcours d'interprétation sur le pyrénéisme et le pastoralisme.</p>
<p>5 - Estimation des coûts</p> <p style="text-align: center;">750 000,00 € HT</p>		

FAG24 : LES ESPECIERES // La Crête des Espécières – Col des Tentes
1 - Intitulé de l'action : Développement de l'offre touristique
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> Faire évoluer le site comme le Pole géologique du territoire Grand Site
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> Requalification de bâtiment des Espécières (cf. fiche d'action relative au bâtiment des Espécières avec estimation des coûts séparée) Aménagement et création d'un nouveau bâtiment à l'arrivée du futur téléphoré à proximité du pic des Tentes et de la limite du parc national (muséographie et scénographie autour de la géologie) Signalétique à mettre en place Reprise de la sente actuelle sur la crête entre le col des Tentes, le pic des Tentes et le pic de la Pahule pour la rendre plus accessible au grand public (élargissement, sécurisation) Transformation du stationnement au col des Tentes en esplanade piétonne (traitement paysager, muret, sol, signalétique d'information sur les thématiques géologique, transfrontalière et pastorale) Considération de l'avantage unique de dégager un panorama à 360° montrant entre autres lieux remarquables ainsi qu'une formidable vue de la conduite forcée de Pragnères près du Serre de Barrada, Aménagement d'un équipement d'interprétation sur la route de Boucharo (jalonnement de mobiliers de découverte, de bornes avec QR code et aux contenus liés aux anciens usages et passages historiques vers l'Espagne) Aménagement d'une plateforme d'observation géologique du grand paysage sur le pic de la Pahule Entre le pic des Tentes et de la Pahule : aménagement d'un théâtre pédagogique (gradins en terrasses dans le terrain naturel) Point d'arrivée télécabine qui marque le début de balade géologique accompagnée, Balisage discret nécessaire : limite proche du PN des Pyrénées et intégration au paysage, Linéaire de cheminement au départ de l'arrivée du télécabine vers le Port de Boucharo avec traitement spécifique : jalonnement média à définir en accord

avec le PN des Pyrénées (Boucharo et ancienne route dans le périmètre du parc), discret, QR codes, sur une thématique transfrontalière,
<ul style="list-style-type: none"> Approche de découverte de l'histoire de Boucharo entre Lavedan et Broto, les hospices du Rio Ara de Bujaruelo côté espagnol, de Saint-Jean de Gavarnie, la voie Nord-Sud Lourdes-Boucharo, la Via Bayard-Charlemagne, le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, etc., intervention d'un cabinet à missionner sur l'élaboration de contenus et dispositifs/médias de découverte et d'interprétation sur ces thèmes,
4 - Estimation des coûts
3 000 000,00 € HT





FAG25 : LES ESPECIERES // Bâtiment des ESPECIERES
<p>1 - Intitulé de l'action :</p> <p style="text-align: center;">Requalification du bâtiment</p>
<p>2 – Problématique / Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser un bâtiment à vocation exclusivement ski vers un espace d'accueil multi loisirs du type montagne grand public, un lieu de découverte pédagogique • Insérer l'ensemble dans un cadre paysager revu plus qualitatif • Bâtiment phare qui sera la porte d'entrée pour le public jusqu'à la crête entre Pic de la Pahule et col des Tentes • Disposer d'un point de repli en cas de mauvaises conditions météorologiques,
<p>3 – Description de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment lié directement au village de Gavarnie via la liaison téléportée pour acheminer les visiteurs du fond de vallée jusqu'à la crête entre Pic de la Pahule et col des Tentes, • Bâtiment à requalifier (traitement des abords extérieurs, mobiliers de signalétique de découverte et d'interprétation, etc.), • Prévoir de missionner un cabinet compétent pour la restructuration, la réfection de la scénographie, la mise en aux normes (accueil et ERP), accès publics PMR, etc., • Bâtiment comme point d'information sur la géologie, géomorphologie, grand paysage, approche historique sur cet itinéraire vers l'Espagne et le lieu de passage transfrontalier du Port de Boucharo, etc., • Exploiter une partie des volumes intérieurs du bâtiment pour scénographie, • Proposer aux visiteurs un contenu grand public sur la géologie du site, d'outils/supports (livret de découverte, multimédia, contenus pédagogiques via QR codes, etc.), • Reprendre les espaces extérieurs aux abords (cheminements piétons, paysagement, identifications de sujets de découverte avec mobiliers, signalétiques, médias (NTIC) développés spécifiquement,
<p>- Estimation des coûts</p> <p style="text-align: center;">2 000 000,00 € HT</p>

FAG26 : LES ESPECIERES // Domaine d'activités été-hiver
<p>1 - Intitulé de l'action :</p> <p style="text-align: center;">Domaine d'activités des Espézières (été/hiver) avec liaison téléportée depuis le village</p>
<p>2 – Problématique / Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionne exclusivement l'hiver avec son domaine skiable. • Parc des remontées mécaniques vieillissant. • Réseau des pistes de ski à ajuster par des aménagements structurants garantissant mieux les conditions d'enneigement. • Quel positionnement en saison hivernal des Espézières ? • Quelle diversification pour étoffer l'offre ? • Situation géographique remarquable avec sa crête, véritable balcon sur le cirque et la chaîne frontalière. Elle dispose du Col des Tentes et se poursuit jusqu'au port de Boucharo. • Valoriser cette position géographique remarquable • Attirer un très grand nombre de visiteurs sur le domaine en liaison directe avec le village de Gavarnie
<p>3 – Description de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un schéma directeur du domaine des Espézières été/hiver en mutualisant sur les saisons les aménagements et équipements (mission de conception et maîtrise d'œuvre) • Distinction de 4 secteurs structurants : <ul style="list-style-type: none"> ↳ l'espace Pahule : espace de découverte et d'apprentissage en lien direct avec le bâtiment des Espézières, ↳ les pentes des Espézières : relief marqué, pentes soutenues, ↳ le fond de vallée : pour la découverte et la ballade, ↳ le secteur compris entre le village et le bâtiment des Espézières (1^{er} tronçon RM). • Un lien direct entre le village de Gavarnie et la crête des Espézières par transport par câble en 2 tronçons avec un intermédiaire à proximité du bâtiment des Espézières (mission de maîtrise d'œuvre + construction) • Réflexion sur l'utilisation/vocation/requalification de la route existante en distinguant les tronçons : <ul style="list-style-type: none"> ↳ village – Espézières

↳ Espézières - Col des Tentes		
Loisir outdoor structurant :		Observations
Randonnée :		
↳ Col de Tentes (2208m) / Port de Boucharo (2270 m), prolongement vers Bujaruelo (Espagne)		Linéaire court, hiver transfrontalier Torla
↳ Col de Tentes (2208m) / Brèche de Roland (2807m - refuge) prolongement vers refuge de Goritz (Espagne)		Linéaire, hiver transfrontalier Ordesa
↳ Col de Tentes (2208m) / Gavarnie (1365m) par vallée Pouey Aspé,		Linéaire + hiver
↳ Col de Tentes/Pic de la Pahule + Pic du Mourgat cascade du Terrail		Linéaire + boucle potentielle
↳ Centre Espézières itinéraires en boucle vers Larry / Saint André		Raquettes et ski rando
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	Pour mémoire orientations 2002, <i>Arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au niveau du centre d'accueil de la station de ski :</i> <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'une navette centre accueil station / col de Boucharo,- petit parking "randonneurs" au col de Tentes, ↳ organiser le stationnement au niveau du centre d'accueil, ↳ assurer l'accès estival au col de Tentes par le TSF des Tentes.
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond : <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 8, 12, 14, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 21, 22, 24, 25, 31 et 33 Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins, ↳ 6.9 : requalifier la route col de Tentes /col de Boucharo, avec 20.4 : prise en compte du public handicapé (2013), ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages

		<p>remarquables,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.3 : Prise en compte des zones de quiétude du Grand Tétrás (Néouvielle, Gavarnie, Somport), ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines. ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 27.1 : aménagement d'un petit parking "randonneurs" au col de Tentes ↳ 36. 11 : Revégétaliser les milieux d'altitude avec des semences locales dans le cadre du programme ECOVAR du CBNPMP.
Site Natura 2000	Oui	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques: tourisme, sports, activité loisirs, ↳ FM2 : Visualisation des câbles stations de skis: danger avifaune.
Patrimoine Mondial UNESCO	Non	<i>En cohérence avec engagement Etat français / Unesco de 2014, fermeture de la route de Boucharo.</i>
Grand Site Midi-Pyrénées	Non	
<p>5- Estimation des coûts</p> <p style="text-align: center;">25 000 000,00 € HT</p>		

FAG27 : OSSOUE // Valorisation de parcours et aire d'accueil
1 - Intitulé de l'action : Valorisation de parcours randonneurs et VTTistes / Aire d'accueil et de service
2 – Problématique / Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Linéaire de cheminement facile mais un peu monotone quant au paysage • Des points d'intérêt : liaison pédestre transfrontalière historique en lien avec le pastoralisme au départ du fond de vallée d'Ossoue en direction de Bernatoire col et lac. • Une cabane qui semble peu exploitable pour un camp de base correct que la cabane du Milhas mais une réelle identité pour un lien thématique sur l'eau, l'eau énergie, l'eau ressource et le patrimoine industriel hydroélectrique (Pragnères, Gloriettes, etc.). • Offrir selon les activités retenues une aire d'accueil et de service.
3 – Description de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une aire d'accueil et de service : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Aménagement d'un point de location/restitution de VTT à assistance électrique (Cf. FAT n°6) ↳ Aménager/installer un point de recharge en bout de parcours à proximité du barrage (Cf. FAT n°6) ↳ Rénover la cabane du lac d'Ossoue et intégrer de contenu d'information sur la thématique eau énergie, complément d'un bâtiment à créer (salle hors sac) (Cf. FAT n°6) ↳ Au croisement de l'Espugue de Millas à proximité de la route D128 (piste carrossable) et de la voie pour rejoindre Bernatoire, positionner un mobilier avec un espace de contemplation, support de découverte sur la traditionnelle transhumance transfrontalière, etc. (Cf. FAT n°27) ↳ Accès libre à la randonnée déjà existante ↳ Développement d'un accès VTT à assistance électrique au départ de Gavarnie village pour rejoindre le lac de barrage d'Ossoue. <p>Partenaires et acteurs identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes, / mobilité VTT assistance électrique et énergie

Loisir outdoor structurant :		Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée : <ul style="list-style-type: none"> ↳ L'Espugue de Millas (1714m) / Col de la Bernatoire (2336m) par vallée de Canau ↳ L'Espugue de Millas (1714m) / Hourquette d'Ossoue (2734 m) par refuge de Baysselance (GR10) ou Vignemale (3298m) • Canyon : <ul style="list-style-type: none"> - Ossoue supérieur - Ossoue inférieur 		<p>Linéaire, transfrontalier, + hiver</p> <p>Linéaire, liaison Cauterets + hiver</p>
4 - Contexte « labellisation et réglementation » :		
Site classé	Oui	
Grand Site National	Oui	<p>Pour mémoire orientations 2002, arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au Millas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ organiser le stationnement au Millas, ↳ petit parking "randonneurs" au barrage d'Ossoue.
Parc National des Pyrénées	ZA/ZC	<p>En cohérence avec orientations charte PN (cf. fiche FAT 2), l'action répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ aux objectifs 2, 3, 4, 7, 8, 12, 14, 15, 16, 17, et 18, ↳ aux orientations 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 26, 28, 31 et 33 <p>Elle recoupe également des actions spécifiques du programme quadriennal 2013-2016 de cette charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins, ↳ 6.1 : organiser la transhumance de La Bernatoire, ↳ 6.7 : Réhabilitation et valorisation d'un sentier transfrontalier : Bernatoire, ↳ 8 : Les plans de maintien des paysages remarquables, ↳ 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes, ↳ 13.7 : Proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique par la mise en place de visites ↳ 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire, ↳ 21.3 : Prise en compte des zones de quiétude du Grand Tétrás (Néouvielle, Gavarnie, Somport),

			<ul style="list-style-type: none"> ↳ 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne, ↳ 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines. ↳ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ↳ 29 : La présence et le travail des hommes en estive : <ul style="list-style-type: none"> ○ 29. 1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ○ 29. 3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux, ↳ 36. 11 : Revégétaliser les milieux d'altitude avec des semences locales dans le cadre du programme ECOVAR du CBNPMP.
Site Natura 2000		Oui	<p>En cohérence avec actions Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ P5 à P7 : Gestion de l'embroussaillage: aides aux éleveurs + débroussaillage ↳ T1 : Gestion de la fréquentation touristique: Milhas ↳ E5 : Inventaire faune aquatique: mutualiser les moyens avec les socio-pros ↳ Suivis divers : Desman, Euprocte, invertébrés, Lézard des Pyrénées ↳ LD1 et 4 : Zone de sensibilité: rapaces+galliformes ↳ LD2 : Convention avec les chasseurs autour des sites à Gypaète barbu ↳ Suivis divers : Rapaces, galliformes, passereaux (avec acteurs PNP/chasse/autres)
Patrimoine UNESCO	Mondial	Non	
Grand Site Pyrénées	Midi-	Non	
5- Estimation des coûts			
			250 000,00 € HT

2.2 LES FICHES ACTION PAR AXE THEMATIQUE

Les fiches par axe thématique sont ventilées selon six grands volets qui structurent généralement les fiches :

- Intitulé de l'action,
- Problématique / Objectifs,
- Description de l'opération,
- Estimation des coûts
- Rappel des orientations de la précédente Opération Grand Site

31 Fiches thématiques ont été envisagées.

Elles concernent 8 thèmes :

- **Labels, environnement, cadre réglementaire,**
- **Urbanisme, architecture, patrimoine bâti,**
- **Mobilité, accessibilité, stationnement,**
- **Hébergement, commerces, restauration,**
- **Activités récréatives et loisirs plein nature « 4 saisons »,**
- **Activités traditionnelles, artisanat, sylviculture, pastoralisme et hydroélectricité,**
- **Marketing et commercialisation,**
- **Gouvernance.**

FAT 1 - TH1 : LABELS - ENVIRONNEMENT - CADRES REGLEMENTAIRES // CANDIDATURE GEOPARK	
1 - Intitulé de l'action :	Candidature Géopark
2 – Problématique / Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver, valoriser les patrimoines matériels et immatériels du territoire • Obtention du label GeoPark (Unesco) • Etoffer la dynamique transfrontalière en développant une synergie avec le GéoPark du Sobrarbe • Répartition de la clientèle sur le territoire avec une localisation équilibrée des géosites • Viser une clientèle nationale et internationale spécialisée dans cette demande
3 – Description de l'opération :	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et choix des géosites, • Définition d'un périmètre au sein du territoire (à bien répartir afin de respecter la dynamique touristique) • Préservation et médiation • Création d'un groupe de suivi et d'animation Géopark • Formation des acteurs associés à la démarche • Montage du dossier dans le cadre d'une extension du GéoPark du Sobrarbe
4 – Estimation des coûts	75 000,00 € HT

FAT 2 - TH1 : LABELS - ENVIRONNEMENT - CADRES REGLEMENTAIRES // ENCADREMENT REGLEMENTAIRE, LABELLISATION et inventaires du patrimoine naturel	
1 - Intitulé de l'action :	Prise en compte de l'encadrement réglementaire, des labellisations et des inventaires du patrimoine naturel dans le développement touristique
2 – Problématique / Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> • Le territoire de Gavarnie/Gèdre fait l'objet d'un encadrement réglementaire conséquent en raison d'un empilement de classements et de protections qui découle de sa forte valeur patrimoniale culturelle, paysagère et naturelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Site Classé du "Cirque de Gavarnie et les cirques et les vallées avoisinants" sur une partie du territoire, à ce titre l'ensemble du territoire de Gavarnie/Gèdre des deux communes a été désigné pour mener une Opération Grand Site de France, ○ Parc National des Pyrénées, territoire intégralement situé en zone d'adhésion ou en zone cœur et soumis aux orientations de la charte, ○ des Sites Natura 2000 recouvrent l'intégralité du territoire : <ul style="list-style-type: none"> - quatre Zones Spéciales de Conservation désignées au titre de la Directive Habitats : Ossoue / Aspé / Cestrède, Pic Long / Campbielh, Estaube / Gavarnie / Troumouse / Baroude, et Gaube/Vignemale, - une Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive Oiseaux : Cirque de Gavarnie, • Les deux communes disposent également d'un document d'urbanisme en vigueur, sous forme de Plan d'Occupation du Sol, celui de Gavarnie, approuvé le 27/08/1998 et celui de Gèdre, approuvé le 14/10/1999. • De nombreuses forêts du territoire sont soumises au régime forestier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Forêt domaniale de Gavarnie "Hount Grane" et "Mourgat", ○ Forêts syndicales de la Vallée de Barège "Pène de Barrada", "Sapinière de Barrada", "Pouey de Haout", "Bois de Coumély", "Sapinière de Bué", "Bois de Balit", "Bois Pène d'Aube", "Couret/Ravin de Sanyou", "Bois de St. Savin. • Une partie de ce territoire bénéficie également l'objet de démarche : <ul style="list-style-type: none"> ○ de labellisation double inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, pour son patrimoine naturel et culturel, dans le cadre du site transfrontalier "Pyrénées – Mont Perdu", ○ d'inventaire de Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

<p>3 – Description de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préserver et valoriser les patrimoines naturels paysagers et culturels du territoire, les poser en atouts de développement touristique raisonné, Mettre en cohérence les orientations des différents labels existants sur le territoire, Anticiper les procédures pour la mise en œuvre du schéma directeur de développement touristique du territoire. 	
<p>4 - Programmation des interventions</p> <p>La prise en compte des différentes prescriptions découlant de l'encadrement réglementaire devra s'effectuer, dans la plupart des cas, lors de l'établissement des dossiers d'autorisation des projets relevant de la mise en œuvre des actions.</p> <p>Selon les cas, cette prise en compte s'effectuera dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> de l'évaluation environnementale pour la révision des PLU de chaque commune ou le réalisation d'un PLU intercommunal, du volet environnemental du dossier de demande d'autorisation Unité Touristique Nouvelle (certaines nouvelles constructions, nouvelle remontée, ...), des études d'impacts demandées dans certains dossiers de demande d'autorisation ou permis d'aménager, des notices d'incidences Natura 2000 à produire pour la plupart des projets, des demandes de travaux dans la zone cœur du Parc National. 	
<p>5 – Estimation des coûts</p> <p style="text-align: center;">100 000,00 € HT</p>	
<p>6 – Rappel de l'encadrement réglementaire portant sur le site</p>	
<p>Site Classé</p>	<p>Le site du "Cirque de Gavarnie et les cirques et vallées avoisinants" recouvre intégralement le territoire communal de Gavarnie, à l'exception du secteur urbain élargi, classé en ZPPAUP, et pour partie, au sud, celui de Gèdre.</p> <p>Il a été classé pour son caractère "pittoresque" par décret en date du 21 avril 1997. Pour mémoire, le classement initial de ce site remonte à 1921.</p> <p>Les articles L. 341-1 et suivants du Code de l'Environnement permettent de protéger les monuments naturels et les sites « d'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque », dans le but d'en conserver la qualité.</p> <p>Le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de maintien en l'état du site désigné, ce qui n'exclut ni la gestion ni la</p>

	<p>valorisation. Tous travaux susceptibles de modifier ou détruire l'état ou l'aspect des lieux sont interdits, sauf autorisation expresse du ministre ou du préfet après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) ou de la Commission Supérieure des Sites.</p>
<p>Parc National des Pyrénées</p>	<p>Les territoires communaux de Gavarnie et Gèdre sont intégralement situés en zone cœur ou en zone réelle d'adhésion.</p> <p>Dans ce contexte, les actions doivent être cohérence avec la charte du Parc National, et plus particulièrement les objectifs déclinés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Objectif 1 : Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance pour la conservation, ↳ Objectif 2 : Informer et éduquer les visiteurs, les scolaires et les usagers sur la préservation des patrimoines, ↳ Objectif 3 : Améliorer l'accueil et gérer la fréquentation, ↳ Objectif 4 : Garantir la qualité environnementale, ↳ Objectif 7 : Atteindre et maintenir un bon état écologique des masses d'eau et préserver les zones humides et les milieux aquatiques, ↳ Objectif 8 : Soutenir une activité pastorale assurant un usage équilibré des pelouses et landes d'altitude, ↳ Objectif 12 : Préserver les équilibres entre les milieux naturels, les espèces sauvages et les activités humaines, ↳ Objectif 13 : Préserver la spécificité du patrimoine bâti, ↳ Objectif 14 : Maintenir une culture pastorale, ↳ Objectif 15 : Prévenir la disparition des traces de l'occupation humaine, ↳ Objectif 16 : Faire vivre le patrimoine frontalier et transfrontalier ↳ Objectif 17 : Faire vivre l'esprit du Pyrénéisme ↳ Objectif 18 : Garantir la qualité des paysages <p>Elles doivent également s'insérer dans les axes stratégiques de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Axe n° 1 : Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Orientation 1 : Préserver les paysages remarquables, ○ Orientation 2 : Rechercher une valorisation concertée des zones intermédiaires respectueuse des différents usages, ○ Orientation 3 : Éviter la création de points noirs et réhabiliter les sites dégradés, ○ Orientation 4 : Tendre vers une gestion raisonnée des espaces, ○ Orientation 5 : Poursuivre le soutien à l'aménagement harmonieux des villages, ○ Orientation 6 : Préserver le patrimoine de proximité, ○ Orientation 7 : Animer le territoire par la culture, ○ Orientation 8 : Sauvegarder et transmettre le patrimoine immatériel, ○ Orientation 9 : Conserver et rendre accessibles les sources de l'histoire, ○ Orientation 10 : Améliorer les services aux habitants. ↳ Axe n° 2 : Encourager l'excellence environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Orientation 11 : Favoriser une meilleure gestion environnementale du

- territoire,
 - o Orientation 12 : Encourager les initiatives en faveur de l'éco-construction,
 - o Orientation 13 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire,
 - o Orientation 14 : Protéger, économiser et améliorer la ressource en eau
 - o Orientation 15 : Améliorer la gestion des déchets en favorisant leur réduction, un meilleur tri, la collecte et le recyclage.
- ↳ **Axe n° 3 : Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines :**
- o Orientation 16 : Favoriser une meilleure gestion environnementale du territoire,
 - o Reconnaître et valoriser les produits locaux et les services en réinvestissant les savoir-faire,
 - o Orientation 17 : Maintenir les exploitations agricoles des vallées et la qualité des prairies naturelles,
 - o Orientation 18 : Accompagner la présence et le travail des hommes en estive en assurant une bonne gestion des pelouses et des landes d'altitude,
 - o Orientation 19 : Maintenir une animation agricole et pastorale assurant la pluri vocation des espaces agro-pastoraux,
 - o Orientation 20 : Soutenir et développer une activité forestière durable,
 - o Orientation 21 : Accompagner le développement durable des sports et loisirs de nature,
 - o Orientation 22 : Développer et structurer une offre de découverte à partir des patrimoines culturels,
 - o Orientation 23 : Favoriser le développement d'un réseau d'hébergements touristiques privilégiant la qualité environnementale,
 - o Orientation 24 : Améliorer les aménagements et gérer la fréquentation sur les grands sites d'accueil,
 - o Orientation 25 : Encourager l'accessibilité aux loisirs et au tourisme pour tous,
 - o Orientation 26 : Encourager les acteurs touristiques à s'engager dans le développement durable du territoire.
- ↳ **Axe n° 4 : Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques :**
- o Orientation 27 : Accompagner une gestion forestière respectueuse des enjeux environnementaux et de la spécificité des paysages pyrénéens,
 - o Orientation 28 : Veiller à la préservation des écosystèmes aquatiques, des zones humides et accompagner une activité pêche respectueuse des enjeux environnementaux,
 - o Orientation 29 : Encourager la préservation des populations d'espèces des milieux rocheux et ouverts,
 - o Orientation 30 : Encourager la préservation du patrimoine génétique du territoire et limiter la propagation des espèces envahissantes,
 - o Orientation 31 : Préserver les équilibres entre les espèces sauvages et les activités humaines.
- ↳ **Axe n° 5 : Connaître, informer et éduquer pour mieux :**

- o Orientation 32 : Mettre en œuvre un observatoire des patrimoines et du territoire et améliorer le partage et la diffusion de la connaissance
- o Orientation 32 : Informer et sensibiliser les visiteurs et les partenaires.

Elles peuvent enfin directement correspondre à des actions spécifiques relevant du premier plan quadriennal 2013-2016 :

... en zone cœur :

- ↳ Action n°3 : La gestion pastorale et l'innovation, les estives témoins (ob 8),
- ↳ Action n°4 : La réintroduction du Bouquetin ibérique :
 - o 4.5 : Communication, concertation et information la plus large possible pour favoriser l'adhésion au projet et sensibiliser à la biodiversité.
- ↳ Action n°5 : La culture pastorale (ob 14) :
 - o 5.3 : Accompagner les manifestations locales en lien avec le patrimoine pastoral
- ↳ Action n°6 : Le patrimoine mondial de l'Unesco "Pyrénées-Mont Perdu (ob 16 et 18) :
 - o 6.1 : Organiser la transhumance de Bernatoire,
 - o 6.2 : Former les agents chargés du tourisme et du développement du territoire,
 - o 6.3 : Mise en place d'un programme éducatif avec les enfants des écoles françaises et espagnoles,
 - o 6.4 : Journée annuelle de découverte du territoire franco-espagnol,
 - o 6.5 : Tenue d'un séminaire annuel sur l'étude et la valorisation du site Unesco,
 - o 6.6 : Rédaction du plan de gestion du site,
 - o 6.7 : Réhabilitation et valorisation d'un sentier transfrontalier : Bernatoire,
 - o 6.8 : Réalisation d'un film sur la géologie (fait),
 - o 6.9 : Requalification de la route du Col de Tentes au col de Boucharo,
 - o 6.10 : Requalification du parking d'accueil à Troumouse et mise en place de navettes,
 - o 6.11 : Réhabilitation et valorisation d'un sentier transfrontalier : Port de la Canau.
- ↳ Action n°7 : La résorption des points noirs paysagers (ob 18):
 - o 7.2 : Inventaire par les habitants,
 - o 7.5 : Résorption des points noirs.

... en zone d'adhésion :

- ↳ Action n°8 : Les plans de maintien des paysages remarquables,
- ↳ Action n°9 : Le patrimoine bâti de proximité :
 - 9.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant la réhabilitation du petit patrimoine bâti.
- ↳ Action n°10 : L'aménagement des bourgs (ob 5) :
 - 10.1 : Poursuivre les actions de conseil et d'appui technique auprès des communes concernant l'aménagement des villages,
 - 10.2 : Réaliser des aménagements respectueux des enjeux environnementaux,
 - 10.3 : Accompagner l'enfouissement des réseaux électriques
- ↳ Action n°11 : La gestion raisonnée des espaces :
 - 11.1 : Réaliser des documents d'urbanisme pilotes intégrant plus concrètement les enjeux agricoles et environnementaux notamment dans des démarches intercommunales
- ↳ Action n°12 : Vers un éclairage public économe et respectueux de la qualité du ciel étoilé,
- ↳ Action n°13 : L'animation culturelle des vallées :
 - 13.5 : Développer un volet culturel basé sur les sources locales anciennes. Initier un travail à l'échelle communale d'animation à partir des sources anciennes,
 - 13.6 : Accompagner les manifestations liées à la commémoration des 60 ans aménagements de Pragnères,
 - 13.7 : Proposer une valorisation du patrimoine hydroélectrique par la mise en place de visites
- ↳ Action n°14 : L'opération "zéro pesticide, ma commune adhère",
- ↳ Action n°15 : Elaborer un Plan climat énergie territorial et mieux connaître les impacts du changement climatique :
 - 15.4 : Améliorer la connaissance des impacts du changement climatique (Etude sur les glaciers, ...),
- ↳ Action n°16 : Favoriser les démarches éco-responsables,
- ↳ Action n°17 : Créer une offre de produits et services de la marque "Parc National des Pyrénées" :
 - 17.2 : Former les accompagnateurs à la réalisation de prestation d'accompagnement sur les patrimoines du territoire,
 - 17.4 : Etablissement du règlement d'usage catégoriel pour l'hébergement touristique,
 - 17.5 : Etablissement du règlement d'usage catégoriel pour les

- prestations d'accompagnement,
- 17.7 : Attribution de la marque "PNP" aux hébergeurs et accompagnateurs demandeurs,
- 17.9 : Etablissement du règlement d'usage catégoriel pour un produit agricole (viande),
- 17.12 : Etablissement du règlement d'usage catégoriel pour prestations de restauration,
- 17.14 : Créer un panier de produits locaux comprenant des produits de la marque "PNP".
- ↳ Action n°18 : La contractualisation des exploitations agricoles pour la conservation des prairies et de la zone intermédiaire :
 - 18.1 : Aide à la mécanisation,
 - 18.5 : Animation sur les nouveaux dispositifs MAET pour une contractualisation forte sur le territoire,
 - 18.7 : Elaboration de contrats innovants,
 - 18.8 : Création d'une exposition sur les prairies fleuries et la zone intermédiaire.
- ↳ Action n°19 : Le développement de l'activité forestière et la filière bois :
 - 19.3 : Recensement des produits "bois" disponibles sur le territoire,
 - 19.4 : Plan de mobilisation des ressources forestières du Pays de la Vallée des Gaves,
 - 19.8 : Elaboration d'un guide de recommandations pour l'utilisation du bois dans les projets de territoire.
- ↳ Action n°20 : L'offre touristique pour tous (PMR) :
 - 20.4 : Requalification de la route de Boucharo,
 - 20.5 : Réflexion autour de l'aménagement d'un itinéraire dans le village et vers le cirque de Gavarnie
- ↳ Action n°21 : Le développement durable des sports de nature :
 - 21.2 : Mise en place d'une charte pour l'équipement des canyons et des voies d'escalade,
 - 21.3 : Prise en compte des zones de quiétude du Grand Tétras (Néouvielle, Gavarnie, Somport),
 - 21.4 : Mise en place d'une convention de partenariat avec le réseau des accompagnateurs en montagne,
 - 21.6 : Valorisation d'un réseau de sentiers de découverte et d'interprétation sur les patrimoines.
- ↳ Action n°22 : La conservation des zones humides et tourbeuses :
 - 22.8 : Créer des outils de valorisation des sites d'intérêt patrimonial.

<ul style="list-style-type: none"> ↳ Action n°24 : Le parcours de sensibilisation, <p>... dans les deux zones, cœur et adhésion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Action n°25 : La gestion de l'accueil sur les grands sites touristiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ 25.2 : Réflexion sur le suivi des fréquentations sur les grands sites d'accueil, ○ 25.3 : Réflexion sur l'aménagement et l'accueil sur les grands sites Midi-Pyrénées Gavarnie/Cauterets/Pic du Midi, ○ 25.4 : Requalification du parking d'accueil à Troumouse et mise en place de navettes, ○ 25.8 : Aménagement du parking du col de tentes, ○ 25.9 : Réflexion sur la mise en place d'un système de navettes des villes de piémont vers le haut des vallées, ↳ Action n°26 : Le survol et les grands rapaces : <ul style="list-style-type: none"> ○ 26.5 : Réalisation de support de sensibilisation et d'action de communication envers les pratiquants de sports et de loisirs de nature, ↳ Action n°27 : Les sports et loisirs de nature et les galliformes : <ul style="list-style-type: none"> ○ 27.1 : Mise en place de zones refuges hivernales pour la quiétude des galliformes et d'une signalétique adaptée Néouvielle/ZPS Gavarnie/Somport, ○ 27.6 : Création d'un document de sensibilisation sur le dérangement hivernal des galliformes à destination des pratiquants de randonnées hivernales ↳ Action n°28 : La gestion environnementale des refuges : <ul style="list-style-type: none"> ○ 28.3 : Mise en place d'équipements en énergie renouvelable dans les refuges et cabanes, ○ 28.4 : Réflexion sur l'équipement de refuges et cabanes en toilettes sèches. ○ ↳ Action n°29 : La présence et le travail des hommes en estive : <ul style="list-style-type: none"> ○ 29.1 : Installation ou rénovation de cabanes pastorales. ○ 29.3 : Installation ou rénovation des équipements cabanes pastoraux, ○ 29.4 : Réaliser des équipements de dessertes alternatives, ↳ Action n°34 : La conservation du Desman des Pyrénées : <ul style="list-style-type: none"> ○ 34.8 : La caravane du Desman

<ul style="list-style-type: none"> ↳ Action n°36 : Les enjeux du patrimoine floristique - gérer, valoriser et aménager le territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ 36.2 : Mettre en forme les données produites pour les diffuser auprès des différents publics cibles (grand public, ...), ○ 36.4 : Sensibiliser les professionnels, notamment du tourisme à la découverte et à la préservation du patrimoine floristique des Pyrénées, ○ 36.6 : Evaluer les besoins des collectivités, des habitants et des agriculteurs concernant la revégétalisation des villages, des jardins et la plantation de haies, ○ 36.6 : Réaliser un guide à l'attention des collectivités, et/ou des habitants et des agriculteurs pour la revégétalisation des villages, et la plantation de haies, ○ 36.11 : Revégétaliser les milieux d'altitude avec des semences locales dans le cadre du programme ECOVAR du CBNPMP.
<p>Site Natura 2000</p> <p>La constitution du réseau Natura 2000 repose sur la mise en œuvre de deux directives européennes – les directives « oiseaux » et « habitats ». Son objectif est la conservation, voire la restauration d'habitats naturels et d'habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage, et d'une façon générale, la préservation de la diversité biologique.</p> <p>Ce réseau est constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones de Protection Spéciales (ZPS) désignées au titre de la <u>directive « Oiseaux »</u> du 2 avril 1979. • Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la <u>directive « Habitats »</u> du 21 mai 1992. <p>Pour la mise en œuvre, le gouvernement français a fait le choix de privilégier la gestion concertée de ces sites en recourant au partenariat et en privilégiant la voie contractuelle (sans exclure la voie réglementaire si nécessaire) et de rechercher ainsi une gestion équilibrée et durable tenant compte des préoccupations économiques et sociales.</p> <p>Les modalités arrêtées consistent à établir pour chaque site (ou groupe de sites avec une problématique similaire) un plan de gestion, dit <u>document d'objectifs</u> (DOCOB).</p> <p>Les trois Docob établis sur les sites concernant le territoire prévoient les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ P1, P3 : Restaurer l'activité pastorale: entretien du milieu estives ↳ F2 : Restaurer le balisage sentier ↳ E7 Chiroptères: étude et gestion des habitats ↳ H1 Gestion forestière pour la biodiversité : élaborer un livret découverte/formation des AMM ↳ H2 Restaurer les habitats le long du sentier: limiter érosion/canaliser

<ul style="list-style-type: none"> • Gèdre / Pragnères Barrada 	<p>fréquentation / restauration du sentier,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ P1 : Aide aux éleveurs pour la fauche Saugué (MAET) ; Restaurer les rigoles d'irrigation (patrimoine), ↪ T5 GR10: entretien et aménagement (Bué), ↪ P6, P7 Restaurer l'activité pastorale : réhabilitation cabane + atelier fromagerie + aménagement pastoraux
<ul style="list-style-type: none"> • Gèdre / Cestrède 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ P1 : Aide aux éleveurs pour la fauche Saugué (MAET) ; Restaurer les rigoles d'irrigation (patrimoine) ↪ T2 : Aménagement et valorisation du plateau de Saugué : sentier thématique/parking d'accueil
<ul style="list-style-type: none"> • Gèdre / Saugué 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ P2 : Relancer l'activité de la fauche sur Campbielh: réflexion sur l'accès (<i>projet abandonné par la mairie</i>)
<ul style="list-style-type: none"> • Gèdre / Campbielh 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ T1 : Sentier thématique des Gloriettes: crée en 2011 - relié à celui de Ramond (réalisé) ↪ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↪ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques: tourisme, sports, activité loisirs ↪ T5 : Mise aux normes sanitaires des refuges : Maillet, ↪ T6 : Gestion fréquentation Troumouse, ↪ P3 : Garantir la pérennité de la fauche : projet sur la Berce des Pyrénées, ↪ Réfection des cabanes pastorales Aguilla et Aguilhous. ↪ P5 : Coumély de Gèdre: embroussaillage/accès.
<ul style="list-style-type: none"> • Gèdre / Héas / Troumouse / Estaubé 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ T2 : Aménagement et entretien des portions de sentiers de rando : Pailla-Estaubé-Gavarnie, ↪ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs ↪ T5 : Mise aux normes sanitaires des refuges : Sarradet (réalisé 2013), ↪ H1 : Gestion de l'habitat à Carex bicolor: refuge des Sarradets (pris en compte / projet rénovation refuge) ↪ P3 : Garantir la pérennité de la fauche : projet sur la Berce des Pyrénées, ↪ T1 : Gestion de la fréquentation touristique: Milhas

<ul style="list-style-type: none"> • Gavarnie / vallée cirque et village • Gavarnie / Espézières et Ossoue 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ T3 : Mise en cohérence et adaptation des signalétiques : tourisme, sports, activité loisirs ↪ FM2 : Visualisation des câbles stations de skis: danger avifaune, ↪ P5 à P7 : Gestion de l'embroussaillage: aides aux éleveurs + débroussaillage ↪ E5 : Inventaire faune aquatique: mutualiser les moyens avec les socio-pros ↪ Suivis divers : Desman, Euprocte, invertébrés, Lézard des Pyrénées ↪ LD1 et 4 : Zone de sensibilité: rapaces+galliformes ↪ LD2 : Convention avec les chasseurs autour des sites à Gypaète barbu ↪ Suivis divers : Rapaces, galliformes, passereaux (avec acteurs PNP/chasse/autres)
<p>Patrimoine Mondial UNESCO</p>	<p>Les engagements, repris ci-après, sont issus du "Rapport des Etats français et espagnol au Comité du Patrimoine Mondial de l'Unesco – 1 février 2014, suite à la demande de l'Unesco d'un rapport conjoint sur l'état de conservation du bien de Juillet 2012.</p> <p>Le projet conjoint commun à la France et de l'Espagne vise à valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel de ce site au travers d'une coopération transfrontalière renforcée et la mise en place conjointe d'une démarche intégrée de développement durable ayant pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Le développement d'un tourisme de découverte et de pédagogie de l'environnement, ↪ Une appropriation du territoire par ses habitants, ↪ La mise en valeur de la culture et des pratiques locales, ↪ La promotion d'une exemplarité pour l'organisation d'évènements. <p><u>Engagements renouvelés dans ce rapport 2014 :</u></p> <p><u>à court terme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ mise en place d'un système payant d'entrée dans la vallée avant l'embranchement des Gloriettes, ↪ fermeture de l'accès au cirque de Troumouse depuis l'hôtellerie du Maillet (1/07 au 15/09) et mise en place d'une navette estivale écologique (Maillet-Troumouse) ↪ mise en place d'un numéris clausus au Maillet permettant un parking à Héas quand celui-ci est atteint, ↪ développement d'un projet touristique à forte qualité paysagère au Maillet, comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'aménagement d'une aire de parking "naturelle", ○ le renforcement de l'accueil et de l'hôtellerie, la création d'un sentier piéton d'accès au site depuis le Maillet, ○ la réhabilitation d'un plan d'eau estival, ○ le développement de produits touristiques autour de la randonnée, de l'agro-tourisme, de la contemplation, du sport et de la
<ul style="list-style-type: none"> • Héas / Troumouse / Estaubé 	

<ul style="list-style-type: none"> • Gavarnie / Ossoue • Gavarnie / village et cirque • Gavarnie / Espézières 	<p>découverte de la nature, des déplacements doux,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ amélioration et gestion du parking des Gloriettes, avec mise en place d'un numéris clausus et mise en place d'une poche de parking (20 à 30 véhicules) à l'Arrayet, ↪ valorisation et interprétation sur une liaison piétonne Gloriette/le Maillet, ↪ aménagement du sentier du Port de la Canau depuis Héas (2014 ?). <p>à long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ mise en place d'un transport par navette électrique Gèdre / Héas / le Maillet, visant à une diminution progressive de la voiture par le renforcement de la centralité de Gèdre, ↪ renforcement des produits touristiques développés en vallée d'Héas en été, comme en hiver. ↪ Aménagement du sentier de Bernatoire (amorcé en 2013, achevé 2014 ?)
<p>Grand Site Midi-Pyrénées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gavarnie / village et cirque 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ maintien du site de la Courade pour le festival de Gavarnie, suite à étude spécifique, ↪ Aménagement de routes géologiques pédestres / Port de Boucharo et Brèche de Roland; ↪ Requalification de la route du col de Tentes au col de Boucharo (réalisation 2012-2014, dont accès PMR, <ul style="list-style-type: none"> ↪ actions en matière de communication, signalétique, accès, accueil, cheminement vers le cirque, animation du tissu économique et social, produits touristiques, ↪ actions en matière de signalétique et d'accès PMR jusqu'à La Prade, ↪ parcours d'interprétation sur le pyrénéisme et le pastoralisme.

FAT 3 - TH1 : LABELS – ENVIRONNEMENT – CADRES REGLEMENTAIRES // LABEL « GRAND SITE »

1 – Problématique / Objectifs :

Les Opérations « Grand site » ont pour objet la réhabilitation des sites classés qui sont dégradés ou menacés par une trop grande fréquentation touristique. Ces projets de restauration associent l'Etat, les collectivités locales et les acteurs des sites.

Objectifs

La réalisation d'une Opération « Grand Site » répond à un triple objectif :

- Restaurer et assurer de manière pérenne la qualité paysagère du site,
- Déterminer une structure responsable de la politique d'entretien et de gestion du site,
- Concilier préservation du site et développement local.

Contexte

Pour ce site une Opération Grand Site a été initiée fin Novembre 1989 ; les orientations alors retenues sont rappelées au point 6 pour mémoire. Après réalisation de certaines actions dans les années 2000, principalement d'initiative publique, la démarche était au point mort. Elle a été relancée par la réalisation conjointe du présent "Schéma directeur de développement touristique du territoire Gavarnie-Gèdre"

2 – Description de l'opération :

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de la démarche OGS, un site doit réunir certaines conditions :

- être un site classé (art. L. 341 et suivants du Code de l'Environnement, cf. fiche FAT3),
- connaître des altérations de sa valeur patrimoniale dues à une fréquentation excessive,
- une volonté de l'ensemble des acteurs de s'engager dans une démarche partenariale.

Etapas

Une Opération « Grand Site » comprend deux phases :

- l'une relative aux études préalables à la définition du projet (diagnostic, enjeux et plans d'actions),
- l'autre à la réalisation des travaux.

Le présent schéma répond en grande partie à la première phase. Après validation, il doit permettre de porter une candidature pour la labellisation Grand Site de France.

5 – Estimation des coûts

75 000,00 € HT

6 – Rappel des orientations de la précédente Opération Grand Site	
Grand Site National <i>rappels des orientations Opération Grand Site antérieure (2002) :</i>	
• Gèdre/village	<ul style="list-style-type: none"> ↳ aménagement du village : espaces publics, foncier public et privé, accès et parking (pp réalisé lors de la 1^{ère} OGS),
• Gèdre / secteur Saugué	<ul style="list-style-type: none"> ↳ favoriser la fréquentation des sentiers thématiques du plateau, ↳ création de deux aires de stationnement au départ des randonnées depuis le plateau,
• Gèdre / secteur Héas-Troumouse	<p>Arrêter la circulation en zone cœur du Parc National et concentrer les départs de visite au Maillet avec arrêt circulation à ce point :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'une navette Maillet / cirque, ↳ maintien péage et parking à Héas, ↳ aire stationnement au Maillet, ↳ petit parking "randonneurs" au Cirque.
• Gèdre / secteur Héas-Estaubé	<p>Conserver l'accès gratuit et amélioration du stationnement au barrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ agrandissement du parking actuel actuel, ↳ aménagement du parking inférieur du barrage, ↳ aménagement d'une aire stationnement près du pont de l'Arrayet. <ul style="list-style-type: none"> ↳ Aménagement du village : espaces publics, foncier public et privé, accès et parkings (pp réalisé lors de la 1^{ère} OGS),
• Gavarnie /	<p>Arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au niveau du centre d'accueil de la station de ski :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ mise en place d'une navette centre accueil station / col de Boucharo,- petit parking "randonneurs" au col de Tentes,

village	<ul style="list-style-type: none"> ↳ organiser le stationnement au niveau du centre d'accueil, ↳ assurer l'accès estival au col de Tentes par le TSF des Tentes
• Gavarnie Espécières /	<p>Arrêter la circulation en zone cœur PN et concentrer les départs de visite au Millas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ organiser le stationnement au Millas, ↳ petit parking "randonneurs" au barrage d'Ossoue.
• Gavarnie secteur Ossoue /	

FAT 4 - TH1 : LABELS – ENVIRONNEMENT – CADRES REGLEMENTAIRES

// ACTIONS JURIDIQUES

1 - Intitulé de l'action :

Actions juridiques

2 – Problématique / Objectifs :

- connaître et anticiper les procédures d'autorisation nécessaires à la réalisation des projets induits par le schéma directeur,
- mutualiser les études nécessaires pour les dossiers d'autorisation et les procédures,
- anticiper les éventuelles acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des projets,

3 – Description de l'opération :

Cette fiche sera affinée après hiérarchisation des actions pour dégager les procédures concernées ; sont d'ores et déjà à envisager :

- la transformation des POS communaux en PLU, ou en PLU intercommunal pour mieux affiner la cohérence territoriale de l'approche menée par les deux communes,
- la réalisation d'un dossier UTN pour les aménagements aux Espézières (télécabine, et bâtiment crête, ...),
- recensement des acquisitions foncières nécessaires pour la réalisation des projets à échéance de 5 ans.
- Premières acquisitions foncières

4 - Programmation des interventions

- 2015 : révision des POS communaux

5 – Estimation des coûts

500 000,00 € HT

**FAT 5 – TH2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BÂTI
// AMENAGEMENT DES CŒURS DE VILLAGES**

1 - Intitulé de l'action :

Aménagement des cœurs de villages

2 – Problématique / Objectifs :

- Renforcer l'attractivité intrinsèque des villages : le village avec ses fonctions, fonctionnalités, ses produits, ses commerces, son atmosphère fait partie de la palette de l'offre touristique,
- Optimiser les fonctionnalités en structurant la mobilité, la cohabitation entre véhicules et piétons,
- Lisibilité de l'architecture fonctionnelle des villages à partir des complexes/bâtiments structurants,
- Valorisation des villages : mise en scène.

3 – Description de l'opération :

- Gestion des flux structurants, accueil. Les villages sont des plateformes d'accueil et de redistribution,
- Conception/révision plan d'urbanisme avec livret d'urbanisme,
- Dialogue entre les accès, les bâtiments publics d'accueil/activités, les hébergements, les commerces avec leurs terrasses,
- Les supports/équipements d'animation : cheminement, places, placettes, belvédères, éclairages,
- Prévoir de missionner un cabinet d'architecte-urbaniste pour une étude de restructuration du village,
- Adaptation des documents d'urbanisme selon opportunité (révision de POS/PLU, etc.),
- Gestion du volet de maîtrise foncière suivant les secteurs du village amenés à être concernés par une intervention de requalification/restructuration, etc.,
- Recherche de la ou des procédures les plus appropriées (opérations de réaménagements, ZAC, etc.),
- Réflexion à conduire quant à la mise aux normes des espaces impactés (domaine public, cheminements, voiries, accès PMR, etc.),
- Schéma directeur de la signalétique intégrant le cahier des charges pour les enseignes des établissements publics et privés (Cf. FAT 27).

4 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 6 – TH2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BATI // STRUCTURATION DES BATIMENTS D'ACCUEIL ET DE SERVICE

1 - Intitulé de l'action :

Structuration des bâtiments d'accueil et de service

2 – Problématique / Objectifs :

- Permettre la mise en place d'une offre claire et lisible d'équipements à vocations différentes et complémentaires à l'échelle du territoire et à destination d'un large public,
- Etablir une véritable mise en réseau de ces bâtiments existant à requalifier et à investir d'un rôle évident et fort à destination touristique,
- Répartition des thématiques majeures abordées à l'échelle du territoire (eau, géologie, etc.),
- Proposer une offre de découverte avec des contenus en indoor à même de maintenir le visiteur sur le territoire, de le faire revenir et de disposer enfin d'équipements à même d'accueillir les publics toute l'année et notamment lors d'épisode météorologique maussade,
- Dynamiser le territoire et son offre indoor en toute saison,
- Rechercher une intégration paysagère de chaque bâtiment avec une certaine unité ou un lien en termes d'architecture (forme, choix matériaux, etc.), afin de répondre à un vrai souci de cohérence avec l'image Grand Site.

3 – Description de l'opération :

Restructuration des bâtiments d'accueil :

- **Millaris** : Rôle majeur de premier bâtiment marqueur à l'échelle de l'accès valléen après Pragnères, définir (surface - accès), approche technique d'opération à mener, missionner un scénographe sur la partie géologie en niveau inférieur (agencement, médias, définition de contenus, etc.), conception et édition de supports promotionnels, garantir un accès et une progression a en termes de publics PMR, repenser l'agencement du niveau d'accueil (partie office de tourisme, scénographie, etc.),
- **Office du Tourisme de Gavarnie** : Meilleure lisibilité du bâtiment sur l'espace public, suppression des éléments de signalétique disparate pour l'harmonisation avec les cheminements sur l'ensemble du village et la charte à mettre en place (Cf. fiche 28), réorganisation de l'agencement intérieur selon la nouvelle fonction (accueil premier sur

site, rôle de premier filtre d'information, etc.), prévoir de missionner un cabinet compétent pour étude de définition, faisabilité et refonte indoor, intégration du bâtiment dans une nouvelle logique de cheminements entre village bas et village haut, reprise de l'espace public en parvis Sud du bâtiment : générer un effet de microplace (récupération d'une surface d'environ 120 m², petits murets pierre, éléments d'assises à caractère urbain, implantation d'un RIS, traitement de sol, etc.). Garantir l'accès PMR. Prévoir une étude complète pour réorganisation du bâtiment et de l'attribution du rôle de chaque espace, des fonctionnalités. Prévoir une extension en pignon Ouest et donc une étude architecturale avec accès en voirie Nord (Cf. schémas de principe),

- **Maison du Parc** : Prévoir préalablement à toute action, le transfert de propriété du bâtiment ainsi que sa gestion à un seul et même opérateur parmi les acteurs locaux, préconisation quant à la maîtrise foncière du parcellaire actuel au Sud du bâtiment (stationnement à ce jour) en vue de la réalisation de l'espace esplanade-jardin de la Maison des Découvertes, revoir l'organisation des espaces intérieurs (reprise des surfaces, distributions des volumes, etc., selon possibilité laissée par la structure du bâtiment), limiter le nombre d'acteurs présents dans le bâtiment (maison Grand Site et PN des Pyrénées uniquement), perception du bâtiment comme un filtre entre le cheminement en village et la « fenêtre » ouverte sur le Grand Site de Gavarnie une fois le bâtiment franchi/traversé, revoir le traitement intérieur de la scénographie/muséographie : approche Grand Site et milieu naturel, orientation grand public des médias plus contemporains, etc. Pour cela, missionner une agence de scénographie/muséographie (fonctionnement du bâti et des surfaces disponibles, définition de médias, messages, etc.), prendre en compte les contraintes en termes d'accueil de publics (bâtiment de type ERP) et selon besoin, définir les postes pour mise aux normes en vigueur, Reprendre les abords, en façade Nord, côté piéton en provenance de Gavarnie village bas, Signalétique (Cf. fiche thématique 28) respectant la charte qui devra être élaborée pour l'ensemble du village et site, voire même territoire d'étude (un totem qualitatif près de l'accès),
- **Bâtiment des Espézières** : Bâtiment lié directement au village de Gavarnie via la liaison téléportée pour acheminer les visiteurs du fond de vallée jusqu'à la crête entre Pic de la Pahule et col des Tentes, bâtiment à requalifier (traitement des abords extérieurs, mobiliers de signalétique de découverte et d'interprétation, etc.), prévoir de missionner un cabinet compétent pour la restructuration, la réfection de la scénographie, la mise en aux normes (accueil et ERP), accès publics PMR, etc., bâtiment comme point d'information sur la géologie, géomorphologie, grand paysage, approche historique sur cet itinéraire vers l'Espagne et le lieu de passage transfrontalier du Port de Boucharo, etc., exploiter une partie des volumes intérieurs du bâtiment pour scénographie, reprendre les espaces extérieurs aux abords (cheminements piétons, paysagement, identifications de sujets de découverte avec mobiliers, signalétiques, médias (NTIC) développés spécifiquement,

disposer d'un point de repli en cas de mauvaises conditions météorologiques, bâtiment d'arrivée du télésiège en crête à investir comme un prolongement des messages diffusés en espace scénographique du bâtiment des Espécières, proposer aux visiteurs un contenu grand public sur la géologie du site, d'outils/supports (livret de découverte, multimédia, contenus pédagogiques via QR codes, etc.), point d'arrivée télésiège qui marque le début de balade géologique accompagnée, balisage discret nécessaire : limite proche du PN des Pyrénées et intégration au paysage (Cf. fiche 28), mise en scène sobre du point de vue sur le Pic de la Pahule (plateforme bois adaptée, avec capacité d'accueil prédéfinie pour dimensionnement), considération de l'avantage unique de dégager un panorama à 360° montrant entre autres lieux remarquables ainsi qu'une formidable vue de la conduite forcée de Pragnères près du Serre de Barrada, linéaire de cheminement au départ de l'arrivée du télésiège vers le Port de Boucharo avec traitement spécifique (jalonnement média à définir en accord avec le PN des Pyrénées, Boucharo et ancienne route dans le périmètre du parc, discret, QR codes, sur une thématique transfrontalière), approche de découverte de l'historique de Boucharo entre Lavedan et Broto, les hospices du Rio Ara de Bujaruelo côté espagnol, de Saint-Jean de Gavarnie, la voie Nord-Sud Lourdes-Boucharo, la Via Bayard-Charlemagne, le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, etc., intervention d'un cabinet à missionner sur l'élaboration de contenus et dispositifs/médias de découverte et d'interprétation sur ces thèmes, itinéraire simple à proposer aux visiteurs empruntant le télésiège deux tronçons au départ de Gavarnie :

- ↳ Liaison Espécières vers la crête par télésiège,
- ↳ Balade sur 1500m de progression facile en crête jusqu'au Pic de la Pahule (point d'observation majeur),
- ↳ Poursuite de balade par un sentier depuis le Pic de la Pahule en retour vers le bâtiment des Espécières sur 2 500m de linéaire en descente uniquement, passage près du Mourgat et possible retour vers Gavarnie via télésiège au départ de la station

- **Auberge du Maillet / Troumouse** : prévoir une étude paysagère ainsi qu'une définition et faisabilité préalablement à la restructuration et requalification du bâtiment de l'auberge, missionner un cabinet d'architecte en vue de l'orientation à prendre pour les travaux à envisager, mise aux normes en termes d'accueil de publics, sanitaire, cuisine, restauration, etc.

4- Estimation des coûts

CF. FAG

**FAT 7 – TH2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BATI
// CAMPS DE BASE DES SOUS-SECTEURS**

1 - Intitulé de l'action :

Camps de base des sous-secteurs

2 – Problématique / Objectifs :

- Rechercher à mailler le territoire Grand Site d'un réseau de points d'accueil (hébergement, service, restauration mais également information et découverte),
- Créer/générer des points d'entrée marqués sur le territoire Grand Site pour accès sur le réseau d'itinérance, excursion, courts séjours thématiques, échappatoires pour s'extraire du circuit long, etc.

3 – Description de l'opération :

- Restructuration et développement sur :
 - ↳ Saugué, prévoir de s'appuyer sur les actions déjà menées par les exploitants agricoles du plateau, définir la possibilité d'inscrire le camp de base sur une bâti faisant déjà l'objet de fonction gîte d'étape ou accueil visiteurs (définir le mode de gestion, les éventuelles travaux à prévoir, investir un ou plusieurs autres bâtis de type granges d'estive pour complément accueil, hébergement, espace de restauration, relais information, etc.), dégager une maîtrise claire du foncier concerné, de la propriété du ou des bâtis, du mode de fonctionnement, etc. (mission d'un cabinet expert à suggérer),
 - ↳ Hôtellerie
 - ↳ Cascades
- Aire d'accueil et de service :
 - ↳ Pragnières, aménager un espace d'accueil et d'information de type relais simple (sanitaires, information espace bâti commun semi-couvert, à partir d'une étude architecturale. Définition d'un principe signalétique de porte d'entrée du territoire de tourisme Grand Site (Cf. fiche 28), prévoir point couvert pour location et restitution VTT à assistance électrique pour accès Cestrède, avec partenariat EDF, reprise de l'organisation spatiale de la plateforme face à la centrale pour optimisation

stationnements véhicules légers et aire de retournement/arrêt navettes électrique de diffusion des visiteurs sur le territoire.

- ↳ Ossoue, chercher à définir un champ de partenariat avec EDF en prolongement de l'approche eau énergie, de la valorisation du site de Pragnères et du site de Cestrède. Aménagement d'un point d'accueil et d'information sur l'eau énergie et sur la thématique énergie plus largement en termes d'enjeu à l'échelle valléen et au-delà. Exploiter le petit bâti cubique aujourd'hui sans usage réel sur site (près du barrage), compléter par une extension en pied de talus du même relief près du barrage, définir le champ possible d'intervention pour un nouvel espace (entre 20 et 50m² environ), prévoir un point de recharge ou changement de batteries pour les VTT assistance électrique, définir une approche, des dispositifs et des contenus de découverte et d'interprétation à inscrire dans le ou les bâtiments (eau énergie, lien entre Ossoue et Pragnères, historique des travaux de conduites, etc.). Prévoir un point d'eau, la possibilité de pique-niquer sur site avec un confort minimum (tables, bancs, espace couvert, etc.).

4 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 8 – TH2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BÂTI // VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI EXISTANT

1 - Intitulé de l'action :

Valorisation du patrimoine bâti existant

2 – Problématique / Objectifs :

- Chercher à donner un caractère authentique à différents itinéraires de randonnées ou balades à l'échelle du territoire de tourisme,
- Mettre en valeur le patrimoine de proximité afin de pouvoir dégager des buts de balades ou de rythmer les itinéraires de randonnée à l'échelle du territoire touristique Grand Site,
- Faire de cette opportunité de restauration et valorisation du petit patrimoine (granges, cabanes, etc.), une série de lieux pour héberger du contenu de découverte autour de thématiques récurrentes (pastoralisme, environnement, etc.),
- Mener une série d'actions de restauration synonyme de maintien ou de découverte/redécouverte de techniques de construction, d'emploi de matériaux, etc.

3 – Description de l'opération :

- Valorisation, restauration des cabanes sur les estives et autres bâtis comme granges, etc. Obtention de l'accord, voire du soutien et de la participation des propriétaires. Sollicitation d'acteurs locaux (artisans, centres de formation aux métiers du bâtiment, scolaires, etc.) pour la réalisation de chantiers de restauration. Etape préalable en collaboration avec institutionnels à l'image du CAUE, Parc national, etc., pour une étape d'inventaire sur les secteurs à ouvrir aux publics. Organisation de chantiers sur sites (réfection de couverture, charpente, murs, etc.) après diagnostic des bâtis jugés pertinent pour valorisation et découverte.
- Restauration camp ouvrier (Cestrède) : accueil, pique-nique accompagné. Définir un axe de partenariat avec EDF (lien avec aménagements, supports de Pragnères), tant sur l'approche logistique (accès, maîtrise foncière sur Cestrède autour des espaces à investir pour valorisation patrimoine naturel, pastoral et industriel avec l'histoire du chantier des équipements hydroélectriques, mise à disposition de modes doux comme VTT à assistance électrique au départ de Pragnères, etc.), que thématique (raconter l'histoire du site de

l'ancien chantier de Cestrède, reproduction d'un ancien baraquement d'ouvrier, mise en scène du site, missionner un bureau d'études pour conception/élaboration de la valorisation et interprétation du site (contenus, dispositifs, réalité augmentée, espace d'accueil, itinéraires, développement de produits de découverte en autonomie ou accompagnés, etc.). Aménagement de l'aire d'arrivée de Cestrède (Cf. schéma de principe/zoom secteur) pour navette, VTT à assistance électrique, etc., dans un souci d'intégration paysagère fort,

- Recherche de partenariats, de toute forme, mécénat, sponsoring, financements et co-financements (subventionnement) publics à l'échelle locale, nationale et européenne.
- Mise en place d'une signalétique spécifique, discrète, intégrée à l'ensemble de la charte qui devra être définie pour le territoire touristique Grand Site (Cf. fiche 27).

4 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 9 – TH3 : MOBILITE - ACCESSIBILITE – STATIONNEMENT // FLUX GENERAUX ET STATIONNEMENT

1 - Intitulé de l'action :

Flux généraux et stationnement

2 – Problématique / Objectifs :

- Une zone d'intervention située en « cul de sac » constituée de deux communes (Gèdre et Gavarnie) et de neuf vallées,
- Depuis l'aval/Luz Saint Sauveur, organisation de l'écoulement des flux (personnes, véhicules) entre les deux villages,
- Organisation des stationnements et points d'échange au sein de ces espaces.

3 – Description de l'opération :

- Les enjeux de mobilité à l'échelle de la zone d'étude sont forts compte tenu de l'étalement spatial de la zone d'étude et de son compartimentage valléen.
- Les deux points émetteurs / récepteurs de trafics sont les villages de Gèdre et de Gavarnie, ils sont distants (8 Km entre eux) tandis que Gèdre se situe à 11,5 Km de Luz Saint Sauveur.
- Ces distances moyennes permettent d'envisager une organisation de la mobilité à l'échelle de la zone d'étude sous réserve de disposer d'une offre attractive et capable d'absorber une part significative des flux entrants dans la zone.

Architecture de la mobilité de la zone

- **Pragnères :**
 - ↳ porte d'entrée avec capacités d'accueil et de stationnement, premier point de rupture de charge possible avec mise en place d'une navette transport en commun et de stationnement (VL – Bus – Campings Cars - VTC).
- **Les villages comme pôle émetteurs / récepteurs de trafics :**
 - ↳ Réception des flux routiers tous types, notamment vélo et navettes, au même titre que les autres modes existants,
 - ↳ Capacité de stationnement/rupture de charge permettant l'accueil, la diffusion et le transbordement des flux par solution d'intermodalité (VL ou autres modes de transport vers navette),

- ↳ Mise en place de solutions de mobilités douces à l'intérieur des villages
- ↳ Diffusion des flux aux vallées adjacentes :
 - ✓ Gèdre – Troumouse par système de navette (pour l'instant depuis Héas vers amont, à terme depuis Gèdre vers Gloriettes – Héas - Troumouse),
 - ✓ Gèdre et autres vallées hors gave de Gavarnie : point de départ d'itinéraires de randonnées par accès routier préexistant (hypothèse d'un service navette à étudier en saison),
 - ✓ Gavarnie – Espécières – domaines d'altitude : par accès routier et par liaison douce portée (Télécabine ou solution connexe)
 - ✓ Gavarnie - Ossoue : point de départ d'itinéraires de randonnées par accès routier préexistant (mode route VL – Camping-car et vélo/vélo électrique).

- **Entre les deux villages, la liaison Gèdre – Gavarnie**

- ↳ Etudier la mise en place d'une desserte cadencée de type navette bus permettant de désengorger la vallée et d'optimiser le système d'accès et d'accueil prévu à Gavarnie
- ↳ Cette desserte pourrait être accessible aux groupes ainsi qu'aux individuels.
- ↳ Cette desserte serait une autre solution de déplacement routier sur D921 entre les deux villages, les modes existants étant conservés.

- **Points à reprendre :**

- ↳ Il manque des itinéraires en boucle ou des itinéraires avec retour par navettes, permettant de mailler plusieurs sites ou vallées (exemple : Ossoue - plateau de Saugué – Gèdre/Gavarnie, Maillat – Gloriettes, Cestrède – Aspé).
- ↳ Il est nécessaire d'envisager un service navettes cadencé entre Gèdre – Gavarnie, en synergie avec les autres modes doux mis en œuvre (par exemple la liaison vers Troumouse) et avec une capacité d'absorption des flux compatible avec les arrivées (flux routiers venant de l'aval et capacités de stationnements entre Pragnères et Gèdre).
- ↳ Il n'y a pas aujourd'hui d'opérateurs transport compétent sur l'ensemble de ces zones. L'intérêt communautaire de cette prise de compétence doit être recherché et la définition de la compétence tourisme doit être précisée, elle est trop générale au niveau de l'EPCI et n'intègre pas la question des transports / déplacements sur le périmètre de compétence.

4 - Programmation des interventions

Sur organisation :

- 2015 : Définir et organiser la compétence transport sur le périmètre de la zone Grand Site, en tenant compte d'un porteur « légitime » en 2017.
- 2015 : Définir avec un objectif de captation de flux visiteurs avec un système de navettes sur l'axe valléen D921 (capacité / cadencement / points d'arrêts / stationnements).
- 2015 - 2017 : Aménager les points de massification des flux (stationnements à Pragnères et aux deux villages).
- 2017 : Exploitation du ou des services retenus par le maître d'ouvrage.

5 – Estimation des coûts

- Etude juridique de définition de l'intérêt communautaire pour la prise de la compétence transport
- Etude juridique et technique de faisabilité d'une DSP sur lignes régulières bus entre Autorité Organisatrice de Transport au plan local et le CG65
- Etude juridique, technique et foncière de faisabilité d'une extension de capacité de la plateforme de stationnement et d'accueil de Pragnères
- Comptages intervalléens des véhicules et usages par semaines et par saisons afin de déterminer les conditions de fréquentation et d'exploitation de services navettes sur des boucles de randonnées incomplètes nécessitant une offre inter-modale

CF. FAG

FAT 10 – TH3 : MOBILITE - ACCESSIBILITE – STATIONNEMENT // MOBILITE SUR SITE → EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

1 - Intitulé de l'action :

Organisation de la mobilité essentiellement routière ou « non douce » à l'échelle interne des camps de base urbanisés : espaces bâtis agglomérés des communes de Gèdre et de Gavarnie.

2 – Problématique / Objectifs :

- Organisation de l'écoulement des flux (personnes, véhicules) à l'intérieur des villages en prenant en compte les problématiques topographiques et urbaines (villages hauts et bas),
- Organisation des stationnements au sein de ces espaces,
- Organisation des points de départ de découverte des « espaces naturels » et/ou des aménagements touristiques et villages à partir de ces espaces.

3 – Description de l'opération :

Les enjeux de mobilité / stationnement sont forts dans les cœurs de village et au départ des cœurs de village.

L'organisation de **la mobilité dépend en grande partie de la localisation des stationnements** par rapport aux cœurs de village, qui sont eux même organisés en long, ce qui ne facilite pas actuellement la diffusion des flux, notamment routiers et l'inter-modalité.

Village de Gèdre

Liaison village bas – village haut

Le village de Gèdre est en situation de « voie de passage routier », son étagement impose une prise en compte d'organisation de la mobilité.

Le village bas est le point focal d'attraction du village, il concentre les équipements/services et capacités de stationnements. Il est difficile d'imaginer un point d'attraction physique commun aux deux parties du village, la seule zone géographique pertinente (au niveau du pont sur le gave de Héas), ne disposant pas de surfaces significatives pour créer un point de massification).

De fait **l'organisation de liaisons village bas et village haut est malaisée**, les stationnements sont le principal moyen d'organiser les flux.

Stationnements

Il y a deux types de stationnements :

- le stationnement massifié au village bas (hôtel, place, à proximité des hébergements),
- et des poches de stationnements plus ou moins erratiques au long du village haut.

Des poches de stationnement seront à créer pour limiter l'effet ressenti actuellement d'occupation résidente du stationnement, libérer des capacités de stationnement aptes à donner de l'attractivité au village et limiter l'effet « tuyau » ressenti par les riverains et les touristes.

Ces poches de stationnement devront être pensées pour les VL – Bus – Camping cars, présenter des capacités PMR et être équipées et en lien avec un futur service d'exploitation des navettes, vers Gavarnie ou Troumouse (espace dédié et organisé pour les montées/descentes).

Mobilités non douces (VL, Bus, PL, deux roues motorisés thermiques)

La circulation des véhicules non résidents sera fluidifiée sur l'axe central D921 au niveau de la fontaine devant l'OT/Millaris, mais des aménagements visant à limiter la vitesse de circulation descendante sont à envisager au droit de la mairie, de l'hôtel « Brèche de Roland », de la place, afin de conférer davantage de lisibilité aux espaces, faciliter les « tourner à gauche » et mieux identifier les pôles d'accueil (dont Millaris, Office de Tourisme, équipements sportifs ...).

Il faut en effet limiter l'effet « tuyau » que la route, la forme urbaine du village et la séquence de traversée routière imposent de fait.

Les points à reprendre sur ce camp de base

Prévoir un point de dépose au sein du village en vue de l'exploitation d'un futur service navette, vers Troumouse ou vers Gavarnie.

Prévoir d'augmenter la capacité de stationnement VL – Camping car - PL – Bus.

Prévoir des équipements PMR (places de stationnement).

Village de Gavarnie

Liaison village bas – village haut / Point d'articulation

Le village de Gavarnie est en situation de « cul de sac routier », son étagement impose une prise en compte forte d'organisation de la mobilité.

Le village de Gavarnie est divisé en deux espaces, le village bas, première séquence d'accès visiteur (avec stationnement public massifié) et le village haut, qui est le point focal d'attraction du village. Il est proposé d'apporter du flux organisé depuis le village bas vers le village haut en limitant les modes non doux et en séparant la nature des flux depuis le parking bas qui fera office de parking relais.

Un point d'articulation dans le cadre de ce schéma sera créé entre le village bas et le village haut, le niveau de l'actuelle Maison du Parc National semble pertinent pour ce point d'interconnection et d'inter-modalité.

Stationnements

Il y a deux types de stationnements :

- le **stationnement public massifié au village bas**, qui sera organisé, encouragé voire intensifié (aire camping car, aire Bus, aire VTC, aire véhicules doux dont cycles) en conservant un maximum d'accessibilité et de capacité (notamment pour les VL), y compris dans le cadre d'un scénario de réalisation de la résidence de tourisme à Gavarnie ou de l'exploitation d'un futur service de navettes vers Gèdre (espace dédié de montée/descente),
- le **stationnement privatif au sein du village haut** (en plusieurs poches non accolées), a priori non maîtrisable mais qui sera contenu et sur lequel un fonctionnement de type « dépose – minute » sera encouragé.

Mobilités non douces (VL, Bus, PL, deux roues motorisés thermiques)

La circulation des véhicules non résidents sera arrêtée au parking bas (hors bus). Les piétons pourront utiliser la route actuelle pour se rendre à pied (ou en mobilité douce) au village haut.

Les bus pourront utiliser la route jusqu'au village haut, effectuer la dépose des publics et redescendre se garer au parking bas où des stationnements dédiés seront prévus. Les groupes « redescendent » à pied ou en mode doux récupérer les bus au parking bas (il n'y aura plus de trafic groupe « bus plein » descendant depuis le village haut).

Outils substitutifs à la route

Deux outils de mobilité seront proposés aux visiteurs entre le village bas et le village haut ou la station des Especières et ses espaces d'altitude, qui permettront de s'affranchir de la route :

- **Remontée mécanique** (solution technique à évaluer) **entre le parking bas et le point d'articulation central** dans le village (sans utilisation de la route),
- Remontée mécanique (solution technique à évaluer) entre parking bas et station des Especières, à partir de là une nouvelle remontée permettra de venir sous la crête entre Pic de la Pahule et Col des Tentes). Cet équipement multi-saisons, pourra, à terme et en fonction de sa pertinence, se substituer définitivement à la route pour le grand public (non compris les ayants droits de la RD923).

De fait **deux points de diffusion des flux** majeurs seront présents dans le village :

- Le **parking bas**, lieu de stockage des véhicules et de distribution des flux vers le village haut ou vers les Especières,
- Le **point d'articulation central** entre village haut et bas, lieu de réception des flux routiers et non routiers depuis le village bas et de diffusion vers le vilage hauts et les espaces d'altitude.

4 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 11 – TH3 : MOBILITE - ACCESSIBILITE – STATIONNEMENT // MOBILITE SUR SITE → MOBILITE DOUCE

1 - Intitulé de l'action :

Organisation de la mobilité douce à l'échelle interne des parties urbanisées des villages : espaces bâtis agglomérés des communes de Gèdre et de Gavarnie.

2 – Problématique / Objectifs :

- Organisation des déplacements (personnes, véhicules) à l'intérieur des deux villages en prenant en compte des problématiques environnementales (développement durable) et énergétiques,
- Articulation des modes doux avec les zones de stationnements (pose – dépose).

3 – Description de l'opération :

Les enjeux de mobilités douces sont forts dans les cœurs de village.

La mobilité douce est un moyen de **qualifier l'accueil et la prestation touristique globale de la zone étudiée** et de développer une image cohérente avec la qualité environnementale du secteur géographique.

L'organisation de la mobilité dépend en grande partie de la localisation des accès et stationnements par rapport aux cœurs de village. Ces villages sont organisés longitudinalement, ce qui ne facilite pas actuellement la diffusion des flux et l'inter-modalité.

Village de Gèdre

Mobilités douces (piéton, vélo/cycle/VTT, autres modes alternatifs)

Plusieurs outils de mobilité douce seront proposés aux visiteurs au sein du village, ils devront apporter des solutions de mobilité dans l'axe longitudinal du village mais aussi disposer de rabattements « en peigne » sur les côtés de sorte de mailler au mieux à la fois la D921 mais aussi les espaces latéraux qu'elle traverse.

- Des sur-largeurs piétonnières sur D921 sont à envisager pour permettre aux mode doux de se développer, notamment les trajets piétons entre les deux parties hautes et basses du village.
- Une ou quelques boucles de balade, interprétatives, seront à prévoir en proximité du tissu bâti central de telle sorte de permettre des cheminements doux de courte durée pour les résidents et les clientèles, en dehors de l'axe routier principal.
- Des points d'arrêts équipés pour les cycles/vélo seront à implanter près des principaux pôles d'attraction (équipements / services) permettant la dépose, la visibilité et la mise en sécurité des cycles.
- Des points d'arrêts équipés pour l'activité équestre seront à implanter près des itinéraires empruntés et des principaux pôles d'attraction (équipements / services) permettant l'arrêt, la visibilité en toute sécurité (séparation visuelle et fonctionnelle de la route).
- A terme, un outil de mobilité douce substitutif aux VL et camping cars sera proposé aux visiteurs entre le village et la vallée de Troumouse, de telle sorte d'éviter l'engorgement du parking de Héas en haute saison. Le village devra équiper une aire de pose /dépose au droit de la borne de chargement électrique actuellement prévue.
- Au sein du village les départs de randonnée (déjà existants) seront aménagés pour leur conférer davantage de visibilité. Ces points de départ seront aménagés pour les PMR, sur une partie de leurs linéaires, à chaque fois que possible.
- Au sein du village les départs de randonnée (déjà existants) seront aménagés pour leur

conférer davantage de visibilité. Ces points de départ seront aménagés pour les PMR, sur une partie de leurs linéaires, à chaque fois que possible.

Les points à reprendre sur ce camp de base

Cheminements piétons non sportifs et espaces (repos, contemplatifs...) au sein du village sur points remarquables à définir avec un ou des itinéraires interprétatifs en boucle à créer dans le village.

Prévoir des équipements PMR et cycles (places de stationnement).

Prévoir des aménagements PMR et cycles (Départ et/ou sections de sentiers de randonnées praticables).

Prévoir des équipements et des aménagements pour la randonnée équestre (itinérante).

Trouver et aménager un point d'organisation de l'intermodalité et d'utilisation des modes doux dans le village.

Réfléchir à proposer des solutions de mobilités douces avec véhicules alternatifs en cœur de village (location...) sur la base d'un test. Le village pourrait équiper une ou plusieurs aires de pose /dépose au droit de(s) la borne(s) de chargement électrique actuellement prévue(s).

Prévoir un plan signalétique (schéma et réalisation/implantation) de tous les modes doux présents.

VILLAGE DE GAVARNIE

Mobilités douces (piéton, vélo/cycle/VTT, autres modes alternatifs)

Plusieurs outils de mobilité douce seront proposés aux visiteurs entre les villages bas et hauts :

- Véhicules doux à louer ou à utiliser en groupe entre parking bas et point d'articulation central (vélos, vélos électriques, mobile dream ou autres solutions alternatives avec utilisation de la route). Le village devra équiper une ou plusieurs aires de pose /dépose au droit de(s) la borne(s) de chargement électrique actuellement prévue(s).
- Au sein du village, près du point d'interconnection (voir FA 10) et aux extrémités amont du village haut, des départs de randonnée (déjà existants) seront aménagés pour conférer davantage une vocation montagne / pyrénéisme / randonnée à ce village, en balance avec le positionnement actuel trop commercial du village. Ces points de départ seront aménagés pour les PMR, sur une partie de leurs linéaires, à chaque fois que possible. Ils pourront, sous conditions fonctionnelles et sécuritaires, être mixtes (pédestre / équestre / cycle/VTT¹).

Un point focal pourra être utilisé pour organiser l'intermodalité et l'utilisation des modes doux dans le village au parking bas, lieu d'arrivée et de distribution des flux vers le village haut, où une offre spécifique devra être développée.

Points à reprendre sur ce camp de base

Cheminements piétons non sportifs et espaces (repos, contemplatifs...) au sein du village haut, à construire.

Rechercher à obtenir un label qualité lié à la maîtrise de la mobilité douce et à la reconquête des espaces piétons dans le village haut.

¹ Hors zone Parc.

Créer des itinéraires interprétatifs piétons en boucle dans le village.
 Prévoir des équipements et des aménagements pour la randonnée équestre (tant itinérante qu'en circuit organisé à Gavarnie).
 Prévoir des équipements PMR et cycles (places de stationnement).
 Prévoir des aménagements PMR et cycles (Départ et/ou sections de sentiers de randonnées praticables).
 Prévoir un plan signalétique (schéma et réalisation/implantation) de tous les modes doux présents.

4 - Programmation des interventions :

Sur organisation :

Préparer une sensibilisation / formation-action dès début 2015 sur l'organisation et la programmation de la mobilité douce dans les villages.

Sur stationnement :

2015-2017 : Développer de nouvelles capacités de stationnement pour les modes doux (Vélo-cycles, équestre, véhicules hybrides, électriques...) et mettre en place le schéma de fonctionnement et la signalétique afférente.

Sur les points de départs depuis les villages :

- Accès aux espaces naturels,
- itinéraires cycles,
- parcours de randonnée pédestre / cycles / équestres,
- programmer des investissements à partir de la validation et de la mise en place des schémas de fonctionnement.

5 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 12 – TH4 : HEBERGEMENT - COMMERCES - RESTAURATION// ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

1 - Intitulé de l'action :

Accompagnement de projet

2 – Problématique / Objectifs :

Gavarnie – Gèdre disposent d'une faible capacité d'accueil touristique. Peu d'établissements d'hébergements professionnels ou de commerces sont présents sur le territoire.

De nombreux établissements sont dans une situation délicate :

- désir de vendre ou de transmettre d'un certain nombre de propriétaires
- problématique de qualité des établissements, d'autant plus problématique avec les échéances de mises aux normes
- Difficulté d'exploitation sur une période d'ouverture très courte pour l'exploitation et faiblesse des investissements à l'époque où cela était plus facilement possible
- Manque d'adaptation et de réactivité : rapport qualité / prix, pas de recherche de clientèle, pas d'actions de commercialisation
- Territoire des Hautes Pyrénées avec beaucoup de développement du tourisme social et des prix trop bas, qui ne favorisent pas le réinvestissement

L'objectif est ici d'accompagner les professionnels, avec un accompagnement personnalisé et « sur mesure » dans leur stratégie de développement individuelle, en appui de la stratégie du territoire.

3 – Description de l'opération :

- Elaboration d'un **dispositif d'accompagnement individuel et sur mesure**, en collaboration avec les acteurs professionnels et institutionnels (CCI, Conseil Général, Association professionnelle des hôteliers...) et consultants extérieurs selon les besoins
- L'accompagnement est prévu individuellement pour répondre au faible nombre d'établissements concernés
- Dispositif :
 - ↳ transmission d'entreprise / recherche d'acquéreurs
 - ↳ mise aux normes accessibilité
 - ↳ réhabilitation
 - ↳ positionnement tarifaire
 - ↳ démarche qualité
 - ↳ travail de produits et de clientèles de niches en lien avec la nature et l'environnement et valorisation de l'essence même du territoire et de son image
 - ↳ langues parlées
 - ↳ informatisation

Adaptation des ressources humaines du territoire pour accompagner et relayer les formations / actions, vers un soutien opérationnel des acteurs (Office de tourisme ou chargé de mission de la Communautés de Communes)

5 – Estimation des coûts

350 000,00 € HT

FAT 13 – TH4 : HEBERGEMENT - COMMERCES - RESTAURATION// ACCOMPAGNEMENT DES LOUEURS DE MEUBLES DE TOURISME

1 - Intitulé de l'action :

Accompagnement des Loueurs de Meublés de Tourisme

2 – Problématique / Objectifs :

Gavarnie – Gèdre disposent d'une faible capacité d'accueil touristique (2360 lits), dont les 2/3 de sont des hébergements semi professionnels, composés de meublés.

Les propriétaires de meublés constituent un public tout particulier à soutenir et à accompagner, et ce d'autant plus qu'ils sont plus la majorité d'entre eux des habitants locaux pour lesquels cette activité constitue un apport économique important pour le maintien de leurs familles sur le territoire.

L'objectif est ici de poursuivre la démarche d'accompagnement précédemment engagée pour soutenir les loueurs particuliers, vers plus d'autonomie, d'efficacité de commercialisation en tenant compte des évolutions des outils à leurs dispositions.

3 – Description de l'opération :

Elaboration d'un dispositif d'accompagnement dans le temps de formation – actions des meublés :

- La promotion et la commercialisation d'un meublé, avec les outils actuels :
 - ↳ les évolutions de sites d'annonces de location de particuliers à particuliers, les différents modèles,
 - ↳ les clients acteurs de votre réputation : comment agir, animer et répondre ?
 - ↳ la présence sur les réseaux sociaux
- La qualité d'un hébergement et les attentes de la clientèle
- Le positionnement tarifaire et la veille concurrentielle
- La montée en gamme, rénovation, changement tarifaire et repositionnement
- Positionnement des meublés avec l'arrivée d'une nouvelle offre d'hébergements sur le territoire, éléments de différenciation

Adaptation des ressources humaines de l'Office de tourisme pour accompagner et relayer les formations / actions, vers un soutien opérationnel des acteurs

4 -Estimation des coûts

300 000,00 € HT

FAT 14 – TH4 : HEBERGEMENT - COMMERCES - RESTAURATION// ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS A LA MISE EN ŒUVRE POUR LEUR ETABLISSEMENT DES OUTILS DE LA NOUVELLE STRATEGIE MARKETING

1 - Intitulé de l'action :

Accompagnement des professionnels à la mise en œuvre pour leur établissement des outils de la nouvelle stratégie marketing

2 – Problématique / Objectifs :

Gavarnie Gèdre souhaite faire évoluer sa stratégie marketing pour tenir compte des outils marketing actuels, en développant notamment une stratégie digitale et une gestion de la relation client sur le territoire.

L'objectif est ici d'accompagner les professionnels à appréhender ces évolutions, à définir une stratégie pour leur propre établissement et une mise en œuvre opérationnelle, pour un effet boule de neige sur le territoire.

3 – Description de l'opération :

Elaboration d'une démarche de formation – actions des socio-professionnels (hébergeurs, restaurateurs, commerçants...) dans la nouvelle stratégie marketing de l'Office de tourisme : marketing digital & réseaux sociaux, gestion de la relation client...

- Audit & diagnostic des fonctionnements individuels des acteurs du territoire
- Appui à la stratégie marketing à travers la formation – action par petits groupes d'acteurs
- Mise en application opérationnelle individuelle pour les hébergeurs et les commerçants
- Concertation avec la stratégie pilotée par l'Office de Tourisme
- Relais et appui opérationnel de l'office de tourisme pour la mise en œuvre et le suivi dans le temps

Adaptation des ressources humaines de l'Office de tourisme pour accompagner et relayer les formations / actions, vers un soutien opérationnel des acteurs

4 -Estimation des coûts

30 000,00 € HT

FAT 15 - TH4 : HEBERGEMENT - COMMERCES - RESTAURATION// DEMARCHE QUALITE D'ACCUEIL & EXPERIENCE CLIENT

1 - Intitulé de l'action :

Démarche Qualité d'accueil & expérience client

2 – Problématique / Objectifs :

La fréquentation touristique de Gavarnie Gèdre est importante, tout particulièrement sur la saison estivale, avec une clientèle française mais également fortement internationale.

Les attentes de la clientèle ont évolué, mais les prestataires de Gavarnie ne sont pas forcément adaptés dans ce sens.

L'objectif est de perfectionner la démarche d'accueil du territoire, pour bien accueillir et faire partager le territoire, pour une « expérience client » unique et remarquable.

3 – Description de l'opération :

- **Démarche qualité tourisme de l'Office de Tourisme :**
 - ↳ interne Office de tourisme
 - ↳ démarche d'accueil matériel & démarche d'accueil immatériel
 - ↳ avec et pour les socio-professionnels : exemples, mise en place de services minimums ouverts durant les inter-saisons, organisation d'éducteurs...
 - ↳ Travail sur l'amélioration de la prestation d'accueil sur site : signalétique, information, supports de communications, langues parlées...
- **Identification & valorisation des spécificités d'accueil de la destination Gavarnie – Gèdre :**
 - ↳ à travers les hommes qui composent le territoire et les métiers
 - ↳ à travers un parcours « d'expérience client »
 - ↳ à travers le maillage des nouveaux équipements structurants de découverte et de partage du territoire
- **Elaboration d'un programme annuel régulier de sensibilisation / formation sur la démarche d'accueil aux socio-professionnels et à la population :**
 - ↳ la démarche client avant, pendant et après le séjour
 - ↳ partage d'expériences avec la clientèle durant le séjour
 - ↳ Formations aux langues étrangères
 - ↳ Formations à l'outil informatique
 - ↳ organisation d'éducteurs

- **Audit régulier du « parcours client »**, questionnaires de satisfactions, programme de corrections et d'améliorations, et des acteurs du territoire
- **Démarche d'animation régulière avec les acteurs du territoire** : suggestions, partage d'expérience, satisfaction de la population

4 -Estimation des coûts

30 000,00 € HT

FAT 16 – TH5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS » // OUTDOOR → SENTIERS, CIRCUITS DE RANDONNEE PEDESTRE : MAILLAGE, ARTICULATION, VALORISATION

1 - Intitulé de l'action :

OUTDOOR → Sentiers, circuits de randonnée pédestre : maillage, articulation, valorisation

2 – Problématique / Objectifs :

- Structurer, valoriser, les sentiers, circuits existants : conception d'un maillage
- Préserver et maintenir le réseau des sentiers, des circuits
- Promouvoir

3 – Description de l'opération :

- Inventaire / gestion informatisée
- Conception du maillage en tenant compte des cibles : longueur, difficulté, temps, etc.....
- Marketing/package/promotion/événement
- Réalisation d'un schéma directeur des sentiers, circuits de randonnée pédestre incluant les segments d'interprétation (appel d'offres pour conception et suivi de réalisation)
- Cahier des charges pour la maintenance (support/équipements) : plan pluriannuel
- Réalisation d'un schéma directeur de signalétique (appel d'offres pour conception et suivi de réalisation) – A relier avec FAT n°27)
- Synergie/formation des acteurs

4 – Estimation des coûts

150 000,00 €

FAT 17 – TH5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS » // OUTDOOR → NOUVELLES ACTIVITES

1 - Intitulé de l'action :

OUTDOOR → Nouvelles activités : extension de l'offre

2 – Problématique / Objectifs :

- Compléter tout en diversifiant l'offre « 4 saisons » à répartir sur le territoire
- Utiliser au mieux les potentialités du territoire en développant une offre authentique et originale
- Organiser les activités pour fixer la clientèle et développer le séjour
- S'adresser à différents segments de clientèle

3 – Description de l'opération :

- Attractivité des villages (cf. FAT n°5 et FAT n°12)
- Balnéo : détente – relaxation :
 - ↳ Maîtrise foncière
 - ↳ Mise en conformité des documents d'urbanisme
 - ↳ Appel d'offres pour conception et économie du projet en synergie avec la Maison du Parc / Mairie à restructurer
- L'extension du complexe piscine-patinoire (cf. FAG n°6)
- Les jardins (cf. FAG n°20) :
 - ↳ Maîtrise foncière
 - ↳ Mise en conformité des documents d'urbanisme
 - ↳ Appel d'offres pour conception et économie du projet en synergie avec la Maison du Parc / Mairie à restructurer
- Les cheminements thématiques (cf. FAT n°16)
- Activités sur le terrain de contemplation et de jeux des Espécières (cf. FAG n°23, n°25)
- Le parc multi-loisirs de Gèdre (cf. FAG n°7)

4 -Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 18 – TH5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS » // OUTDOOR → DOMAINE DES ESPECIERES

1 - Intitulé de l'action :

OUTDOOR → Domaine des Espénières

2 – Problématique / Objectifs :

- Restructurer le domaine des Espénières en le diversifiant sur les « 4 saisons » .
- Le rendre attractif en favorisant son accès pour un transport par câble et en développant le service et les activités de « pleine nature ».

3 – Description de l'opération :

- Cf. FAG n°23, n°24, n°25) :
 - ↳ Domaine d'activités « 4 saisons »
 - ↳ Suivant les 4 entités décrites dans les Fiches-Action Géographiques.

4 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 19 – TH5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS » // INDOOR → ESPACES MUSEOGRAPHIQUES : EXTENSION DE L'OFFRE ET CONTENUS PEDAGOGIQUES

1 - Intitulé de l'action :

INDOOR → Espaces muséographiques : extension de l'offre et contenus pédagogiques

2 – Problématique / Objectifs :

- Diversification de l'offre touristique sous l'angle « ludo – culturel »,
- Préserver et promouvoir les patrimoines du territoire,
- Complémentarités entre les points afin de créer un volume et contribuer à la fixation des clientèles,
- Pédagogie sur les richesses et valeurs des patrimoines du territoire,
- Capacité d'accueil en indoor en réponse aux situations météorologiques.

3 – Description de l'opération :

- Conception des contenus et scénographies sur les bâtiments structurants de l'accueil :
 - ↳ Millaris (Cf. fiche 6), Un travail de clarification de l'offre de contenu de découverte à destination du grand public pour le niveau inférieur (géologie) et l'étage d'accueil. Développer un ensemble de contenus et supports interactifs sur site autour de la thématique en question, pour cela, programmer une mission de conception pour un scénographe et son équipe (agencement, médias, contenus, rédaction, accompagnement à consultation, suivi de travaux, etc.),
 - ↳ OT de Gavarnie (Cf. fiche 6), ce bâtiment charnière entre Gavarnie village bas et village haut, devra pouvoir revêtir le rôle de point d'information mais aussi disposer d'un espace d'accueil pour les plus petits, garderie, ainsi que la mise en place d'un espace d'exposition temporaire (surface, médias, etc. à déterminer),
 - ↳ Maison du Parc (Cf. fiche 6),
 - ↳ Bâtiment des Espézières (Cf. fiche 6).
- A compléter avec les camps de base (Cf. fiche 7),

- Formation des acteurs/synergie. Parallèlement à une mutualisation des démarches de formation pour les intervenants de chaque site, ainsi que sur un volet promotion/communication, rechercher une logique de réseau claire et efficace économiquement (création d'un « pass vallée Grand Site », donnant droit à réduction tarifaire, des activités et animations spécifiques des différents sites, incitation à la mobilité intervalléennes),

4 – Estimation des coûts

CF. FAG

FAT 20 – TH6 : ACTIVITES TRADITIONNELLES, ARTISANAT, SYLVICULTURE, PASTORALISME, ET HYDROÉLECTRICITÉ // ACCOMPAGNEMENT PASTORALISME ET ANIMATION

1 - Intitulé de l'action :

Accompagnement pastoralisme et animation

2 – Problématique / Objectifs :

- Mettre en scène le rôle de l'agropastoralisme dans la gestion du territoire, notamment en termes de paysage et de biodiversité,
- Valoriser les savoirs faire montagnards et l'originalité du mode de gestion de l'espace (statut collectif de la propriété/commission syndicale),
- Développer des circuits courts pour les produits agricoles et susciter de nouvelles productions.

3 – Description de l'opération :

- Développer les rencontres entre producteurs et population touristique,
- Mettre en place des points d'animations et de vente en circuit court.

La valorisation de cette activité va s'effectuer à travers la mise en œuvre de plusieurs actions définies par axe géographique :

- FAG 1 : Site de Pragnères : porte d'entrée du territoire touristique,
- FAG 2 : Pragnères / Barrada : Sentiers thématiques / restauration bergerie et cabane / pastoralisme,
- FAG 3 : Pragnères : Cestrède : Développement d'aménagement autour de la valorisation de l'histoire de l'hydroélectricité,
- FAG 9 : Gèdre / Campbielh : Sentiers de randonnée / Pastoralisme,
- FAG 10 : Gèdre / Saugué Aspé : Découverte paysagère et agropastorale,
- FAG 11 : Troumouse / Cirque : Observation et contemplation d'altitude - Valorisation zone d'estive et pastoralisme,
- FAG 16 : Troumouse / Auberge du Maillet : Requalification et développement de l'offre et de l'accueil touristique,
- FAG 26 : Ossoue / Valorisation de parcours randonneurs et VTTistes / Aire d'accueil et de service / lien pastoral historique par le col de Bernatoire

4 – Estimation des coûts

100 000,00 € HT

FAT 21 – TH6 : ACTIVITES TRADITIONNELLES, ARTISANAT, SYLVICULTURE, PASTORALISME, ET HYDROÉLECTRICITÉ // HYDROELECTRICITE

1 - Intitulé de l'action :

Mise en valeur de l'hydroélectricité

2 – Problématique / Objectifs :

- Valoriser le volet historique des grands aménagements hydroélectriques de la haute vallée des gaves,
- Mettre en scène l'activité hydroélectrique actuelle à Pragnères et sur l'ensemble du territoire avec des points relais,

3 – Description de l'opération :

La valorisation de cette activité va s'effectuer à travers la mise en œuvre de plusieurs actions définies par axe géographique :

- FAG 1 : Site de Pragnères : porte d'entrée du territoire touristique,
- FAG 3 : Développement d'aménagement autour de la valorisation de l'histoire de l'hydroélectricité,
- FAG 12 : Organisation de la mobilité à l'échelle de la vallée / section Gèdre – Cirque de Troumouse (parking).
- FAG 14 : Gloriettes/ Estaubé : Développement de l'accueil et animation touristique / sentiers thématiques,
- FAG 15 : Troumouse / Maillet : Développement de l'offre et de l'accueil touristique,
- FAG 17 : Gavarnie / cœur de village : restructuration urbaine,
- FAG 26 : Ossoue / Valorisation de parcours randonneurs et VTTistes / Aire d'accueil et de service

Partenaires et acteurs identifiés :

- EDF GEH Adour-Gave et Agence "Une rivière, un territoire" de Tarbes,
-

4 – Estimation des coûts

150 000,00 € HT

FAT 22 – TH6 : ACTIVITES TRADITIONNELLES, ARTISANAT, SYLVICULTURE, PASTORALISME, ET HYDROÉLECTRICITÉ // LOUEURS DE MONTURE

1 - Intitulé de l'action :

Loueurs de montures

2 – Problématique / Objectifs :

La location de montures de Gavarnie, constitue l'une des dernières activités équestres qui rappelle la tradition des guides pyrénéens à cheval qui remonte au XIXème siècle.

L'objectif est donc ici de :

- Valoriser le volet historique de cette activité dans le tourisme pyrénéen,
- Soutenir l'activité et la développer

3 – Description de l'opération :

- Mettre en lumière cette activité historique dans l'un des espaces pédagogiques créés,
- Mener une réflexion sur le soutien à cette activité (destination cirque ou autre) et son développement (potentiel de randonnée équestre vers Pouey Aspé, Espécières ou Ossoue, calèches dans le cadre des déplacements urbains doux, ...)

4 – Estimation des coûts

75 000,00 € HT

FAT 23 – TH7 : MARKETING / COMMERCIALISATION // POSITIONNEMENT, STRATEGIE DE MARQUE, & IMAGE DE LA DESTINATION

1 - Intitulé de l'action :

Positionnement, stratégie de marque, & image de la destination

2 – Problématique / Objectifs :

Le site de Gavarnie bénéficie d'une notoriété internationale, renforcée par les nombreux labels présents sur tout le territoire, labels également utilisés en communication sans charte de communication réellement définie.

La communication de la destination touristique se fait actuellement sous la signature Gavarnie – Gèdre pour représenter équitablement les 2 communes du territoire, avec une valorisation essentiellement de la destination à travers le cirque de Gavarnie, alors que les atouts du territoire sont bien plus vastes.

L'objectif est de définir un positionnement fortement identitaire et de dimensionner une stratégie de marque, à la hauteur de ce site d'exception.

3 – Description de l'opération :

- **Travail de synthèse des ressources de la destination Grand Site Gavarnie Gèdre** en commission locale, avec une co-construction par les acteurs locaux, pour positionnement hiver / été/ inter-saison
- **Définition un « concept de destination »** à l'année, expressif des capacités, des métiers, des ressources et des valeurs du territoire GAVARNIE PYRENEES GRAND SITE
- **Elaboration d'une stratégie de marque, de la stratégie de positionnement et de marketing :**
 - ↳ de quelle manière voulez-vous que les clients et les clients potentiels perçoivent Gavarnie demain, avec la nouvelle offre produits du schéma directeur ?
 - ↳ Quels éléments différenciants par rapport à ses concurrents ?
 - ↳ créer l'innovation sur les thématiques des « Pyrénées durables » et de la « Nature » et du « Patrimoine »
- **Elaboration d'une signature différenciante « Gavarnie » : élaboration d'un logo et d'une charte graphique**, intégrant :
 - ↳ la signature Gavarnie (rayonnement international)
 - ↳ la valorisation des labels dans la charte graphique
- **Déclinaison sur les supports** (communication, objets publicitaires...)
- **Evolution vers une stratégie de marketing digital de la destination**, avec accompagnement des socio-professionnels vers une application opérationnelle pour leurs établissements

4 – Estimation des coûts

50 000,00 € HT

FAT 24 – TH7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION // GESTION RELATION CLIENT	
1 - Intitulé de l'action :	Gestion relation client
2 – Problématique / Objectifs :	<p>La fréquentation touristique de Gavarnie – Gèdre est importante, particulièrement concentrée sur la saison estivale avec de la clientèle excursionniste.</p> <p>Les principaux enjeux touristiques du territoire sont d'allonger la durée du séjour, de développer les séjours, d'intensifier et de prolonger les saisons, avec le potentiel d'un tourisme 4 saisons.</p> <p>Il s'agit ici d'utiliser cette forte fréquentation pour mettre en place un dispositif de Gestion de la Relation Client (GRC) sur Gavarnie – Gèdre, en collaboration avec les socio-professionnels des villages, voire en collaboration avec les acteurs de la Vallée.</p>
3 – Description de l'opération :	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie de Gestion de la relation client, au niveau des acteurs institutionnels du territoire (Office de Tourisme, gestionnaire de parkings – mairie, remontées mécaniques), et avec les socio-professionnels (hébergeurs, commerçants) : <ul style="list-style-type: none"> - avant, pendant et après le séjour - Investissement dans un outil de GRC : base de données, & actions de marketing direct - Formation / action des acteurs socio-professionnels à la démarche de relation clients, déjà pour leur propre établissement - Organisation des ressources humaines de l'Office de tourisme pour la GRC, animation de la démarche, actions, et mesure des résultats
4 – Estimation des coûts	40 000,00 € HT

FAT 25 – TH7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION // ANIMATION ET EVENEMENTS	
1 - Intitulé de l'action :	Animation et événements
2 – Problématique / Objectifs :	<p>Le territoire de Gavarnie Gèdre dispose de nombreux atouts différenciants pour valoriser un territoire de montagne.</p> <p>Les acteurs de Gavarnie Gèdre souhaitent renforcer l'animation et les événements pour rendre plus vivant le territoire et le faire partager, et développer ainsi la durée de séjour.</p>
3 – Description de l'opération :	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'animation de la station et des villages, en collaboration avec l'exploitant de remontées mécaniques et l'association des commerçants <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les thématiques d'animation et la valorisation des vitrines avec l'association des commerçants - Renforcement de l'animation sur les places de villages - Elaborer un programme d'animations avec des rencontres / témoignages récurrentes de personnes des villages (présentation du territoire, des métiers de la montagne, de la vie en montagne...° - Elaboration d'un schéma d'illuminations et de mise en valeur des villages par l'éclairage : réflexions sur les espaces publics et les espaces privés - Création d'un événement fort sur chaque saison d'hiver et d'été <ul style="list-style-type: none"> - été avec le Festival de Gavarnie - hiver à concevoir, avec recherche de financement, de partenariats et de synergie avec les acteurs de la Vallée - Recherche de partenariats et démarche de co-branding, en valorisant les atouts du territoire - Mobilisation de bénévoles, avec une réflexion à l'échelle valléenne
4 – Estimation des coûts	100 000,00 € HT

FAT 26 – TH7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION // COMMERCIALISATION MONTAGE PRODUIT

1 - Intitulé de l'action :

Commercialisation montage produits touristiques

2 – Problématique / Objectifs :

A partir du positionnement et du concept de la destination défini...

- Elaborer la gamme de produits marketing référente de la destination « GRAND SITE », par saisons, périodes de marchés, par clientèles de cibles...
- Travailler la constitution de tout compris, Identifier et impliquer les producteurs liés.
- Développer la notion de « circuits courts » attachés aux produits de la destination.

3- Description de l'opération :

- **Elaboration de la gamme de produits marketing et de tout compris**, par un travail en commission locale :
 - hiver / été / inter-saisons
 - selon la durée du séjour : 2H, demi-journée, journée, 2 jours, semaine...
 - travail selon les clientèles cibles identifiées : souhaits des acteurs du territoire de retravailler la clientèle de proximité, de diversifier la clientèle et de la rajeunir
- **Structuration de la démarche marketing et commerciale avec les acteurs locaux :** construction de la dynamique commerciale, le travail en réseau et par filières, le rôle fédérateur de l'office de tourisme, la construction des outils de commercialisation
- Validation des orientations de la gamme de produits marketing avec les partenaires professionnels locaux, extérieurs, actifs dans la commercialisation de la destination.
- **Recherche de partenaires externes, affinitaires** par rapport aux offres de séjours.
- **Définition de la structuration commerciale adaptée.** Identification des grands partenaires TYPES (le cas échéant sous forme de collègues).
-

4 – Estimation des coûts

45 000,00 € HT

FAT 27 – TH7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION // SCHEMA DIRECTEUR DE LA SIGNALÉTIQUE

1 - Intitulé de l'action :

Schéma directeur de la signalétique

2 – Problématique / Objectifs :

- Accueillir les visiteurs, français et étrangers, piétons, cycles, automobilistes, tout au long de l'année,
- Informer le visiteur (sur l'offre de services, les activités, etc.),
- Orienter le visiteur sur l'ensemble des entités géographiques qui constituent le territoire de Grand Site, villages et espaces intervillages, zones de loisirs de pleine nature, etc.,
- Canaliser les flux de circulation (selon que l'on est piéton, cycle, véhicule léger, etc.),
- Rechercher à satisfaire le public sans dénaturer les sites en donnant accès de façon lisible et qualitative à l'ensemble de ces informations et indications,
- Développer une approche intégrée des accès aux trois pôles majeurs du territoire ainsi qu'à l'ensemble des espaces fréquentés, en recherchant à créer un lien physique avec les éléments de patrimoine architectural en présence,
- Améliorer (contribuer) la lisibilité de l'accès aux différents espaces qui constituent le territoire Grand Site,
- Valoriser le patrimoine (architecture, etc.) et son écrin naturel dans une approche de développement durable, en renforçant le rôle des supports de signalétique en ce sens,
- Améliorer la gestion des sites, (départs, etc.), stationnement (notamment canalisation des flux), etc.,
- Renforcer la lisibilité et la qualité des parcours en station et l'acheminement des visiteurs à chaque espaces et service, activités, équipements, etc.,
- Sensibiliser et responsabiliser les visiteurs (compréhension de sa dimension patrimoniale, respect du territoire et de son environnement).

Ce schéma directeur de signalétique s'entend ici au sens touristique hors signalisation routière (normes et réglementation bien spécifique).

3 – Description de l'opération :

- Efficacité, donc simplicité et lisibilité de la signalétique pour tous les visiteurs (prendre en compte les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les visiteurs étrangers),
- Intégration à l'identité architecturale des villages et hameaux qui composent le territoire Grand Site, donc sobriété du graphisme et des formes (le schéma devra potentiellement être agréé par des organismes et services comme le SDAP65/CAUE65 selon besoin),
- Cohérence, harmonie, normalisation,
- Résistance aux UV, aux intempéries et au vandalisme ; facilité de nettoyage et d'entretien, d'un point de vue général, longévité des supports (choix des matériaux appropriés), en tenant compte des conditions particulières en milieu montagne,
- Modularité afin de permettre une actualisation rapide du permanent et l'adjonction d'informations temporaires,

- Modestie du coût de l'actualisation du permanent et de l'adjonction d'informations temporaires, sachant que ces opérations devront pouvoir être réalisées par des personnels non spécifiquement qualifiés des services des communes.

- Périmètre : le territoire avec :

- ↳ Les villages,
- ↳ Les camps de base,
- ↳ Les aires d'accueil,
- ↳ Les domaines d'activités,
- ↳ Pragnères.

Prévoir de missionner un prestataire qualifié pour mener une étude complète couvrant :

- Analyse de la structuration spatiale et de la communication touristique,
- Analyse du plan de circulation actuel (inter et intra villages),
- Définition d'une stratégie globale de signalétique,
- Définition d'un schéma des mobilités et de la signalétique sur les itinéraires pressentis.

Analyse de la structuration spatiale et de la communication touristique :

- A l'échelle du territoire Grand Site,
- A l'échelle des trois pôles majeurs Pragnères, Gèdre et Gavarnie.
- Analyse du plan de circulation,
- Définition d'une stratégie globale de signalétique,
- Définition d'un schéma des mobilités et de la signalétique.

Etablissement par un bureau d'études qualifié d'une charte signalétique : éléments de signalétique (stratégie, directionnel) + graphique + mobilier :

- Volet graphique (choix de codes couleurs en accord si souhaité avec l'identité existante de chaque site de la Vallée des Belleville, etc., de typographies, etc.),
- Volet mobilier (déclinaison d'une gamme complète de supports suivant besoins identifiés, totem, préenseigne, enseigne, RIS, balisage, etc.).

Définir les caractéristiques techniques des différents aménagements et équipements à vocation d'information et d'orientation du territoire à l'échelle des trois pôles majeurs et des espaces de pratiques de loisirs :

- Ligne de mobilier, Format, Matériau, support, Technique d'impression, Spécificités mécaniques pour d'éventuels démontages, entretien, Documents papier (format, nombre de pages, type de papier, impression), Autres supports éventuellement (multimédia par exemple).

4 - Estimation des coûts

50 000,00 € HT

FAT 28 – TH8 : GOUVERNANCE // GOUVERNANCE DE GESTION DU SITE AVEC CREATION D'UNE STRUCTURE

1 - Intitulé de l'action :

Organisation de la gouvernance du Grand Site avec un outil juridique présentant un statut adapté.

2 – Problématique / Objectifs :

- Définir l'objet social d'une structure assurant la gouvernance et l'organisation de la gestion du Grand Site,
- Trouver un outil juridique adapté à la gestion et à l'animation partagée du Grand Site, en cohérence avec son objet social,
- Permettre une animation partenariale de tous les acteurs publics impliqués, en collaboration avec les acteurs privés locaux.

3 – Description de l'opération :

Les enjeux de gouvernance du Grand Site, à l'échelle de la zone d'étude, représentent des questionnements forts :

- Disposer d'un portage public ménageant la représentativité des différents acteurs publics,
- Favoriser une animation collégiale permettant un débat transversal entre acteurs publics et privés, notamment socioprofessionnels,
- Trouver un objet social qui fédère les missions des différentes personnalités morales qui seront représentées au sein de cet outil.

4 - Programmation des interventions :

Expertise juridique

Analyse comparative des solutions juridiques possibles, dont celles ayant un portage strictement public ou public/privé.

Plusieurs « solutions publiques » semblent théoriquement possibles, les trois dernières semblant peu vraisemblables pour l'objet social présomptif de la structure juridique du Grand Site, sauf à développer une composante marchande à l'exploitation du Grand Site n'intégrant pas les acteurs privés :

- Syndicat Mixte (SM),
- Etablissement à Caractère Public Industriel et Commercial (EPIC)/ Office de tourisme,
- Marché Public avec DSP (par affermage ou concession),
- Groupement d'Intérêt Public (GIP),
- Société Publique Locale (SPL),
- Service Public Industriel et Commercial (SPIC),
- Service Public Administratif (SPA).

Plusieurs solutions privées semblent théoriquement possibles, la seconde semblant peu vraisemblable pour l'objet social présomptif du Grand Site, sauf à développer une forte composante marchande à l'exploitation du Grand Site, la troisième présentant des lourdeurs de fonctionnement bien connues :

- Association loi 1901 / Office de Tourisme,
- Société d'Economie Mixte (SEM) ou SEM Locale (SEML),
- Groupement d'Intérêt Economique (GIE), qui est une personne morale de droit privé.

Animation des personnes morales impliquées

...notamment publiques, compte tenu que le Grand Site est une démarche issue d'une politique publique répondant à des objectifs liés à une mission de service public.

Il serait souhaitable que soient constituées des commissions de travail, reprenant les thématiques définies pendant l'étude.

5 - Estimation des coûts :

50 000,00 € HT

FAT 29 – TH8 : GOUVERNANCE // GOUVERNANCE PARTICIPATIVE AVEC ACTEURS

1 - Intitulé de l'action : Optimisation de la gouvernance du Grand Site auprès des acteurs publics impliqués.

2 – Type d'action : Animation / Suivi technique / Evaluation.

3 – Problématique / Objectifs :

Le besoin de développer une gouvernance participative, des différents acteurs publics impliqués dans la démarche Grand Site, s'impose de manière à appréhender les différents labels de site tant dans leur spécificité que dans le souci de leur approche transversale à l'échelle du territoire de Gavarnie – Gèdre :

- Unesco / Patrimoine mondial,
- Grand Site de France,
- Grand Site Midi Pyrénées,
- Parc National des Pyrénées Occidentales,
- Natura 2000,

... au service d'une acceptation, d'une lisibilité et d'un positionnement des actions qui seront réalisées.

4 – Description de l'opération :

Il s'agit de favoriser une gouvernance participative entre les différents services publics instructeurs de l'UE, l'UNESCO, l'Etat, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général des Hautes Pyrénées et l'EPCI Gèdre - Gavarnie :

- Instruction des dossiers,
- Suivi technique,
- Evaluation des opérations programmées,

...de manière à apporter la plus grande efficacité aux actions programmées, dans le cadre d'un suivi de labels qui peuvent concerner plusieurs opérateurs et plusieurs approches (thématiques, sectorielles...).

5 - Programmation des interventions :

Animation des personnes morales impliquées

...au sein d'une structure de concertation à créer au niveau des opérateurs précités.

Echanges d'expériences / Comité technique de suivi de site

Un temps d'échange technique et administratif au moins annuel est à prévoir dans ce schéma.

6 - Estimation des coûts :

100 000,00 € HT

FAT 30 – TH8 : GOUVERNANCE // GOUVERNANCE LOCALE SOCIO-PRO / ACTEURS LOCAUX

1 - Intitulé de l'action :

Optimisation de la gouvernance du Grand Site auprès des acteurs locaux.

2 – Type d'action : Animation / Promotion – Communication / Concertation.

3 – Problématique / Objectifs :

La nécessité d'opérer une gouvernance du Grand Site implique une mobilisation des moyens (ressources humaines, techniques et financières) à différents niveaux d'intervention et de concertation :

- Représentant des collectivités territoriales,
- Services instructeurs de l'Europe, Etat, Région, Département et collectivités territoriales,
- Elus et services techniques des Communes ou de l'intercommunalité,
- Gestionnaires d'espaces privés et gestionnaires d'activités (professionnels et socioprofessionnels des différents secteurs d'activités locaux).

Il est important que le niveau local soit associé à cette gouvernance et cette gouvernance locale devra être en contact étroit avec la gouvernance du Grand Site (confer fiche action dédiée).

C'est à cette condition que l'on pourra développer une gouvernance participative, efficace et concertée aux différents niveaux administratifs, décisionnels de manière à ce que le projet Grand Site ne soit pas « descendant » ou imposé mais accepté et accompagné au plan local.

Il est donc nécessaire de trouver un relais local des autres instances Grand Site, qui fédère :

- Communes,
- EPCI,
- Gestionnaires d'espaces ou d'activités et autres acteurs locaux.

4 – Description de l'opération :

Il s'agit de définir une structure locale, si possible sans nouvelle création mais avec une « extension » d'objet social, intégrant les partenaires de la démarche, qui soit légitime car fédérant les acteurs et bénéficiant du soutien des collectivités territoriales.

Cette structure pourrait assurer les missions suivantes :

- Animation des acteurs locaux,
- Promotion – Communication des actions engagées dans le cadre de l'opération Grand Site ou en rapport avec l'opération Grand Site,
- Concertation auprès des partenaires impliqués par l'opération Grand Site, au niveau de la structure de gestion.

Il semble pertinent que ce soit un Office de Tourisme de Pôle Intercommunal qui puisse assurer cette mission au titre des Communes, de l'EPCI et des acteurs socioprofessionnels représentés en son sein.

Une modification statutaire de l'OT et la création de commissions thématiques (sans modification

de la personnalité juridique) pourraient être nécessaires pour que cette structure joue au mieux ce rôle.

5 - Programmation des interventions :

Commissions de travail à mettre en œuvre dès 2015 au sein de l'OT pour assurer une animation efficace des acteurs.

Il serait souhaitable que ces commissions de travail reprennent en tout ou partie l'architecture des commissions de travail thématiques ou de commissions de travail davantage « spatiales », mises en œuvre pour la gouvernance du site au niveau de la personnalité juridique Grand Site.

6 - Estimation des coûts :

- Montant d'étude :

Sans objet (sauf si modification statutaire nécessaire au niveau de la structure pressentie), a priori des moyens immatériels seront mis en œuvre ; animation, conseil, assistance technique.

- Montant prévisionnel de réalisation :

Sans objet, hors budget investissement dédié aux relations et frais de représentation inhérents à l'activité d'animation / concertation.

100 000,00 € HT

FAT 31 – TH8 : GOUVERNANCE // DROIT A L'EXPERIMENTATION, TERRITOIRE INNOVANT**1 - Intitulé de l'action :****Droit à l'expérimentation, territoire innovant****2 – Problématique / Objectifs :**

Le territoire de Gavarnie Gèdre est à la croisée des chemins de son développement touristique, avec l'élaboration de son schéma directeur, le projet immobilier de Baretge...

L'objectif est ici la construction des composantes du « Droit à l'expérimentation » avec les services de l'Etat et de la Région :

- ↳ En matière immobilière et hôtelière, ou para-hôtelière.
- ↳ En matière d'offres de services et de produits.
- ↳ En matière bancaire et financière.
- ↳ En matière commerciale et de partenariats commerciaux.

3 – Description de l'opération :

- **Identifier les facteurs de blocage du développement durable et non spéculatif de la destination « GRAND SITE »** dans les secteurs hébergements, commerces, activités, commercialisation, financement...
- **Construire le projet de développement (et reprises) hôtelier et para-hôtelier**, incluant le village de BARETGE.
- **Construire le projet d'auto-développement du territoire** par maîtrise de son outil de commercialisation, et de création des coopérations adaptées localement, et à l'externe.
- Impliquer l'ensemble des acteurs locaux / vallée / département / région, nécessaires à la valorisation des produits et des prestations dans le cadre de « circuits courts ».
- **Développer les accompagnements bancaires et financiers** nécessaires.
- **Fédérer les acteurs institutionnels** Région / France / Europe sur les composantes du DROIT à l'EXPERIMENTATION
- Rechercher des partenaires affinitaires...
- ... et des leaders d'opinions pour soutenir l'opération GRAND SITE.
- Suivi des actions.
- Aide à la promotion des actions au plan local / France / Europe...

4 - Estimation des coûts :**30 000,00 € HT**

2.3 RECAPITULATIF DES FICHES ACTIONS

2.3.1 LES FICHES ACTIONS GEOGRAPHIQUES

CATEGORIES D' ACTIONS	LIBELLE FICHE ACTION	N° FICHE	INVESTISSEMENTS (€ HT)
ZONE GEOGRAPHIQUE PRAGNERES	Pragnères : porte d'entrée du territoire touristique	FAG 1	500 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE PRAGNERES	Barrada : sentiers thématiques / restauration bergerie et cabane / pastoralisme	FAG 2	250 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE PRAGNERES	Cestrede : sentier thématique hydroélectricité / VTT	FAG 3	250 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Gèdre Village : Restructuration de la place du village + stationnement organisé pour la mobilité	FAG 4	2 500 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Gèdre Village : Création de cheminements piétonniers afin de tisser les liens entre les différents pôles du village	FAG 5	250 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Gèdre Village : Développement d'un complexe multiloisirs : Aquacenter / piscine / patinoire	FAG 6	1 250 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Gèdre Village : Développement d'un parc de loisirs outdoor	FAG 7	750 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Gèdre Millaris : restructuration et développement de l'offre touristique (Maison du GéoPark)	FAG 8	500 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Campbielh : valorisation de sentiers de randonnée et animation pastoralisme	FAG 9	200 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GEDRE	Saugué / Aspé : découverte paysagère agropastorale : cheminements et animation	FAG 10	250 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	Troumouse Le Cirque : Observation et contemplation d'altitude / Valorisation de la zone d'estive et de pastoralisme	FAG 11	100 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	Troumouse : Organisation de la mobilité à l'échelle de la vallée / section Gèdre – Cirque de Troumouse (parking) - Hors véhicule	FAG 12	1 200 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	Héas : développement de l'accueil et animation touristique thématisée	FAG 13	250 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	Estaubé : développement de l'accueil et animation touristique / sentiers thématiques	FAG 14	350 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	Maillet : développement de l'offre et de l'accueil touristique	FAG 15	500 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	Auberge du Maillet (restructuration + extension)	FAG 16	2 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE TROUMOUSE	COUMELY (restauration de granges, etc.....)	FAG 17	750 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GAVARNIE	Gavarnie : Cœur de village : restructuration urbaine	FAG 18	5 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GAVARNIE	OT : développement d'un pôle d'accueil	FAG 19	750 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GAVARNIE	La Maison du Parc National : restructuration	FAG 20	2 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GAVARNIE	Le Jardin des Cascades et Jardin Pyrénéen	FAG 21	1 500 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GAVARNIE	Complexe Balnéo	FAG 22	2 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE GAVARNIE	Balades et randonnées entre le village de Gavarnie et la Cascade	FAG 23	750 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE LES ESPECIERES	La Crête des Espézières - Col des Tentes : développement de l'offre touristique	FAG 24	3 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE LES ESPECIERES	Bâtiment des Espézières	FAG 25	2 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE LES ESPECIERES	Domaine d'activités été / hiver avec liaison téléporté incluant gare intermédiaire	FAG 26	25 000 000 €
ZONE GEOGRAPHIQUE OSSOUE	Valorisation de parcours de randonneurs et VTTistes + aire d'accueil et de service - Ossoue	FAG 27	250 000 €

TOTAL DES INVESTISSEMENTS	54 100 000 €
----------------------------------	---------------------

2.3.2 LES FICHES ACTIONS THEMATIQUES

CATEGORIES D'ACTIONS	LIBELLE FICHE ACTION	N° FICHE	INVESTISSEMENTS (€ HT)
THEME 1 : LABELS - ENVIRONNEMENT – CADRES REGLEMENTAIRES	Candidature Géopark	FAT 1	75 000,00 €
THEME 1 : LABELS - ENVIRONNEMENT – CADRES REGLEMENTAIRES	Encadrement réglementaire, labellisation et inventaires du patrimoine naturel	FAT 2	100 000,00 €
THEME 1 : LABELS - ENVIRONNEMENT – CADRES REGLEMENTAIRES	Label "Grand Site de France"	FAT 3	75 000,00 €
THEME 1 : LABELS - ENVIRONNEMENT – CADRES REGLEMENTAIRES	Actions juridiques (réserves foncières, servitudes, etc)	FAT 4	500 000,00 €
THEME 2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BATI	Aménagement des cœurs de villages	FAT 5	INCLUS DANS FAG
THEME 2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BATI	Structuration des bâtiments d'accueil et de service (<i>Millaris, Maison du Parc, Office de Tourisme de Gavarnie, Auberge du Maillet</i>)	FAT 6	INCLUS DANS FAG
THEME 2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BATI	Camps de base des sous-secteurs	FAT 7	INCLUS DANS FAG
THEME 2 : URBANISME – ARCHITECTURE – PATRIMOINE BATI	Valorisation du patrimoine bâti existant (restauration cabanes et camps ouverts)	FAT 8	INCLUS DANS FAG
THEME 3 : MOBILITE - ACCESSIBILITE - STATIONNEMENT	Flux généraux et stationnement (cf mobilité générale)	FAT 9	INCLUS DANS FAG
THEME 3 : MOBILITE - ACCESSIBILITE - STATIONNEMENT	Mobilité sur site --> équipements structurants (navette / transport par câble)	FAT 10	INCLUS DANS FAG
THEME 3 : MOBILITE - ACCESSIBILITE - STATIONNEMENT	Mobilité sur site --> mobilité douce	FAT 11	INCLUS DANS FAG
THEME 4 : HEBERGEMENT - COMMERCE - RESTAURATION	Accompagnement de projet	FAT 12	350 000,00 €
THEME 4 : HEBERGEMENT - COMMERCE - RESTAURATION	Accompagnement des Loueurs de Meublés de Tourisme	FAT 13	300 000,00 €
THEME 4 : HEBERGEMENT - COMMERCE - RESTAURATION	Accompagnement des Professionnels à la mise en œuvre des outils de la nouvelle stratégie marketing	FAT 14	30 000,00 €
THEME 4 : HEBERGEMENT - COMMERCE - RESTAURATION	Démarche qualité accueil & expérience client	FAT 15	30 000,00 €
THEME 5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS »	OUTDOOR --> Sentiers : maillage, articulation, valorisation	FAT 16	150 000,00 €
THEME 5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS »	OUTDOOR --> Nouvelles activités : extension de l'offre	FAT 17	INCLUS DANS FAG
THEME 5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS »	OUTDOOR --> Domaine des Espézières	FAT 18	INCLUS DANS FAG
THEME 5 : ACTIVITES RECREATIVES ET LOISIRS DE PLEINE NATURE « QUATRE SAISONS »	INDOOR --> Espaces muséographiques : extension de l'offre + Contenus pédagogiques	FAT 19	INCLUS DANS FAG
THEME 6 : ACTIVITES TRADITIONNELLES, ARTISANAT, SYLVICULTURE, PASTORALISME, ET HYDROÉLECTRICITÉ	Accompagnement pastoralisme et animation	FAT 20	100 000,00 €
THEME 6 : ACTIVITES TRADITIONNELLES, ARTISANAT, SYLVICULTURE, PASTORALISME, ET HYDROÉLECTRICITÉ	Mise en valeur de l'hydroélectricité	FAT 21	150 000,00 €
THEME 6 : ACTIVITES TRADITIONNELLES, ARTISANAT, SYLVICULTURE, PASTORALISME, ET HYDROÉLECTRICITÉ	Loueurs de montures	FAT 22	75 000,00 €
THEME 7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION	Positionnement, stratégie de marque & image de la destination	FAT 23	50 000,00 €
THEME 7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION	Gestion relation client	FAT 24	40 000,00 €
THEME 7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION	Animation & événement	FAT 25	100 000,00 €
THEME 7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION	Commercialisation montage produits touristiques	FAT 26	45 000,00 €
THEME 7 : MARKETING ET COMMERCIALISATION	Schéma directeur de la signalétique (<i>étude</i>)	FAT 27	50 000,00 €
THEME 8 : GOUVERNANCE	Gouvernance de gestion du site avec création d'une structure	FAT 28	50 000,00 €
THEME 8 : GOUVERNANCE	Gouvernance participative avec acteurs	FAT 29	100 000,00 €
THEME 8 : GOUVERNANCE	Gouvernance locale socio-pro / acteurs locaux	FAT 30	100 000,00 €
THEME 8 : GOUVERNANCE	Droit à l'expérimentation, territoire innovant	FAT 31	30 000,00 €
		TOTAL DES INVESTISSEMENTS	2 500 000 €

3 ANNEXE 3 : LES ACTIONS A MENER

Les actions ne sont pas une « démarche isolée » ou seules les préoccupations d'aménagement et d'accueil au niveau des sites, primeraient sur une réflexion d'ensemble de la future destination du grand territoire.

En lien avec le projet de territoire et dans l'optique de définir un phasage d'opération, chaque fiche action est rattachée à un axe mais aussi à une organisation et à une priorisation.

Pour réaliser ce phasage, **les actions ont été regroupées par 9 familles** (pouvant contenir des fiches actions des deux axes géographique et thématique) et par unités de temps sur une période programmatique allant de 2015 à 2025.

Les 9 familles retenues sont les suivantes :

- **Gouvernance, organisation du travail, foncier, finances,**
- **Une richesse immatérielle rare (transfrontalier, pyrénéisme...),**
- **Un haut lieu de pratique de la randonnée et de la montagne,**
- **Une culture pastorale forte, partagée et nécessaire,**
- **Des villages historiquement chargés mais à re-qualifier dans le souci du détail,**
- **Une gestion des flux durable et exemplaire, éco-mobilité,**
- **Une multi-saisonnalité touristique vitale,**
- **Un lieu de ressourcement,**
- **Vivre au pays à l'année.**

ACTIONS PAR THEMES	2015		2016			2017		2018		2019		2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	1	2	1	2	1	2									
	Gouvernance , organisation du travail, foncier, finances (FAT 1, 2, 3, 4, 5, 23, 28, 29, 30 et 31)																								
Organisation équipe de travail																									
création structure de gestion																									
Démarche officielle de relance de l'Opération Grand Site (FAT3)																									
Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)																									
Mobilisation des acteurs locaux autour du projet de territoire (FAT 30)																									
Coordination entre projet de territoire, plan de gestion patrimoine mondial, natura 2000, contrat Grand Site Midi-Pyrénées (FAT 28,29)																									
Recherches financières pour projets structurants à 5 ans (FAT 28, 31)																									
Lancement du processus de droit à l'expérimentation pour un territoire innovant (FAT31)																									
Bien poser les cadres réglementaires d'action et d'intervention pour chaque action prévue dans les années futures (FAT2)																									
Recensement des acquisitions foncières nécessaires pour la réalisation des projets à échéance de 5 ans (FAT4)																									
Lancement de la transformation des PDS communaux en PLU Intercommunal (FAT 4 et 5) pour la requalification des villages dans le cadre de la future OGS																									
Transformation ZPPAUP en AVAP à Gavarnie (FAT 4 et 5)																									
Positionnement marketing (FAT23)																									
Montée en puissance relation client (FAT 24)																									
Obtention du label Grand Site de France (FAT3)																									
Candidature Géopark (FAT 1)																									
Une richesse immatérielle rare (transfrontalier, pyrénéisme..) FAT 6,9,19,20,21																									
Pré-étude de repositionnement et requalification de la maison du Parc à Gavarnie – maison du patrimoine mondial (FAT 6 et 19)																									
Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)																									
Mise en place de Relais Info Service à Pragnères et à l'entrée de Gavarnie : portes d'entrée sur le territoire patrimoine mondial (FAT9) et plans villages (FAT 9)																									
Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)																									
Requalification maison du parc – maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)																									
Réflexion avec EDF sur réaménagement touristique Pragnères (FAT 21) et réalisation																									
Un haut lieu de pratique de la randonnée et de la montagne (FAT 6, 8, 9, 16, 19, 20, 24)																									
Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)																									
Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)																									
Etude de restructuration de l'auberge du Maillet et de la grange se trouvant dessous (FAT6 et 19)																									
Mise en place de Relais Info Service à Pragnères et à l'entrée de Gavarnie : portes d'entrée sur le territoire patrimoine mondial (FAT9) et plans villages (FAT 9)																									
Maillage du territoire en circuits de randonnée pédestre (FAT 16 et 27 pour la partie signalétique)																									
Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)																									
Gestion des flux à Oussoue, camp de base (FAT 24)																									
Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)																									
Travail sur Saugué (FAT 8)																									
Travail sur Cestrède (FAT 8)																									
Travail Barrada (FAT8)																									
Une culture pastorale forte, partagée et nécessaire (FAT 8, 12, 13, 14, 15, 20, 22, 24, 25, 26)																									
Accompagnement des socio-professionnels dans leur activité(FAT 12, 13, 14, 15, 24, 26)																									
Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)																									
Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)																									
Travail avec les loueurs de monture (FAT 22)																									
Gestion des flux à Oussoue, camp de base (FAT 24)																									
Travail sur Saugué (FAT 8)																									
Travail sur Cestrède (FAT 8)																									
Travail Barrada (FAT8)																									

ACTIONS PAR THEMES	2015			2016			2017		2018		2019		2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	1	2	1	2	1	2									
Des villages historiquement chargés mais à requalifier dans le souci du détail (FAT 4, 5, 6, 8, 19)																									
Mettre en place un Règlement Local de Publicité (FAT 5 et 27)																									
Transformation ZPPAUP en AVAP à Gavarnie (FAT 4 et 5)																									
Lancement de la transformation des POS communaux en PLU Intercommunal (FAT 4 et 5) pour la requalification des villages dans le cadre de la future OGS																									
Pré-étude de repositionnement et requalification de la maison du Parc à Gavarnie - maison du patrimoine mondial (FAT 6 et 19)																									
Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)																									
Etude de requalification du patrimoine bâti existant et premières opérations de réhabilitation (FAT 8)																									
Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)																									
Requalification maison du parc - maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)																									
Projet immobilier																									
Une gestion des flux durable et exemplaire, éco-mobilité (FAT 6, 8, 9, 10, 11, 19, 21)																									
Réhabilitation aire de campings-cars à Gavarnie (FAT10)																									
Réalisation de l'accès aux Especières - remontée lourde (FAT 9 et 10)																									
Gestion de l'accès au cirque de Troumouse (FAT 9)																									
Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)																									
Etude de restructuration de l'auberge du Maillet et de la grange se trouvant dessous (FAT6 et 19)																									
Maillage bornes électriques (FAT11)																									
Contrôle d'accès aux Gloriettes - numérisation clausus (FAT 9)																									
Mise en place de Relais Info Service à Pragnères et à l'entrée de Gavarnie : portes d'entrée sur le territoire patrimoine mondial (FAT9) et plans villages (FAT 9)																									
Aire campings-cars à Gèdre (FAT 9)																									
Mise en place moyens de mobilité douce sur le territoire (FAT 11)																									
Réalisation du bâtiment en crête aux Especières (FAT6)																									
Gestion des flux à Oussoue, camp de base (FAT 24)																									
Requalification maison du parc - maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)																									
Réflexion avec EDF sur réaménagement touristique Pragnères (FAT 21) et réalisation																									
Travail sur Saugué (FAT 8)																									
Travail sur Cestrède (FAT 8)																									
Travail Barrada (FAT8)																									
Une multi-saisonnalité touristique vitale (FAT 1, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 24, 26)																									
Accompagnement des socio-professionnels dans leur activité (FAT 12, 13, 14, 15, 24, 26)																									
Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)																									
Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)																									
Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)																									
Travail avec les loueurs de monture (FAT 22)																									
Réalisation de l'accès aux Especières - remontée lourde (FAT 9 et 10)																									
Restructuration des bourgs centre (FAT10, 11)																									
Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)																									
Requalification maison du parc - maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)																									
Projet immobilier																									
Réflexion avec EDF sur réaménagement touristique Pragnères (FAT 21) et réalisation																									
Candidature Géopark (FAT 1)																									
Travail sur Saugué (FAT 8)																									
Travail sur Cestrède (FAT 8)																									
Travail Barrada (FAT8)																									

ACTIONS PAR THEMES	2015			2016			2017		2018		2019		2020		2021		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	1	2	1	2	1	2									
Un lieu de ressourcement (FAT 6, 8, 9, 16, 25, 27)																									
Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)																									
Réalisation du bâtiment en crête aux Especières (FAT6)																									
Maillage du territoire en circuits de randonnée pédestre (FAT 16 et 27 pour la partie signalétique)																									
Gestion de l'accès au cirque de Troumouse (FAT 9)																									
Travail sur Saugué (FAT 8)																									
Travail sur Cestrède (FAT 8)																									
Travail Barrada (FAT8)																									
Vivre au pays à l'année (6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 22, 24, 25, 26)																									
Accompagnement des socio-professionnels dans leur activité (FAT 12, 13, 14, 15, 24, 26)																									
Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)																									
Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)																									
Travail avec les loueurs de monture (FAT 22)																									
Restructuration des bourgs centre (FAT10, 11)																									
Requalification maison du parc - maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)																									
Projet immobilier																									
Travail sur Saugué (FAT 8)																									
Travail sur Cestrède (FAT 8)																									
Travail Barrada (FAT8)																									

3.1 Gouvernance , organisation du travail, foncier, finances (FAT 1, 2, 3, 4, 5, 23, 28, 29, 30 et 31)

- Organisation équipe de travail
- Création structure de gestion
- Démarche officielle de relance de l'Opération Grand Site (FAT3)
- Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)
- Mobilisation des acteurs locaux autour du projet de territoire (FAT 30)
- Coordination entre projet de territoire, plan de gestion patrimoine mondial, Natura 2000, contrat Grand Site Midi-Pyrénées (FAT 28,29)
- Recherches financières pour projets structurants à 5 ans (FAT 28, 31)
- Lancement du processus de droit à l'expérimentation pour un territoire innovant (FAT31)
- Bien poser les cadres réglementaires d'action et d'intervention pour chaque action prévue dans les années futures (FAT2)
- Recensement des acquisitions foncières nécessaires pour la réalisation des projets à échéance de 5 ans (FAT4)
- Lancement de la transformation des POS communaux en PLU Intercommunal (FAT 4 et 5) pour la requalification des villages dans le cadre de la future OGS
- Transformation ZPPAUP en AVAP à Gavarnie (FAT 4 et 5)
- Positionnement marketing (FAT23)
- Montée en puissance relation client (FAT 24)
- Obtention du label Grand Site de France (FAT3)
- Candidature Géopark (FAT 1)

3.2 Une richesse immatérielle rare (transfrontalier, pyrénéisme...) FAT 6,9,19,20,21

- Pré-étude de repositionnement et requalification de la maison du Parc à Gavarnie – maison du patrimoine mondial (FAT 6 et 19)
- Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)
- Mise en place de Relais Info Service à Pragnères et à l'entrée de Gavarnie : portes d'entrée sur le territoire patrimoine mondial (FAT9) et plans villages (FAT 9)
- Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)
- Requalification maison du parc – maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)
- Réflexion avec EDF sur réaménagement touristique Pragnères (FAT 21) et réalisation

3.3 Un haut lieu de pratique de la randonnée et de la montagne (FAT 6, 8, 9, 16, 19, 20, 24)

- Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)
- Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)
- Etude de restructuration de l'auberge du Maillet et de la grange se trouvant dessous (FAT6 et 19)
- Mise en place de Relais Info Service à Pragnères et à l'entrée de Gavarnie : portes d'entrée sur le territoire patrimoine mondial (FAT9) et plans villages (FAT 9)
- Maillage du territoire en circuits de randonnée pédestre (FAT 16 et 27 pour la partie signalétique)
- Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)
- Gestion des flux à Oussoue, camp de base (FAT 24)
- Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)
- Travail sur Saugué (FAT 8)
- Travail sur Cestrède (FAT 8)
- Travail Barrada (FAT8)

3.4 Une culture pastorale forte, partagée et nécessaire (FAT 8, 12, 13, 14, 15, 20, 22, 24, 25, 26)

- Accompagnement des socio-professionnels dans leur activité (FAT 12, 13, 14, 15, 24, 26)
- Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)
- Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)
- Travail avec les loueurs de monture (FAT 22)
- Gestion des flux à Oussoue, camp de base (FAT 24)
- Travail sur Saugué (FAT 8)
- Travail sur Cestrède (FAT 8)
- Travail Barrada (FAT8)

3.5 Des villages historiquement chargés mais à requalifier dans le souci du détail (FAT 4, 5, 6, 8, 19)

- Mettre en place un Règlement Local de Publicité (FAT 5 et 27)
- Transformation ZPPAUP en AVAP à Gavarnie (FAT 4 et 5)
- Lancement de la transformation des POS communaux en PLU Intercommunal (FAT 4 et 5) pour la requalification des villages dans le cadre de la future OGS
- Pré-étude de repositionnement et requalification de la maison du Parc à Gavarnie – maison du patrimoine mondial (FAT 6 et 19)
- Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)
- Etude de requalification du patrimoine bâti existant et premières opérations de réhabilitation (FAT 8)
- Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)
- Requalification maison du parc – maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)
- Projet immobilier

3.6 Une gestion des flux durable et exemplaire, éco-mobilité (FAT 6, 8, 9, 10, 11, 19, 21)

- Réhabilitation aire de campings-cars à Gavarnie (FAT10)
- Réalisation de l'accès aux Especières – remontée lourde (FAT 9 et 10)
- Gestion de l'accès au cirque de Troumouse (FAT 9)
- Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)
- Etude de restructuration de l'auberge du Maillet et de la grange se trouvant dessous (FAT6 et 19)
- Maillage bornes électriques (FAT11)
- Contrôle d'accès aux Gloriettes – numérisation (FAT 9)
- Mise en place de Relais Info Service à Pragnères et à l'entrée de Gavarnie : portes d'entrée sur le territoire patrimoine mondial (FAT9) et plans villages (FAT 9)
- Aire campings-cars à Gèdre (FAT 9)
- Mise en place moyens de mobilité douce sur le territoire (FAT 11)
- Réalisation du bâtiment en crête aux Especières (FAT6)

- Gestion des flux à Oussoue, camp de base (FAT 24)
- Requalification maison du parc – maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)
- Réflexion avec EDF sur réaménagement touristique Pragnères (FAT 21) et réalisation
- Travail sur Saugué (FAT 8)
- Travail sur Cestrède (FAT 8)
- Travail Barrada (FAT8)

3.7 Une multi-saisonnalité touristique vitale (FAT 1, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 24, 26)

- Accompagnement des socio-professionnels dans leur activité (FAT 12, 13, 14, 15, 24, 26)
- Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)
- Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)
- Etude de requalification du bâtiment et de la place de l'office de tourisme à Gavarnie (FAT 6 et 19)
- Travail avec les loueurs de monture (FAT 22)
- Réalisation de l'accès aux Especières – remontée lourde (FAT 9 et 10)
- Restructuration des bourgs centre (FAT10, 11)
- Evolutions Millaris (FAT 6 et 19)
- Requalification maison du parc – maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)
- Projet immobilier
- Réflexion avec EDF sur réaménagement touristique Pragnères (FAT 21) et réalisation
- Candidature Géopark (FAT 1)
- Travail sur Saugué (FAT 8)
- Travail sur Cestrède (FAT 8)
- Travail Barrada (FAT8)

3.8 Un lieu de ressourcement (FAT 6, 8, 9, 16, 25, 27)

- Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)
- Réalisation du bâtiment en crête aux Especières (FAT6)
- Maillage du territoire en circuits de randonnée pédestre (FAT 16 et 27 pour la partie signalétique)
- Gestion de l'accès au cirque de Troumouse (FAT 9)
- Travail sur Saugué (FAT 8)
- Travail sur Cestrède (FAT 8)
- Travail Barrada (FAT8)

3.9 Vivre au pays à l'année (6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 22, 24, 25, 26)

- Accompagnement des socio-professionnels dans leur activité(FAT 12, 13, 14, 15, 24, 26)
- Accompagnement pastoralisme et animation (FAT 20 au travers de Natura 2000)
- Montée en puissance des animations et de l'événementiel (FAT 25)
- Travail avec les loueurs de monture (FAT 22)
- Restructuration des bourgs centre (FAT10, 11)
- Requalification maison du parc – maison du patrimoine mondial à Gavarnie (FAT6 et 19)
- Projet immobilier
- Travail sur Saugué (FAT 8)
- Travail sur Cestrède (FAT 8)
- Travail Barrada (FAT8)